



Étude sur l'évolution des conditions socio-économiques des jeunes et du marché de l'emploi au Québec

Déposé le 8 août 2011
À Montréal

Version finale

Ne pas diffuser

Comité consultatif jeunes

Pour rejoindre le Comité consultatif Jeunes

Comité consultatif Jeunes

15 rue Marie-Anne Ouest, 2e étage

Montréal (Québec) H2W 1B6

Téléphone : 514.396.3380

Télécopieur : 514.396.7140

Courriel : info@ccjeunes.org

Recherche et rédaction :

Olivier Beaulieu-Mathurin

olivierbm@gmail.com

Thierry Bruyère-L'Abbé

thierry.bruyerelabbe@gmail.com

Sommaire exécutif

Par l'évolution des conditions socio-économiques des jeunes et du marché de l'emploi au Québec, nous entendons les critères et paramètres qui dressent un portrait de l'état et des possibilités dans la vie des jeunes. En nous intéressant à la démographie, à l'activité professionnelle des jeunes, à leurs conditions de vie et d'habitation, nous voulions savoir où se situent les jeunes, physiquement, psychologiquement, académiquement et financièrement, afin de comprendre leur situation par rapport aux conditions du marché de l'emploi.

Nous avons remarqué que si les hommes connaissent une hausse de chômage et les femmes une baisse, les jeunes de 15 à 24 subissent encore aujourd'hui un taux plus élevé que les autres tranches de population, et que la durée plus courte de leur chômage indique une mobilité accrue d'un emploi à l'autre sur le marché.

Les jeunes femmes sont beaucoup plus nombreuses au sein des établissements scolaires (62,3 % en 1976 contre 86,2 % en 2006), et plus du quart des hommes et plus du tiers des femmes détiennent un grade universitaire. Alors que Montréal connaît une surreprésentation des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à certaines régions, toutes les villes étudiées ont un problème d'habitation, puisque les jeunes y paient plus de 30 % de leurs revenus en loyer et que le taux d'inhabitation est partout inférieur à 3 %.

En matière de conditions salariales, on note une détérioration des conditions chez les jeunes, en même temps qu'une diminution de leur proportion sur le marché du travail. Considérant la forte place du travail atypique chez les jeunes, la propension des jeunes à se trouver encore en situation de travail plus risquée et le fait plus global que la situation du marché n'est plus celle d'il y a 10 ou 15 ans, un travail de conscientisation est nécessaire au niveau de la culture des milieux de travail, mais surtout auprès de jeunes.

Ceux-ci ne portent d'ailleurs pas une grande attention à leur régime de retraite, alors que le défi démographique qui nous attend devrait faire de la pérennité des régimes de pension une préoccupation nettement plus grande. Nous croyons que ce sujet, tout comme celui de la formation, doit être ciblé car l'équité intergénérationnelle qui en découlerait constitue un enjeu sociétal de premier plan et, surtout, car le CCJ est préoccupé par le fait de n'échapper personne.

Présentation du Comité consultatif Jeunes

Le Comité consultatif Jeunes est financé par la Commission des partenaires du marché du travail. Son action vise à renforcer les interventions d'Emploi-Québec ainsi que d'informer la Commission des partenaires du marché du travail et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale des diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec. Il est composé de 21 organismes jeunesse nationaux représentatifs et reconnus ayant comme mission commune la promotion et l'appui au développement des jeunes de moins de 30 ans en emploi.

Mandat du Comité

Le CCJ a la responsabilité de définir les problématiques vécues par les jeunes dans leurs démarches d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi. À cet effet, il participe et collabore à l'établissement des priorités d'actions ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des modes d'intervention utilisés par Emploi-Québec. Les avis et les recommandations du Comité consultatif Jeunes sont publics et accessibles. Ils sont le fruit de la réflexion et de la concertation des nombreux regroupements qui le composent.

- Les principes directeurs:
- La responsabilité
- La représentativité
- L'autonomie

Les membres du CCJ

- [Association des centres locaux de développement du Québec \(ACLDQ\)](#)
- [Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec \(ACEEQ\)](#)
- [Collectif des entreprises d'insertion du Québec](#)
- [Comité des jeunes de la Centrale des syndicats du Québec \(CJ-CSQ\)](#)
- [Comité jeunesse du Chantier de l'économie sociale](#)
- [Comité national des jeunes de la Confédération des syndicats nationaux \(CNJ-CSN\)](#)
- [Commission des partenaires du marché du travail \(CPMT\) \(membre non votant\)](#)
- [Fondation des Services d'emploi pour les jeunes anglophones du Québec \(YES\)](#)
- [Force jeunesse](#)
- [Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire \(FCQMS\)](#)
- [Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec \(FTQ\)](#)
- [Fédération étudiante collégiale du Québec \(FECQ\)](#)
- [Fédération étudiante universitaire du Québec \(FEUQ\)](#)
- [Génération emploi](#)
- [Place aux jeunes du Québec](#)
- [Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité \(RQuODE\)](#)
- [Regroupement québécois pour la coopération au travail \(RQCT\)](#)
- [Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec](#)
- [Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre \(RSSMO\)](#)
- [Secrétariat à la jeunesse \(membre non votant\)](#)
- [Service d'aide aux jeunes entrepreneurs Montréal métro \(SAJE MONTRÉAL MÉTRO\)](#)
- [Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec](#)

Liste des acronymes

AFE:	Aide financière aux études
ASP :	Attestation de spécialisation professionnelle
CPMT:	Commission des partenaires du marché du travail
CSE:	Conseil supérieur de l'éducation
DEP :	Diplôme d'études professionnelles
FTQ :	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
ICEA:	Institut de coopération pour l'éducation des adultes
INRS:	Institut national de la recherche scientifique
INSPQ:	Institut national de la santé publique du Québec
ISQ:	Institut de la statistique du Québec
MELS :	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
NENT:	Ni à l'école, ni au travail
NTIC :	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
SCHL:	Société canadienne d'hypothèques et de logement
UQAT :	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Table des matières

Sommaire exécutif	i
Présentation du Comité consultatif Jeunes	ii
Les membres du CCJ	iii
Liste des acronymes	iv
Table des matières	v
Table des tableaux et graphiques	vi
Introduction	1
1. Situation socio-économique des jeunes sur le marché de l'emploi	2
1.1. Démographie et activité professionnelle chez les jeunes	2
1.2. Situation des jeunes en régions.....	7
1.3. Parcours scolaire des jeunes	10
1.4. Habitation et logement	14
1.5. Conditions de vie.....	18
2. État des lieux du marché de l'emploi	27
2.1. Salaires et rémunération	27
2.2. Régimes de pension.....	32
2.3. Syndicalisation	38
2.4. Santé et sécurité au travail	40
2.5. Particularités du travail chez les jeunes	42
3. Perspectives et constats	49
3.1. Situation démographique.....	49
3.2. Pénuries de main-d'œuvre appréhendées	53
3.3. Tendances dans le marché du travail pour les années à venir	54
Perspectives d'emploi pour les jeunes	54
Perspectives d'emploi par sexe	54
Perspectives d'emploi selon le niveau de scolarité.....	55
3.4. Tendances liées à la formation.....	56
Formation tout au long de la vie	57
Conclusion	59
Bibliographie	60
Annexe	67

Table des tableaux et graphiques

<i>Pyramide des âges, Québec, 1er juillet 2010</i> _____	2
<i>Population par année d'âge et par sexe, Québec, 1er juillet 2010</i> _____	3
<i>Caractéristiques de la population active, selon le sexe</i> _____	4
<i>Taux d'activité des jeunes Québécois par groupes d'âge, les deux sexes, 1976-2008 (en %)</i> _____	4
<i>Taux de chômage des 15-29 ans et variation annuelle du PIB, les deux sexes, Québec, 1983-2007</i> _____	5
<i>Taux de chômage et part des chômeurs non expérimentés, les deux sexes, Québec, 1976-2007</i> _____	5
<i>Évolution de la durée moyenne du chômage par groupe d'âge, Québec, 1976-2007 (en nombre de semaines)</i> _____	6
<i>Répartition des 15-29 ans et de l'ensemble de la population dans les régions administratives du Québec en 2005</i> _____	8
<i>Taux de chômage en fonction des régions administratives en 2010</i> _____	9
<i>Taux de fréquentation scolaire, de la population de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, le sexe, Québec, 1976 à 2006</i> _____	10
<i>Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2006</i> _____	11
<i>Nombres d'emploi à temps plein, selon le niveau de scolarité atteint, Canada, 1998-2010</i> _____	11
<i>Personnes de 15 ans et plus ayant des études, certificat ou diplôme antérieur au collégial, par régions administratives, Québec, 2006</i> _____	12
<i>Personnes de 15 ans et plus ayant un certificat ou diplôme antérieur à l'université, par régions administratives, Québec, 2006</i> _____	13
<i>Personnes de 15 ans et plus ayant un certificat ou diplôme universitaire, par régions administratives, Québec, 2006</i> _____	13
<i>Prix moyen d'une maison unifamiliale ou d'un logement en copropriétés par province, 2004</i> _____	15
<i>Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement</i> _____	16
<i>Frais de logement mensuels selon le type de logement occupé par les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement</i> _____	16
<i>Composition du ménage selon le sexe et l'âge du répondant, population de 15 ans et plus, Québec, 2008</i> _____	18
<i>Langue parlée à la maison selon le sexe et l'âge du répondant, population de 15 ans et plus, Québec, 2008</i> _____	19
<i>Perception de sa situation financière selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2008</i> _____	20
<i>Niveau élevé¹ sur l'échelle de détresse psychologique (K6) selon certaines caractéristiques socioéconomiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2008</i> _____	21
<i>Type de consommateurs de drogues selon l'âge et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2008</i> _____	22
<i>Nombre de drogues consommées au cours de la vie selon l'âge et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2008</i> _____	23
<i>Répartition des décès des 25-34 ans selon la cause, Québec, 2001</i> _____	23
<i>Répartition des décès selon la cause dans les groupes d'âge, par sexe, Québec, 2007</i> _____	24
<i>Comparatif du poids relatif selon l'âge des salariés et des salariés au salaire minimum, 2009</i> _____	28
<i>Salaire minimum horaire par juridiction, 2009</i> _____	28
<i>Source : Ministère du Travail du Canada, données compilées par le CIRANO,</i> _____	28
<i>Salaire hebdomadaire moyen selon le secteur d'activité, 2009</i> _____	29
<i>Salaire horaire moyen, selon le groupe d'âge, 2008</i> _____	31
<i>Salaire hebdomadaire moyen selon la couverture syndicale, 2009</i> _____	32
<i>Prise de retraite selon l'âge en 1976, 1997 et 2009</i> _____	33
<i>Population active de 65 ans ou plus</i> _____	33
<i>Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par groupe d'âge</i> _____	35
<i>Taux de participation à un régime de retraite d'employeur, par groupe d'âge</i> _____	35
<i>Taux de participation à un régime enregistré d'épargne-retraite, par groupe d'âge</i> _____	36

<i>Déclarants ayant un revenu d'emploi, par groupe d'âge</i>	37
<i>Proportion d'employés bénéficiant d'un régime de retraite lié à leur emploi selon le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 2005</i>	38
<i>Taux de syndicalisation selon l'âge, au Québec (%)</i>	39
<i>Taux d'emploi à temps partiel des jeunes Québécois, par groupe d'âge, les deux sexes, 1976-2008 (en %)</i>	43
<i>Écarts salariaux entre deux groupes d'âge, les 15 à 24 ans et les 25 à 54 ans, selon le statut d'emploi, Québec, 1997 et 2009 (%)</i>	43
<i>Gains salariaux par catégories d'âge pour la période de 1997 à 2009, Québec (%)</i>	44
<i>Emplois des 15 à 24 ans selon l'année, Québec, en milliers d'emplois</i>	44
<i>Taux d'emploi des jeunes étudiants à temps plein de 15 à 29 ans, selon le groupe d'âge, le type d'établissement et le sexe, Québec, 1976 à 2006</i>	45
<i>Proportion du travail à temps partiel, selon le groupe d'âge, les deux sexes, 1976 à 2008 (en %)</i>	45
<i>Proportion du travail à temps partiel selon le sexe, 15-29 ans, 1976 à 2008 (en %)</i>	46
<i>Répartition de l'emploi des jeunes au sein de certains secteurs d'activité économique selon le groupe d'âge, Québec, 1976, 1997 et 2005</i>	47
<i>Proportion des personnes en emploi étant employées du secteur public selon le groupe d'âge, 1976 à 2008 (en %)</i>	48
<i>Évolution de la population de 15 à 64 ans selon les scénarios de l'ISQ</i>	50
<i>Pyramide de âges 2010 et 2051</i>	50
<i>Accroissement démographique</i>	51
<i>Prise de retraite selon l'âge en 1976, 1997 et 2009</i>	51
<i>Taux de décrochage, selon le sexe</i>	55
<i>Situation des diplômés 2 ans après la fin de leurs études, Québec, 2010</i>	57
<i>Proportion de l'horaire normal selon le sexe, Québec, 2005</i>	71
<i>Proportion de l'horaire court et de l'horaire normale selon le niveau d'études, 15-29 ans, Québec, 2005</i>	71
<i>Taux d'emploi des bacheliers par domaine d'études (en %)</i>	72
<i>Taux d'emploi des diplômés de maîtrise par domaine d'études (en %)</i>	72
<i>Taux d'emploi des docteurs par domaine d'études (en %)</i>	73
<i>Emploi à temps plein en rapport avec la formation (en%)</i>	73

Introduction

La présente étude fonde sa structure - avec des adaptations mineures - sur deux études réalisées précédemment pour le compte du CCJ, soit *L'étude sur les perspectives et conditions d'emploi chez les jeunes* (Chassin, 2005) et *Les transformations du marché du travail chez les jeunes* (Brassard, 2006). Cette étude se veut une réactualisation des études précédentes à l'aide des dernières données statistiques disponibles.

En premier lieu, nous avons procédé à une analyse détaillée de la situation socio-économique des 15 à 35 ans. Leur situation démographique et les données sur les activités professionnelles seront décortiquées. Nous nous sommes penchés sur les situations régionales, pour ensuite parler de parcours scolaire et de la situation en matière d'habitation et de logement. Diverses statistiques complémentaires sur les conditions de vie des jeunes d'aujourd'hui permettent de bien illustrer la situation.

En second lieu, nous avons dressé un portrait spécifique du marché de l'emploi. Les principaux paramètres retenus sont les salaires, les régimes de pension, la syndicalisation, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les situations d'exclusion sociale. Ces facteurs nous permettront de mieux saisir les particularités du travail chez les jeunes.

Finalement, à partir des données probantes, nous vous avons offert des perspectives et des constats qui permettent de mieux comprendre et appréhender la situation présente et future. Nous avons couvert ainsi autant les perspectives d'emploi en fonction du sexe ou du niveau de scolarité, que les tendances liées à la formation continue ou professionnelle. Nous parlons des questions de la valeur de la scolarité ou de la surqualification, pour ensuite parler des types de pénuries de main-d'œuvre anticipées.

Malheureusement, les stratifications statistiques des données publiques de Statistique Canada, de l'Institut de la statistique du Québec, ainsi que des publications gouvernementales et les dernières recherches scientifiques sur le sujet ne correspondent pas toujours aux besoins du CCJ. Par exemple, alors que certains rapports fournissent des données pour les 15 à 25 ans ou les 18 à 35 ans, d'autres parlent des 15 à 24 ans et des 25 à 44 ans. Nous avons dans tous les cas priorisé les statistiques les plus récentes.

1. Situation socio-économique des jeunes sur le marché de l'emploi

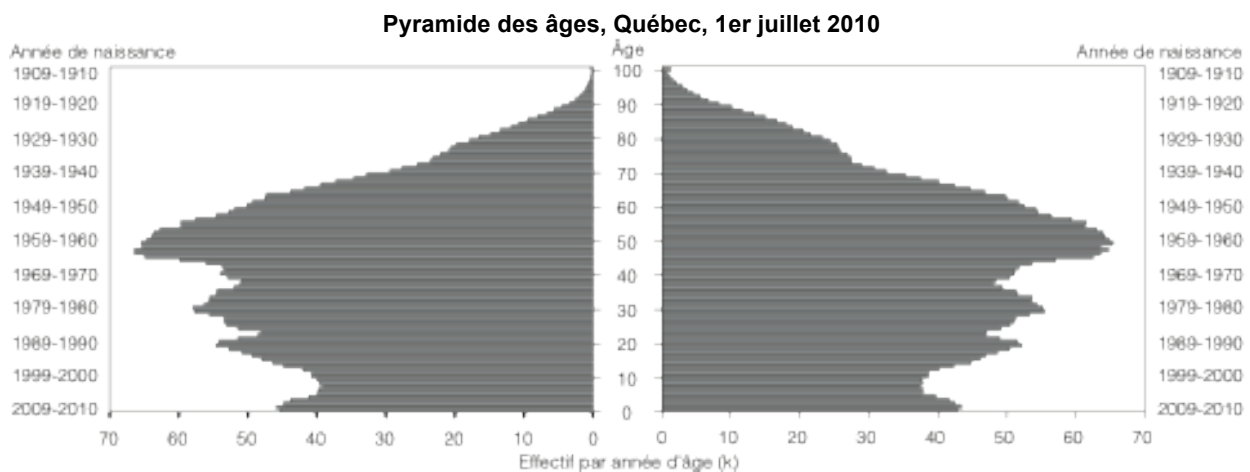
L'objectif du présent chapitre est de tracer un portrait statistique complet de la situation des jeunes sur le marché de l'emploi. L'étude vise les 15 à 35 ans. En fonction des découpes statistiques compilées à travers notre recension des publications gouvernementales et de la littérature scientifique, nous nous concentrerons sur les 18 à 35 ans. D'autres découpes statistiques nous pousseront toutefois à parler des 18 à 25 ans.

Nous nous attarderons notamment aux questions suivantes chez les jeunes :

- Démographie et activité professionnelle chez les jeunes
- Situation des jeunes en régions
- Parcours scolaire des jeunes
- Habitation et logements
- Conditions de vie

1.1. Démographie et activité professionnelle chez les jeunes

Les statistiques de l'ISQ révèlent globalement que les 15 à 64 ans représentaient 69 % de la population en 2010. La pyramide des âges démontre aussi que la structure au Québec est légèrement plus âgée que la structure du Canada.



En regardant les données de plus près, on constate que les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes chez les 15-19 ans (51,14 % de 499 594 individus), les 20-24 ans (51,01 % de 496 925), les 25-29 ans (51,1 % de 534 285) et les 30-34 ans (51,06 % des 547 989). En 2010, on comptait donc au Québec 2 078 793 jeunes de 15 à 34 ans, soit 26,9 % de la population totale.

Population par année d'âge et par sexe, Québec, 1er juillet 2010

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
15-19	255 482	244 112	499 594
20-24	253 488	243 437	496 925
25-29	273 031	261 254	534 285
30-34	279 786	268 203	547 989
Total	1 061 787	1 017 006	2 078 793

ISQ Démographie 2010, p.26

Pour donner une idée de l'évolution des proportions, en 2008, selon l'ISQ, les 15 à 34 ans représentaient 31,7 % de la population. Toujours dans cette catégorie, sur un total de 2 007 000 individus, on comptait 1 025 000 hommes (51,07 %) et 982 000 femmes (48,93 %)¹.

Statistique Canada a compilé de son côté des statistiques comparatives pour les hommes et les femmes entre 1989, 1999 et 2009. On note que le taux de chômage reste stable (de 7,5 à 7,6 %) de 1989 à 1999 et monte à 8,3 % en 2009, alors que la population active augmente de 14 057 en 1989 à 18 369 en 2009.

Chez les hommes, le taux de chômage augmente de 7,4 % en 1989 à 7,8 % en 1999 pour atteindre 8,3 % en 2009. Chez les femmes, on note une tendance inverse, le taux passant de 7,8 % en 1989 à 7,0 % en 2009. Le taux d'emploi connaît une baisse en 1999, mais il revient davantage vers son niveau de 1989 (62,2 %) en 2009 (61,7 %). Ce retour est relié au fait que le taux d'emploi chez les femmes ait augmenté de 53,6 % en 1989 à 58,3 % en 2009, alors que le taux chez les hommes a diminué de 71,1 % (1989) à 65,2 % (2009). En somme, si les changements ne sont pas extrêmes, les hommes et les femmes connaissent une tendance opposée en matière d'activité et de chômage.

¹ Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2008, p.45

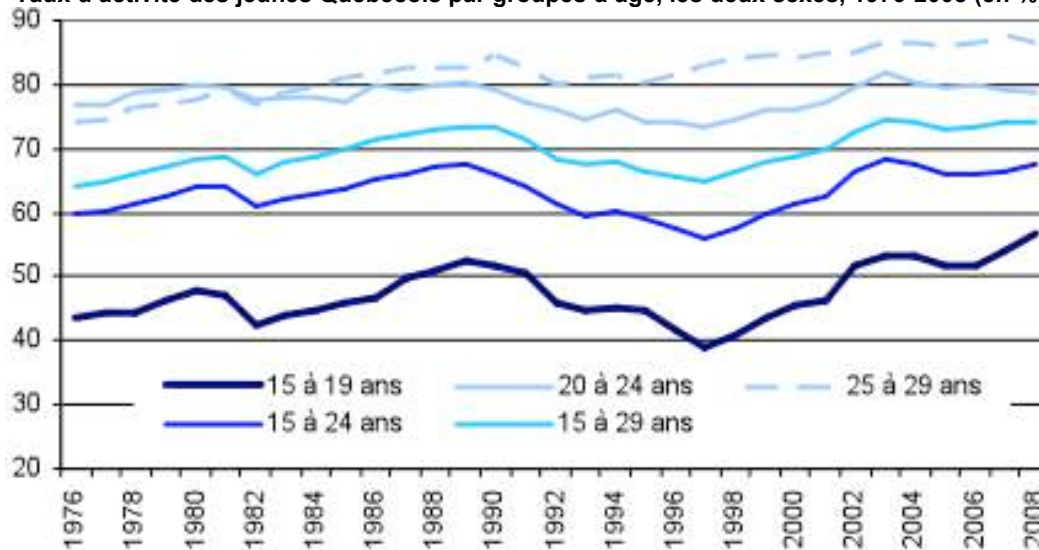
Caractéristiques de la population active, selon le sexe

	1989	1999	2009
Populations active	14057	15588	18369
Hommes	7872	8458	9685
Femmes	7185	7131	8684
Personnes occupées	12996	14407	16849
Hommes	7292	7797	8773
Femmes	5704	6610	8076
Chômeurs	1061	1182	1520
Hommes	580	660	912
Femmes	480	521	608
Taux de chômage	7,5%	7,6%	8,3%
Hommes	7,4%	7,8%	9,4%
Femmes	7,8%	7,3%	7,0%
Taux d'activité	67,3%	65,5%	67,3%
Hommes	76,8%	72,4%	72,0%
Femmes	58,1%	58,9%	62,6%
Taux d'emploi	62,2%	60,6%	61,7%
Hommes	71,1%	66,7%	65,2%
Femmes	53,6%	54,6%	58,3%

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 282-0002., p14

Les travaux de Mircea Vultur font ressortir quelques tendances statistiques fortes quant à l'activité des jeunes. On constate que même si le nombre de jeunes a diminué, ceux-ci enregistrent des records depuis quelques années. Depuis 2003, le taux d'activité pour la tranche des 15 à 29 ans est à son plus haut niveau. Le même phénomène est observé par rapport au taux d'emploi, qui a grimpé à 44,7 % en 2007 chez les 15 à 19 ans et à 72,2 % en 2005 chez les 20 à 24 ans. Chez les 25 à 29 ans, Vultur note une augmentation constante du taux d'emploi depuis les années 1990, qui s'établit en 2007 à 80,7 %.

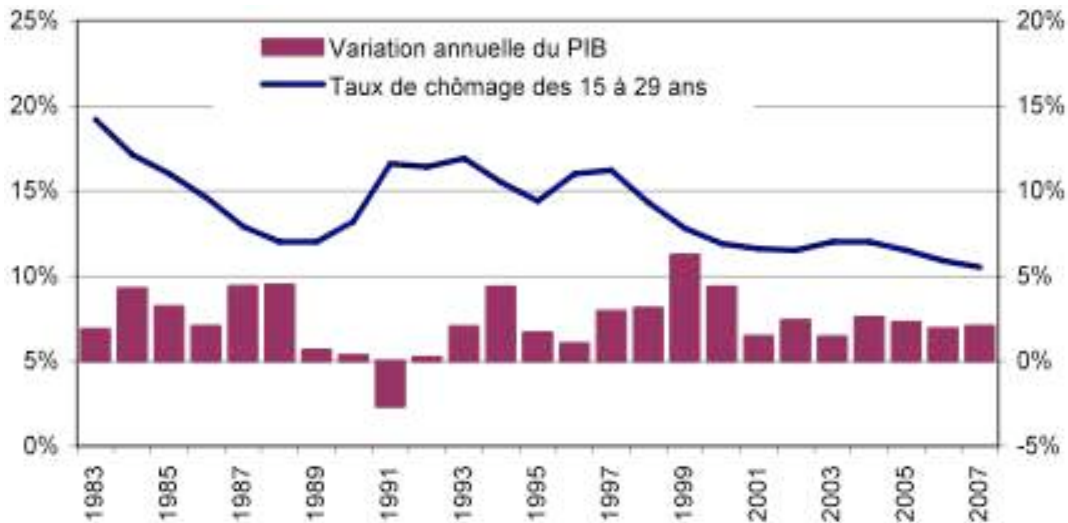
Taux d'activité des jeunes Québécois par groupes d'âge, les deux sexes, 1976-2008 (en %)



Source : Vultur, 2010, p6

Pour ce qui est du taux de chômage, Vultur remarque qu'il est, chez les jeunes, à son plus bas niveau des trente dernières années, même en considérant la présence accrue des 15-29 ans au sein de la population active. Par exemple, le taux chez les 12 à 24 ans était de 12,1 % en 2003.

Taux de chômage des 15-29 ans et variation annuelle du PIB, les deux sexes, Québec, 1983-2007



Source : Vultur, 2010, p9

Toujours est-il que les 15 à 24 ans se retrouvent plus nombreux au chômage – particulièrement en périodes de ralentissement économique. Cette présence plus forte des plus jeunes parmi les chômeurs n'est pas étrangère à l'évolution des critères de recrutement des entreprises. L'expérience du candidat tend d'ailleurs aujourd'hui à devenir ce que l'auteur qualifie de « compétence naturalisée ».

Taux de chômage et part des chômeurs non expérimentés, les deux sexes, Québec, 1976-2007

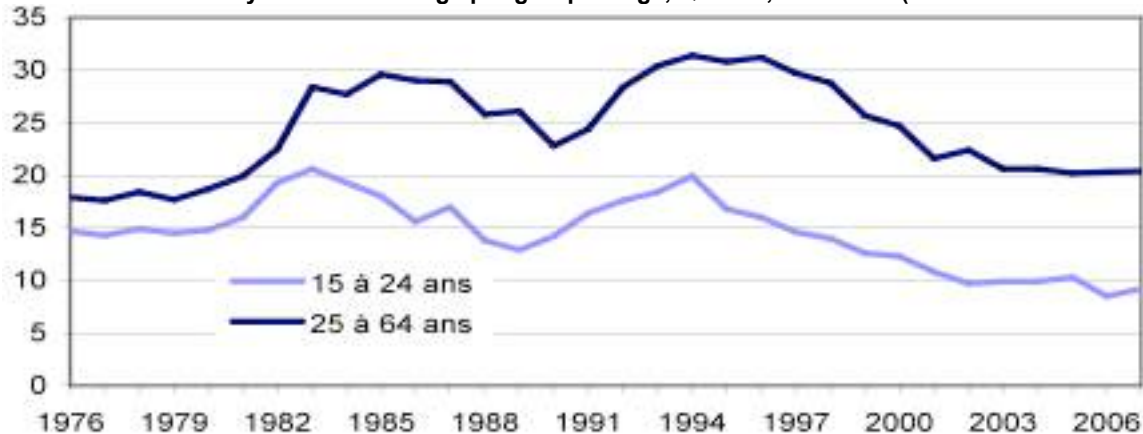


Source : Vultur, 2010, p11

On note par contre que la durée du chômage chez les jeunes est inférieure à la moyenne chez les adultes. La moyenne a raccourci globalement de 1996 à 2007, ce qui représente une diminution à 9 semaines de durée moyenne de chômage chez les 15 à 24 ans.

Le tableau ci-dessous donne une idée quant à la progression de la durée moyenne du chômage. Alors qu'en 1997, la moyenne canadienne était de 31,7 %, celle-ci se tenait en 2006 à 20,4 %.

Évolution de la durée moyenne du chômage par groupe d'âge, Québec, 1976-2007 (en nombre de semaines)



Source : Vultur, 2010, p13

Le raccourcissement de la durée du chômage chez les jeunes indique aussi un changement plus fréquent d'emplois. M. Vultur rapporte que « plus de la moitié des jeunes détiennent le même emploi pendant moins d'un an et environ 20 % des 15 à 24 ans occupent le même emploi pendant moins de quatre mois ». Entre 1976 et 2006, les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans ont aussi gardé leur emploi moins longtemps.

Chez les 20 à 24 ans, la durée moyenne pour un emploi était de 21,6 mois en 2005, comparativement à 25,3 mois en 1976. Pour les 25 à 29 ans, la moyenne passe de 4 ans en 1976, à 3 ans et 4 mois en 2005 (un raccourcissement de 7 mois). Le phénomène inclut les transformations du milieu professionnel en matière de mobilité, autant d'un secteur à l'autre que de façon intrasectorielle (on pense notamment à la réalité des milieux commercial et des services).

Un autre phénomène observé est celui des « NENT », soit celui des jeunes qui ne sont ni à l'école, ni au travail. L'institut de la statistique du Québec utilise ce concept pour qualifier les jeunes qui sont absents du marché du travail pour d'autres raisons que la scolarisation (que ce soit entre autres par découragement, par handicap ou par implication domestique). Cette catégorie, selon l'ISQ, « constitue, de ce fait, un outil de mesure potentiel de main-d'œuvre inutilisée de la population jeune. » (ISQ, 2007 dans Laplatte, 2010).

Alors que les NENT constituaient 22,7 % des 15 à 29 ans en 1976, la proportion était de 11,2 % en 2005 – soit légèrement plus d'un jeune sur dix -, une diminution qui peut largement être attribuée à la participation beaucoup plus forte des femmes au travail et au sein des établissements scolaires. Si les femmes étaient deux fois plus nombreuses que les hommes dans la catégorie des NENT en 1976, on ne note aujourd'hui à peu près plus de différence entre les deux sexes.

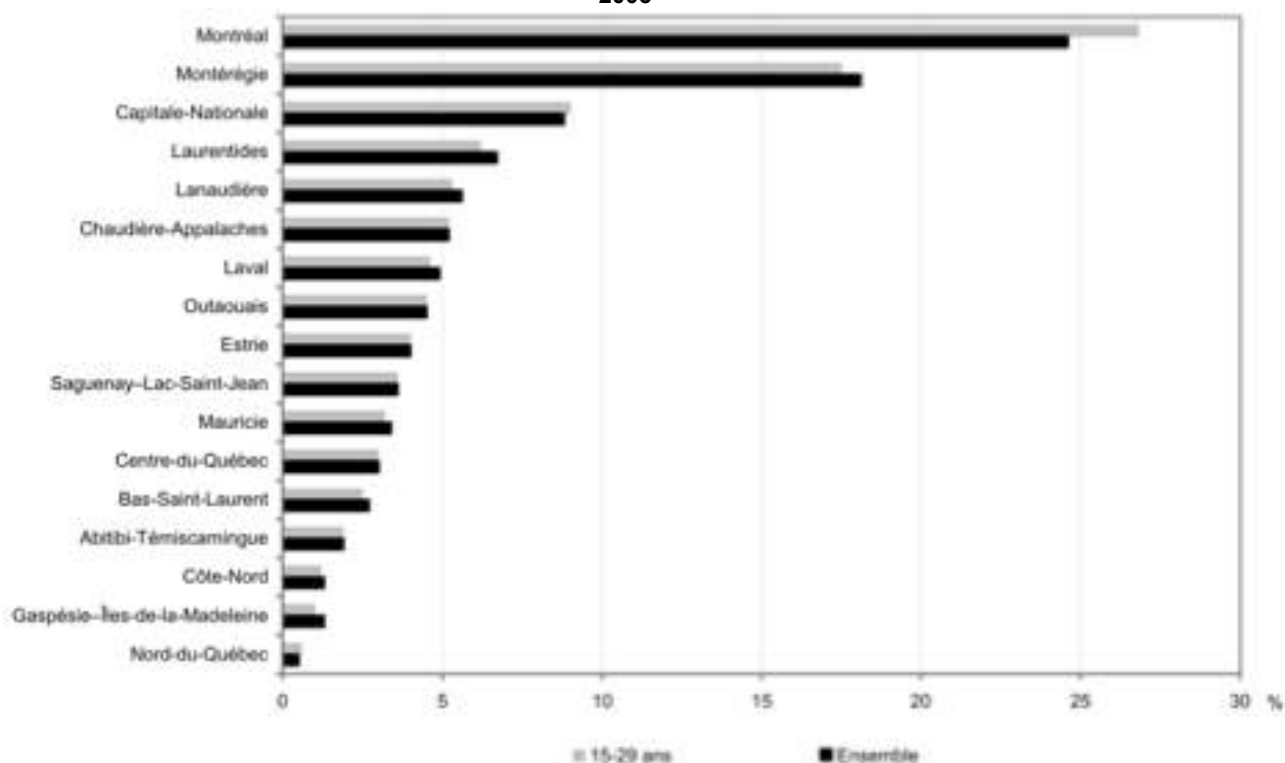
En somme, l'activité professionnelle des jeunes a connu une augmentation importante depuis 1976. Ils contribuent ainsi beaucoup plus à l'économie. Alors que pour les dix dernières années, la proportion de jeunes aux études est restée plutôt stable – entre 60 et 64 % - la part des jeunes dans la population active a augmenté au cours de cette période.

Le groupe des 15 à 19 ans est grandement responsable de « cette croissance, car, en 2000, deux jeunes sur cinq de ce groupe sont dans la population active, alors qu'en 2009, c'est le cas d'un jeune sur deux ». Cette croissance a fait en sorte qu'il y a 60 000 jeunes de 15 à 19 de plus dans la population active qu'il y a dix ans (CSST, 2009, p.5).

1.2. Situation des jeunes en régions

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des 15 à 29 ans (par rapport à l'ensemble de la population) selon les régions administratives. Comme on le voit bien, les jeunes de cet âge sont principalement situés dans la région montréalaise. Si on ajoute à ces jeunes ceux qui sont situés à Laval et en Montérégie, on retrouve dans cette grande région la moitié des jeunes au Québec. Montréal vit donc la plus grande surreprésentation de jeunes, puisqu'ils représentaient 26,8 % de la population montréalaise en 2007, alors que, selon l'ISQ (2007), la moyenne était de 24,6 % pour le Québec entier. Par contraste, les jeunes habitant la région du Nord-du-Québec représentaient en 2007 0,6 % de la population.

Répartition des 15-29 ans et de l'ensemble de la population dans les régions administratives du Québec en 2005



ISQ, 2007, dans Laplatte, 2010, p.28

Benjamin Laplatte, dans son étude sur la conciliation travail-famille (2010), remarque que ces statistiques de représentation ne sont pas « sans lien avec la participation des jeunes au marché du travail, de même qu'avec leur fréquentation scolaire ». Plus spécifiquement, on remarque que la présence urbaine des jeunes augmente en fonction de l'âge, passant notamment de 75 % pour les 15 à 24 ans, à 78 % pour les 25 à 34 ans.

Pour ce qui est de la mobilité interrégionale, cette question est reliée à celle du chômage. Plus il est difficile de décrocher un emploi dans sa région d'origine, plus cette variable peut pousser vers la mobilité. Les régions avec ce genre de difficulté et « ayant des taux de chômage plus élevés vivent souvent un exode » (Chassin, 2005, p.50).

Pour donner une meilleure idée comparative, voici plus bas une illustration des taux de chômage en fonction des régions administratives. On constate qu'en 2010, la région de la Capitale-Nationale détient le taux le plus faible (5,1 %), suivie de près de Chaudière-Appalaches (5,2 %), alors que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, même si elle conserve le taux le plus élevé au Québec, connaît une baisse pour une quatrième année de suite à 14,8 %.

Taux de chômage en fonction des régions administratives en 2010

	15 ans et plus	15-29 ans	30 ans et plus
Bas-Saint-Laurent	10,9	11,8	10,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,5	15,9	8,9
Capitale-Nationale	8,0	10,5	7,0
Mauricie	8,4	12,8	6,9
Estrie	8,1	10,1	7,6
Montréal	9,8	13,0	8,7
Outaouais	8,3	12,1	6,9
Abitibi-Témiscamingue	8,8	10,2	8,4
Côte-Nord et Nord du Québec	10,1	0,0	10,2
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	15,3	0,0	15,0
Chaudière-Appalaches	5,5	9,2	4,2
Laval	7,2	7,1	7,2
Lanaudière	8,3	16,4	6,2
Laurentides	8,9	13,4	7,4
Montérégie	7,7	13,4	5,6
Centre du Québec	6,7	8,7	6,2
Ensemble du Québec	8,6	12,2	7,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Compilation : Institut de la statistique du Québec.

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_active/stat_reg/2011ra_age_tr1.htm

Note : — Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Le chômage peut être une cause de la migration chez les jeunes, mais il peut aussi être une conséquence de celle-ci. Comme nous en parlerons plus tard lorsqu'il sera question d'exclusion sociale, si un individu qui s'exode rompt avec sa famille et son milieu d'origine et finit par vivre seul, il s'expose plus facilement à la pauvreté.

Selon Mme Gauthier, « la réussite dans l'insertion sur le marché du travail tient souvent à l'existence d'un réseau de relations qui ne joue pas seulement en tant que filière de recommandations auprès des employeurs [...] mais en tant que moyen d'information sur les emplois disponibles » (Gauthier, 1994, p.102).

Dans la perspective où la demande en emplois est présente en régions et que les opportunités d'affaires y sont réelles, des organismes tels que Place aux jeunes en région travaillent à améliorer le bilan migratoire des régions, en convainquant les jeunes de rester ou d'y retourner et en attirant d'autres jeunes qui apportent avec eux leurs rêves et leurs projets et contribuent à la vitalité de leur milieu.

1.3. Parcours scolaire des jeunes

Comme le démontrent les données, le parcours scolaire joue un rôle important par rapport au parcours qu'empruntent ensuite les jeunes sur le marché du travail.

On constate tout d'abord que le taux de fréquentation scolaire, chez la population des 15 à 34 ans, a évolué nettement lors des dernières décennies. Alors qu'au total, 63,2 % des jeunes de 15 à 19 ans fréquentaient l'école en 1976, 75,5 % d'entre eux le faisaient en 1986, puis 83,4 % en 2006. L'évolution est plus marquée pour les 20 à 24 ans, qui n'étaient que 17,5 % à fréquenter les institutions scolaires en 1976, alors qu'ils étaient 27,2 % à le faire en 1986 et 43,3 % en 2006.

On note également une progression beaucoup plus importante de la présence des femmes au sein des établissements scolaires, alors que le taux de femmes de 15 à 19 ans à l'école est passé de 62,3 % en 1976 à 86,2 % en 2006, contre une progression de 64 % en 1976 à 80,7 % en 2006 pour les hommes (un recul par rapport au taux de 81,4 % de 1996). D'ailleurs, dès 1986, les femmes avaient dépassé les hommes de 15 à 19 ans. Chez les 20 à 24 ans, les femmes passent d'un taux de 14,4 % en 1976, à 47,4 % en 2006. Les hommes de 20 à 24 ans sont passés de 20,5 % en 1976 à 39,3 % en 2006.

Taux de fréquentation scolaire, de la population de 15 à 34 ans, selon le groupe d'âge, le sexe, Québec, 1976 à 2006

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Total
1976			
15-19 ans	64,0	62,3	63,2
20-24 ans	20,5	14,4	17,5
1986			
15-19 ans	73,3	77,9	75,5
20-24 ans	27,5	27,0	27,2
1996			
15-19 ans	81,4	84,0	82,7
20-24 ans	37,7	39,9	38,8
2006			
15-19 ans	80,7	86,2	83,4
20-24 ans	39,3	47,4	43,3

Source : Statistique Canada, 2001, 2006

Les plus récentes données disponibles via le recensement donnent une représentation complète de la population des 15 ans et plus en fonction de leur niveau de scolarité atteint.

On remarque par exemple qu'alors que 38,5 % des hommes de 65 ans et plus et 43,1 % des femmes du même âge ont 0 à 8 années d'études complétées, chez les 25 à

34 ans, 45 % des hommes et 42,2 % des femmes ont un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires. Toujours dans la catégorie des 25-34 ans, 18,4 % des hommes détiennent un baccalauréat, alors que c'est le cas pour 27,3 % des femmes. Chez les 15 à 24 ans, 28,1 % des hommes ont des études secondaires partielles, alors que 28,1 % des femmes ont un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires.

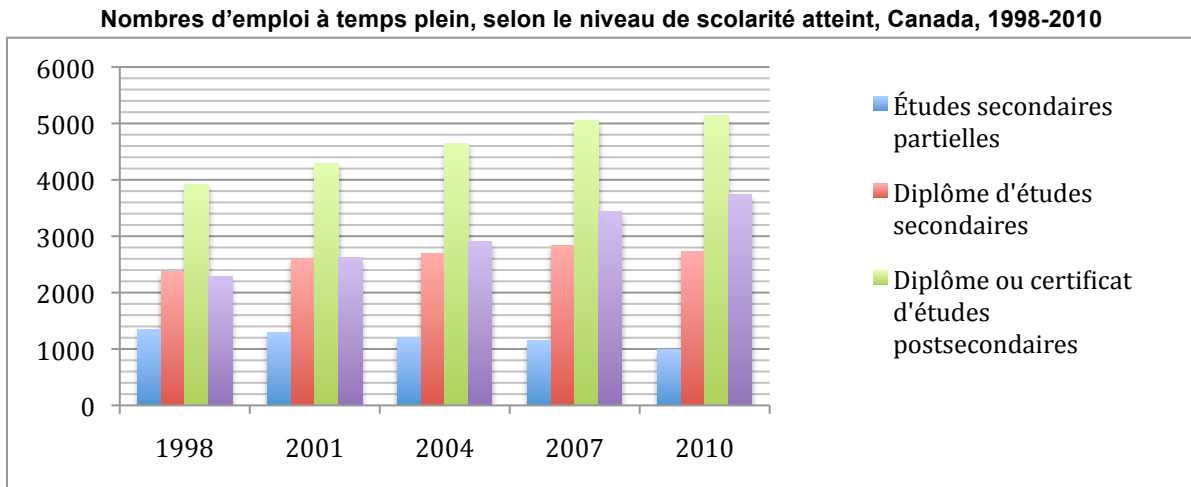
Au total, chez les 15 à 34 ans, plus du tiers des hommes (35,9 %) et des femmes (35,15 %) détiennent un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires.

Chez les 25 à 34 ans, la moyenne est plus élevée pour la même catégorie, mais elle l'est également pour l'université, puisque près d'un homme sur quatre (24,1 %) détient un grade universitaire, alors que c'est le cas pour plus du tiers des femmes (33,5 %). Les 25 à 34 ans sont donc au-dessus de la moyenne générale quant à l'éducation universitaire (17,7 % chez les hommes et 17,2 % chez les femmes.).

Répartition de la population de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, le sexe et le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2006

Source : ISQ, 2009a

Ces statistiques prennent en partie leur sens lorsque l'on observe l'évolution significative à travers le temps du nombre d'emplois qui demandent des études postsecondaires.



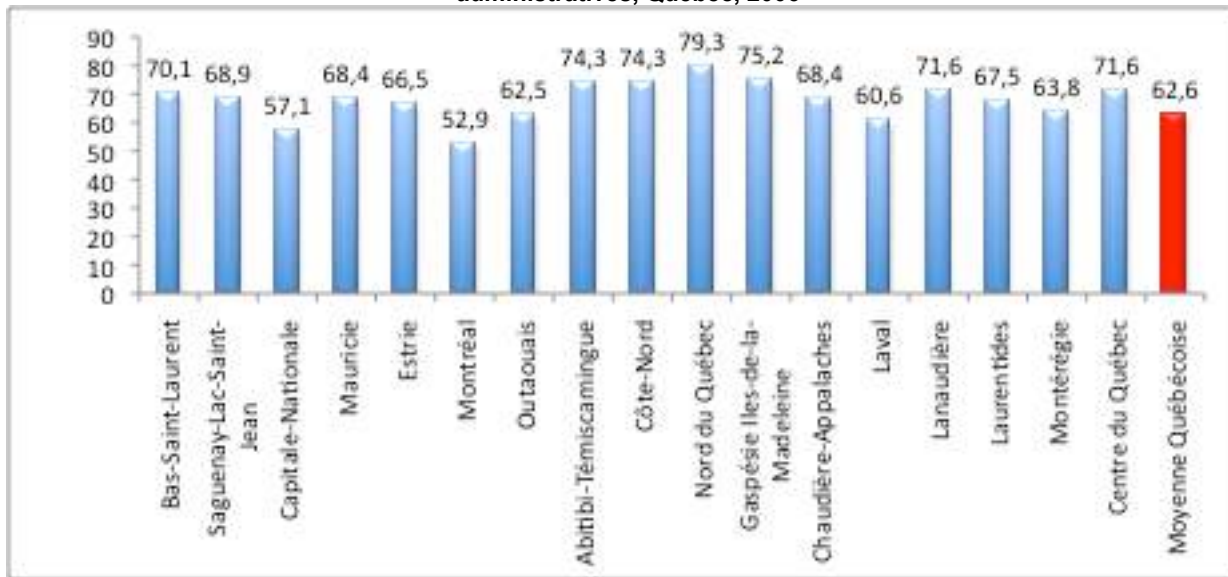
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, CANSIM 282-0004

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, le nombre d'emplois à temps plein occupé par des employés avec des études secondaires partielles a diminué entre 1998 (1 349 000 individus) et 2010 (985 000 individus). Les emplois occupés par des individus détenant des études secondaires sont demeurés stables, mais le nombre d'employés avec un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires a bondi de 3 924 000 en 1998 à 5 141 000 en 2010. Les employés qui sont aussi diplômés universitaires sont également plus nombreux, étant passés de 2 292 000 en 1998 à 3 748 000 en 2010. Plus simplement, on observe une diminution accélérée d'employés détenant des

études secondaires partielles, alors que le nombre d'employés détenant des études postsecondaires et universitaires est nettement en hausse.

Comme nous l'avons fait précédemment pour la question du chômage, nous pouvons analyser cette question en fonction des régions administratives du Québec. En moyenne, 62,6 % des personnes de 15 ans et plus ont des études antérieures au niveau collégial, alors que cette moyenne diminue à 52,9 % à Montréal et à 57,1 % dans la Capitale-Nationale. Le Nord du Québec détient la moyenne la plus élevée à 79,3 %.

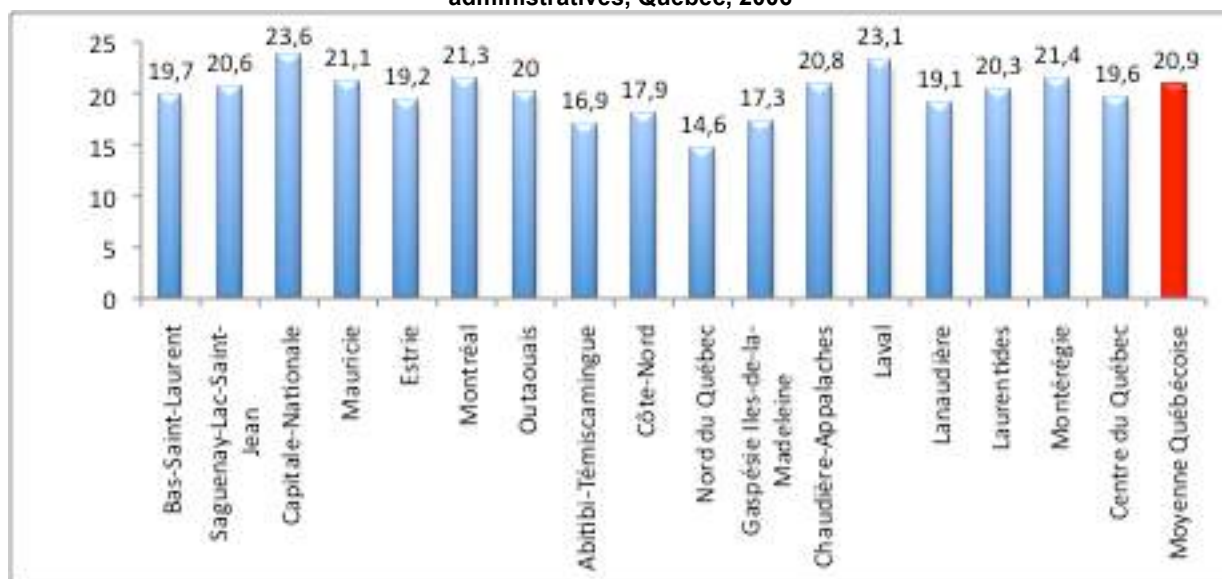
Personnes de 15 ans et plus ayant des études, certificat ou diplôme antérieur au collégial, par régions administratives, Québec, 2006



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, compilation de QCM 2011 p47-63

La moyenne québécoise de personnes de 15 ans et plus détenant un certificat ou un diplôme antérieur à l'université est de 20,9 %. La Capitale-Nationale détient la moyenne la plus élevée à 23,6 %, suivie de près par Laval à 23,1 %, alors que le Nord du Québec se situe à 14,6 %, suivi de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à 17,3 %.

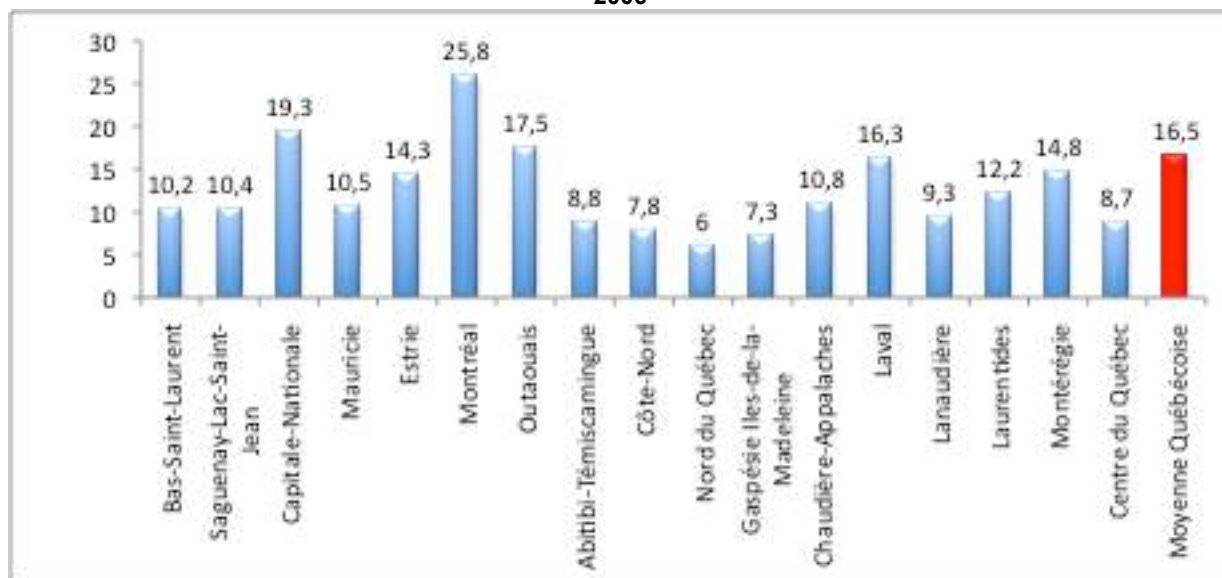
Personnes de 15 ans et plus ayant un certificat ou diplôme antérieur à l'université, par régions administratives, Québec, 2006



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, compilation de QCM 2011 p47-63

Pour ce qui est des personnes de 15 ans et plus détenant un certificat ou un diplôme universitaire, la moyenne québécoise est de 16,5 %. Alors que le Nord-du-Québec (6 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (7,3 %) sont sous la moyenne, Montréal (25,8 %) et la région de la Capitale-Nationale (19,3 %) se situent au-dessus de la moyenne.

Personnes de 15 ans et plus ayant un certificat ou diplôme universitaire, par régions administratives, Québec, 2006



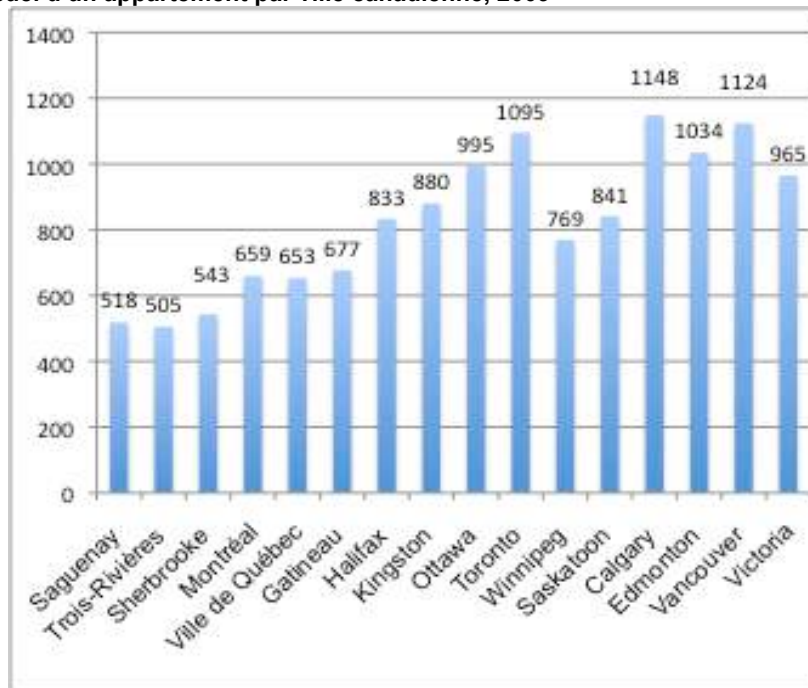
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, compilation de QCM 2011 p47-63

1.4. Habitation et logement

Le logement constitue l'une des dépenses mensuelles majeures chez les jeunes et on note ici certaines tendances.

On retrouve ci-dessous une illustration des loyers moyens mensuels en fonction des villes québécoises et canadiennes, issue d'un rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La comparaison est basée sur les données recueillies lors du recensement de 2006². D'ores et déjà, l'écart est notable entre les loyers québécois et ceux des autres régions métropolitaines du Canada.

Loyer moyen mensuel d'un appartement par ville canadienne, 2009



Source : SCHL, Rapport sur le marché locatif - automne 2009

En 2008, les loyers mensuels moyens les plus élevés au Québec se trouvaient à Gatineau (677 \$), à Montréal (659 \$) et à Québec (653 \$), alors que les plus bas étaient à Trois-Rivières (505 \$), à Saguenay (518 \$) et à Sherbrooke (543 \$).

Si les loyers moyens sont beaucoup plus bas au Québec qu'ailleurs au pays, la tendance demeure continuellement à la hausse. Selon l'annonce de la SCHL, en 2010 le loyer mensuel moyen à Québec était rendu à 676 \$ (597 \$ en basse ville, 881 \$ en haute ville) et de 669 \$ à Montréal³.

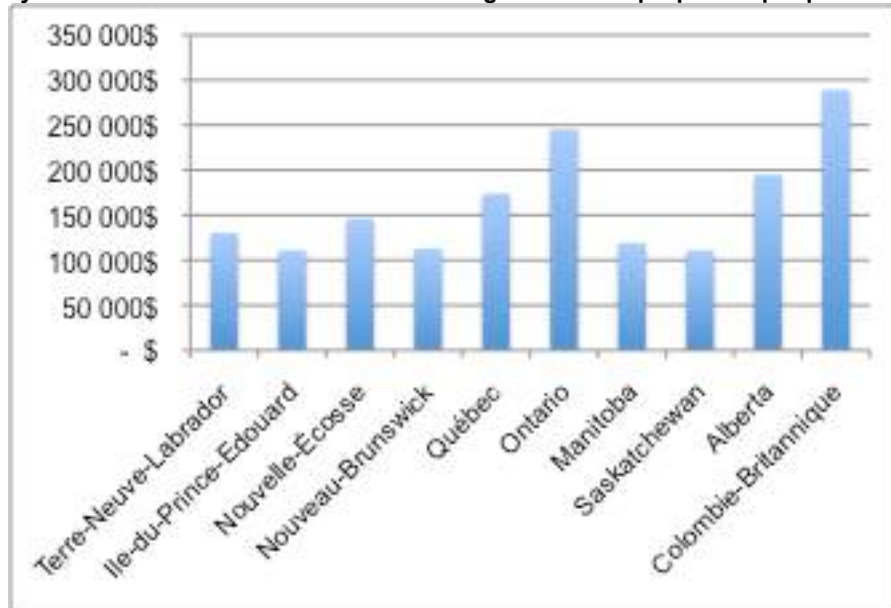
² On considère pour ces moyennes les appartements d'initiative privée comptant au moins trois chambres.

³ Le Soleil, « Loyer mensuel moyen : Québec et Montréal coude à coude », 21 décembre 2010

[En ligne] <http://montoit.cyberpresse.ca/habitation/immobilier/201012/21/01-4354319-loyer-mensuel-moyen-quebec-et-montreal-coude-a-coude.php> (Page consultée le 3 avril 2011)

Pour ce qui est du prix moyen d'une maison unifamiliale ou d'un logement en copropriété, le tableau suivant illustre les écarts d'un bout à l'autre du Canada.

Prix moyen d'une maison unifamiliale ou d'un logement en copropriétés par province, 2004



Source : SCHL, L'Observateur du logement au Canada 2005.

En 2004, la moyenne provinciale était de 163 283,9 \$. Le Québec se situait légèrement au-dessus, avec un prix moyen de maison unifamiliale de 173 725 \$, précédé par la Colombie-Britannique (289 107 \$), l'Ontario (245 229 \$) et l'Alberta (194 769 \$). Le Québec est suivi de la Nouvelle-Écosse (146 096 \$), de Terre-Neuve-et-Labrador (130 096 \$), du Manitoba (119 245 \$) et du Nouveau-Brunswick (112 933 \$). L'Île-du-Prince-Édouard (110 815 \$) et la Saskatchewan (110 824 \$) ferment la marche.

Pour donner une meilleure idée de la situation des jeunes (bénéficiaires ou non de l'AFE) en matière de logement, le tableau suivant étale les âges moyens des jeunes étudiants en fonction de leur niveau d'étude et selon leur lieu de résidence durant l'année scolaire de 2006-07. Ainsi, chez les étudiants, les statistiques ne tendent pas vers le « phénomène Tanguy », tant médiatisé ces dernières années, l'âge moyen total étant de 20,4 ans chez les bénéficiaires (bén.) et 19,2 chez les non-bénéficiaires (N-b.) de l'AFE.

Âge moyen des étudiants selon le lieu de résidence au cours de l'année scolaire 2006-2007, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(ans)		(ans)		(ans)		(ans)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Chez les parents ou l'un d'eux	20,4	19,8	18,6	18,0	22,0	21,3	20,4	19,2
Avec un conjoint	29,6	34,9	27,8	25,9	29,4	28,4	29,0	30,1
Seuls	26,3	30,3	22,4	23,3	26,2	25,2	24,9	26,0
Avec d'autres personnes	22,7	25,1	21,2	20,7	23,4	22,1	22,6	22,2
Total	25,2	24,9	21,8	18,9	25,2	23,2	24,0	21,6

Source : MELS, 2009, p.48

Les données du MELS montrent qu'au total, les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents paient en moyenne 545\$ (bén.) et 569\$ (N.-b.) par mois pour un logement. L'habitation en résidence étudiante est la moins coûteuse en moyenne, puisqu'elle coûte entre 299\$ (bén.) et 365\$ (N.-b.). Dès lors que ce type de logement n'est pas disponible, les coûts grimpent en général, un appartement en multiplex, par exemple, coûtant 526\$ (bén.) et 512\$ (N.-b.) par mois.

Frais de logement mensuels selon le type de logement occupé par les étudiants qui ne résident pas chez leurs parents, le statut à l'Aide financière aux études et l'ordre d'enseignement

	Formation professionnelle		Collégial		Université		Total	
	(\$)		(\$)		(\$)		(\$)	
	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.	Bén.	N.-b.
Maison	767	749	521	483	691	725	646	679
Appartement dans un multiplex	576	553	491	444	534	527	526	512
Appartement dans un duplex ou un triplex	716	848	605	519	643	517	648	618
Résidence étudiante	305	370	266	350	333	381	299	365
Copropriété	475	1 700	433	1 363	560	688	542	880
Appartement dans un HLM	682	476	386	-	552	525	523	491
Autres	419	200	272	694	343	377	324	463
NSP/NRP	500	-	190	300	-	800	431	437
Total	640	672	485	473	556	565	545	569

Source : MELS, Enquête, conditions de vie, p.50

Il est évident qu'un lien existe entre la situation des étudiants et les tendances du marché du logement. Bien qu'il soit difficile d'évaluer la proportion exacte des consommateurs que représentent les jeunes étudiants dans le milieu du logement, Eric Faussurier s'est intéressé à la question dans le cadre d'une recherche effectuée pour la FEUQ en 2009. M. Faussurier constate que les étudiants, tout comme les nouveaux arrivants, constituent « un groupe prédisposé au logement locatif et à une situation précaire due à leurs faibles ressources » (Faussurier, 2009, p.10). Faussurier combine le taux d'inoccupation des logements, le coût moyen du logement, ainsi que le rapport

des frais de logements au revenu moyen (RFLR)⁴, afin d'évaluer la situation du logement des étudiants.

Bien que la recherche soit sur les étudiants, elle n'en demeure pas moins pertinente pour la nôtre puisqu'il s'est intéressé à la catégorie des ménages non familiaux, locataires et dirigés par un individu âgé entre 15 et 29 ans. On remarque que dans pratiquement toutes les villes universitaires du Québec, le taux d'inoccupation est de moins de 3 %. Faussurier considère toutefois que lorsque l'inoccupation ne dépasse pas le 3 %, la situation du logement locatif peut être en péril.

Ainsi, en **Abitibi-Témiscamingue**, où l'on retrouve l'UQAT, on tente d'attirer des jeunes pour qu'ils y vivent, alors que le taux d'inoccupation n'est que de 0,5 % et que c'est le personnel universitaire qui en vient à héberger les jeunes. La situation est telle que le magazine *L'actualité*, par exemple, a mentionné en ses pages le fait qu'à l'automne 2009, « des étudiants autochtones ont dû renoncer à leur session faute d'avoir trouvé un logement »⁵.

Du côté de **Trois-Rivières**, on retrouve le plus bas taux de location des plus grandes villes canadiennes, mais si personne n'investit dans la construction de logement locatif, le taux demeurera autour d'environ 1 %.

À **Rimouski**, le taux est autour de 0,5 %, mais selon Faussurier, la construction de nouveaux logements pousserait le coût des logements à augmenter, ce qui heurterait davantage le revenu des étudiants.

Chicoutimi est le seul endroit où l'on note un bilan migratoire négatif pour les jeunes, alors que les autres villes universitaires gardent un bilan plutôt positif à ce niveau. Les nouvelles constructions dans le coin ont entraîné une hausse des prix, ce qui n'aide en rien les 15 à 29 ans, qui y dépensent déjà plus de 30 % de leurs revenus en loyer.

Le bilan économique positif de **Sherbrooke** a permis à nombre de jeunes de 15 à 29 ans d'accéder à un emploi, ce qui a eu pour effet évident d'améliorer la situation économique des jeunes. Des jeunes avec une meilleure situation économique ont donc migré davantage à l'extérieur des habitations familiales. La ville vit d'ailleurs une situation unique, puisque le tût d'inoccupation dans le coin de l'université s'approche de la marque de 3 %.

L'économie de la région de **Québec** est très prospère et on note par conséquent une augmentation de la demande en loyers. Comme on l'a vu précédemment, le prix des logements y connaît l'une des plus importantes progressions au Québec, principalement en basse ville et en haute ville.

À **Montréal**, finalement, Faussurier note la situation suivante : certains quartiers

⁴ Ce troisième indice permet d'évaluer la part des revenus d'un ménage qui va aux frais de logements.

⁵ GRÉGOIRE, Isabelle, « Abitibi : Une mine d'emplois » In. *L'actualité*, 15 mars 2010, p.25

dépassent la marque de 3 % d'inoccupation, mais on parle principalement de studios. Tous les logements possédant 2 chambres à coucher ou plus sont sous la barre du 3 %. Comme ce type de logements est celui qui est le plus fréquemment utilisé par les jeunes étudiants, on se retrouve somme toute en situation difficile, considérant notamment le fait que la ville compte en son sein 4 universités qui attirent naturellement beaucoup de jeunes, autant en anglais qu'en français.

En somme, pratiquement toutes les villes étudiées ont un problème de logement, puisque les 15 à 29 ans dépensent plus de 30 % de leurs revenus en loyer et que le taux d'inoccupation descend sous le seuil critique de 3 % partout (sauf à Sherbrooke).

Par ailleurs, pour un portrait plus complet d'où se situent les jeunes de 15 à 29 ans à travers les villes du Québec, vous trouverez en annexe des informations sur le solde migratoire du Québec.

1.5. Conditions de vie

Nous considérerons dans cette sous-section diverses informations permettant de dresser un portrait global des conditions des jeunes, qu'il s'agisse par exemple de la composition de leur ménage, de la langue qu'ils parlent, de leur perception de leur santé financière ou psychologique ou encore de leur consommation de drogues.

Ménages

Pour ce qui est de la composition du ménage, chez les 15 à 24 ans, l'ISQ rapporte que 1,9 % des individus vivent seuls, que 6,1 % vivent en couple sans enfants, que 61,6 % des jeunes de 15 à 24 ans vivent en couple avec enfants, alors qu'on compte 17,4 % de familles monoparentales. Chez les 25 à 44 ans, 7,9 % vivent seuls, alors que 16,4 % vivent en couple sans enfant, que 60,7 % sont en couple avec enfants et que 9,2 % sont en famille monoparentale.

Composition du ménage selon le sexe et l'âge du répondant, population de 15 ans et plus, Québec, 2008

	Personne vivant seule	Couple sans enfant	Couple avec enfants	Famille monoparentale	Autre
	%				
Total	13,4	28,7	42,7	8,5	6,7
Hommes	10,7	30,5	45,8	6,4	6,5
Femmes	16,0	26,9	39,7	10,5	6,9
15-24 ans	1,9	6,1	61,6	17,4	13,0
25-44 ans	7,9	16,4	60,7	9,2	5,9
45-64 ans	15,3	38,8	34,6	6,3	5,0
65 ans et plus	31,7	53,8	5,1	3,3	6,1
Pe (k)	847	1 815	2 702	538	425

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008. (ISQ 2010, EQSP, p46)

Langue

Pour ce qui est de la langue parlée à la maison, certaines données doivent être interprétées avec prudence en raison de coefficients de variation élevés. Néanmoins, on constate que chez les 25-44 ans, 79,8 % des individus parlent uniquement français à la maison, alors que 5 % parlent le français et d'autres langues, que 9,2 % parlent anglais (sans français) avec ou sans autre(s) langue(s), et que 6 % ne parlent ni français, ni l'anglais.

Chez les plus jeunes (15-24 ans), 81,1 % parlent français uniquement, alors que 11,4 % parlent anglais (sans français) avec ou sans autre(s) langue(s). Dans la même catégorie, 2,5 % parlent le français avec d'autres langues et 5 % ne parlent ni français, ni anglais.

Langue parlée à la maison⁶ selon le sexe⁷ et l'âge du répondant, population de 15 ans et plus, Québec, 2008

	Français uniquement	Français et autre(s) langue(s)	Anglais sans français et avec ou sans autre(s) langue(s)	Ni français ni anglais
	%			
Total	82,7	3,8	9,3	4,2
Hommes	82,6	4,0	9,3	4,1
Femmes	82,7	3,7	9,4	4,3
15-24 ans	81,1	2,5*	11,4	5,0*
25-44 ans	79,8	5,0	9,2	6,0
45-64 ans	85,5	3,2	8,6	2,7
65 ans et plus	83,9	4,0	9,3	2,8*
Pe (k)	5 230	242	591	264

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008. (ISQ 2010, EQSP, p47)

Santé financière

En matière de la perception qu'ont les jeunes de leur situation financière, malgré certaines données qui doivent être prises avec prudence, on note une tendance cohérente. L'écart est mince entre 15 et 34 ans et la moyenne de cette catégorie donne une proportion de 39,6 % d'individus qui se perçoivent comme étant à l'aise financièrement.

⁶ Il s'agit de la langue parlée le plus souvent à la maison; plus d'une langue pouvait être indiquée.

⁷ Le test d'association entre la variable langue parlée à la maison et la variable sexe n'est pas significatif au seuil de 5 %.

Plus de la moitié (51,27 %) considèrent qu'ils ont des revenus suffisants. Moins d'une personne sur dix (7,87 %) se considère comme étant pauvre. On note toutefois ici que les jeunes de 15 à 19 ans sont 5,8 % à se voir ainsi, contre 8,9 % pour les 20 à 34 ans. Moins d'une personne sur cent (1,27 %) se considère comme étant très pauvre chez les 15 à 34 ans.

Perception de sa situation financière selon le sexe et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2008

	À l'aise financièrement	Revenus suffisants	Pauvre	Très pauvre
	%			
Total	35,0	54,0	9,4	1,6
Hommes	37,1	52,5	8,9	1,6
Femmes	33,0	55,5	9,9	1,7
15-19 ans	42,6	50,1	5,8	1,5**
20-24 ans	37,8	52,5	8,9	0,9**
25-34 ans	38,4	51,2	8,9	1,4*
35-44 ans	37,4	50,9	9,8	1,9*
45-64 ans	31,7	56,6	9,6	2,1
65-74 ans	29,4	57,4	12,0	1,1*
75 ans et plus	31,7	58,0	10,0	0,4**
Pe (k)	2 214	3 417	593	102

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008*. (ISQ 2010, EQSP, p51)

Santé psychologique

L'évaluation du niveau de détresse psychologique chez les 15 ans et plus ne permet pas tant de saisir précisément l'ampleur de la détresse psychologique chez les jeunes que de comparer ce niveau observé au sein de différentes catégories. On note que le niveau élevé observé semble diminuer légèrement, par exemple, en fonction de la scolarité. Chez ceux et celles qui ont des études d'un niveau inférieur au DES, on note un taux de 26,3 %, alors qu'il se situe à 18 % chez les détenteurs de diplômes d'études universitaires.

La détresse élevée semble plus présente chez les ménages aux revenus plus faibles (33,6 % pour le quintile 1) que dans les ménages aux revenus plus élevés (19,6 % pour les quintiles suivants). Chez ceux qui se perçoivent comme étant pauvres ou très pauvres, on compte 44,6 % de niveau élevé de détresse, contre 19,3 % chez ceux et celles qui se considèrent à l'aise ou comme ayant des revenus suffisants.

Le taux varie également en fonction de l'occupation de l'individu. Il est de 37,9 % chez les personnes sans emploi, alors qu'il est de 24,8 % chez les étudiants, contre 20,9 % chez les travailleurs.

Niveau élevé¹ sur l'échelle de détresse psychologique (K6) selon certaines caractéristiques socioéconomiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2008

	%
Niveau de scolarité	
Niveau inférieur au DES	26,3
Diplôme d'études secondaires (DES)	23,1
Diplôme ou certificat d'études collégiales ²	21,5
Diplôme d'études universitaires	18,0
Indice du niveau de revenu du ménage	
Quintile 1 (faible)	33,6
Quintile 2 et suivants	19,6
Perception de sa situation financière	
Pauvre ou très pauvre	44,6
À l'aise ou revenus suffisants	19,3
Occupation principale	
Travailleurs	20,9
Étudiants	24,8
Personnes sans emploi	37,9
Retraités	18,2

1. Il est important de ne pas utiliser les proportions du tableau comme des estimations de la prévalence de la détresse psychologique, mais plutôt comme des valeurs à comparer à la proportion correspondant au quintile supérieur (22 %).
2. Cette catégorie inclut aussi le diplôme ou le certificat d'études d'une école de métiers ou d'une école de formation professionnelle.

Source : *Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008. (ISQ 2010, EQSP, p74)*

Drogues

Les données de l'ISQ (2008) permettent aussi de donner une bonne idée du rapport des jeunes aux différentes drogues. Dans un premier temps, pour les 15-24 ans, 40,1 % des hommes et 44,6 % des femmes affirment n'avoir jamais consommé de drogues. Un homme sur cinq (20,1 %) et une femme sur quatre (26,4 %) disent être d'anciens consommateurs, alors que 39,8 % des hommes et 28,9 % des femmes disent être des consommateurs actuels.

Chez les 25-44 ans, 36,4 % des hommes et 47,3 % des femmes disent n'avoir jamais consommé, alors que 41,2 % des hommes et 42,8 % des femmes sont d'anciens consommateurs et que 22,4 % des hommes disent consommer actuellement, contre 9,9 % chez les femmes.

Globalement, chez les 15-24 ans, on trouve ainsi 42,3 % qui n'ont jamais consommé, 23,2 % qui auraient cessé et 34,5 % qui consomment encore, contre respectivement

41,7 %, 42 % et 16,2 % chez les 25-44 ans. À titre comparatif, chez les 65 ans et plus, 92 % des gens affirment n'avoir jamais consommé de drogues.

Type de consommateurs de drogues selon l'âge et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2008

	Jamais consommé	Anciens consommateurs ¹	Consommateurs actuels ²
	%		
Total	54,4	32,5	13,1
15-24 ans	42,3	23,2	34,5
25-44 ans	41,7	42,0	16,2
45-64 ans	56,7	37,8	5,5
65 ans et plus	92,0	7,3	0,7*
Hommes	48,2	34,6	17,2
15-24 ans	40,1	20,1	39,8
25-44 ans	36,4	41,2	22,4
45-64 ans	48,9	43,5	7,7
65 ans et plus	88,7	10,4	0,9**
Femmes	60,4	30,6	9,0
15-24 ans	44,6	26,4	28,9
25-44 ans	47,3	42,8	9,9
45-64 ans	64,3	32,4	3,3
65 ans et plus	94,6	4,9	0,5**

1. Personnes ayant déjà consommé de la drogue, mais aucune au cours des 12 derniers mois.

2. Personnes ayant consommé un ou plusieurs types de drogues au cours des 12 derniers mois.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : *Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008. (ISQ 2010, EQSP, p163)*

Pour ce qui est du nombre de drogues consommées, 33,4 % des 15 à 24 ans affirment avoir essayé une seule drogue, alors que 8,4 % en ont consommé deux différentes, et 15,9 % en ont consommé trois sortes ou plus au cours de leur vie.

Chez les 25-44 ans, 29,9 % de ceux qui ont consommé de la drogue dans leur vie en ont essayé une seule, alors que 12,3 % en ont consommé deux sortes et 16,1 % en ont consommé trois sortes ou plus.

Les statistiques chez les hommes et les femmes sont relativement similaires à ce niveau. Chez les 15-24 ans, le tiers des individus n'ont consommé qu'une seule drogue, chez les hommes (33 %) comme chez les femmes (33,8 %).

On observe pratiquement la même chose chez les 25-44 ans (29 % chez les hommes et 30,8 % chez les femmes). On compte toutefois un nombre plus élevé d'hommes ayant essayé trois drogues ou plus (19,7 % en moyenne chez les 15-44 ans) que de femmes (12,25 %).

Nombre de drogues consommées au cours de la vie selon l'âge et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2008

	Aucune	Une drogue	Deux drogues	Trois drogues ou plus
	%			
Total	54,4	26,8	8,1	10,7
15-24 ans	42,3	33,4	8,4	15,9
25-44 ans	41,7	29,9	12,3	16,1
45-64 ans	56,7	29,0	7,1	7,2
65 ans et plus	92,0	7,1	0,5**	0,4**
Hommes	48,2	28,3	9,5	14,0
15-24 ans	40,1	33,0	8,7	18,3
25-44 ans	36,4	29,0	13,5	21,1
45-64 ans	48,8	32,2	9,0	10,0
65 ans et plus	88,7	10,0	0,8**	0,6**
Femmes	60,4	25,4	6,8	7,4
15-24 ans	44,6	33,8	8,1	13,5
25-44 ans	47,3	30,8	11,0	11,0
45-64 ans	64,3	25,9	5,3	4,5
65 ans et plus	94,6	4,8	0,2**	0,3**

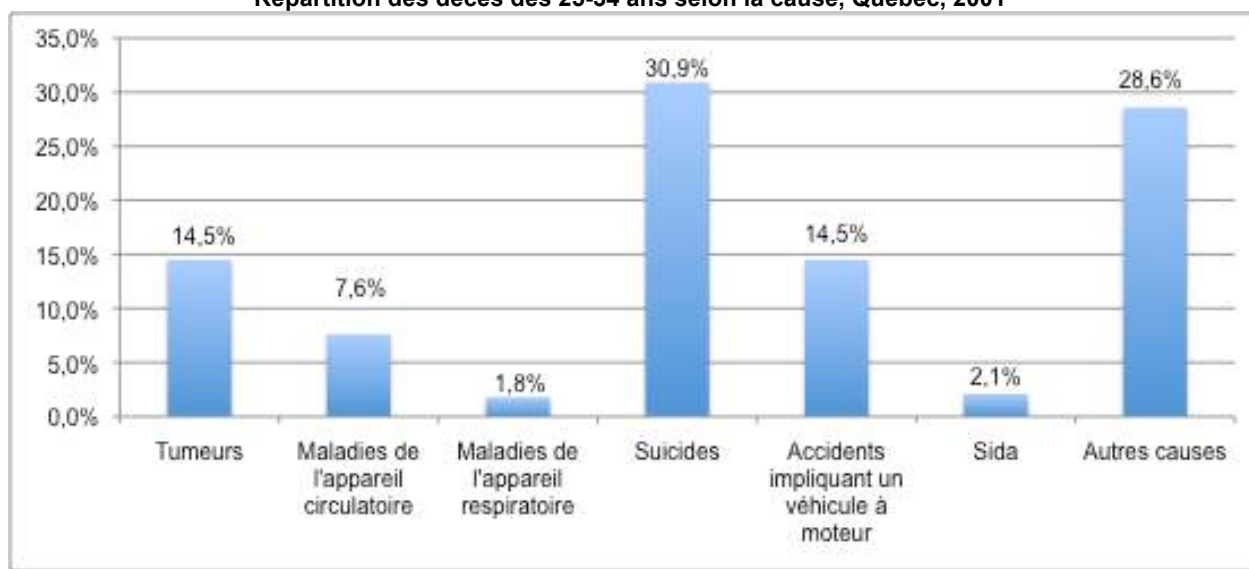
** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008. (ISQ 2010, EQSP, p164)

Mortalité

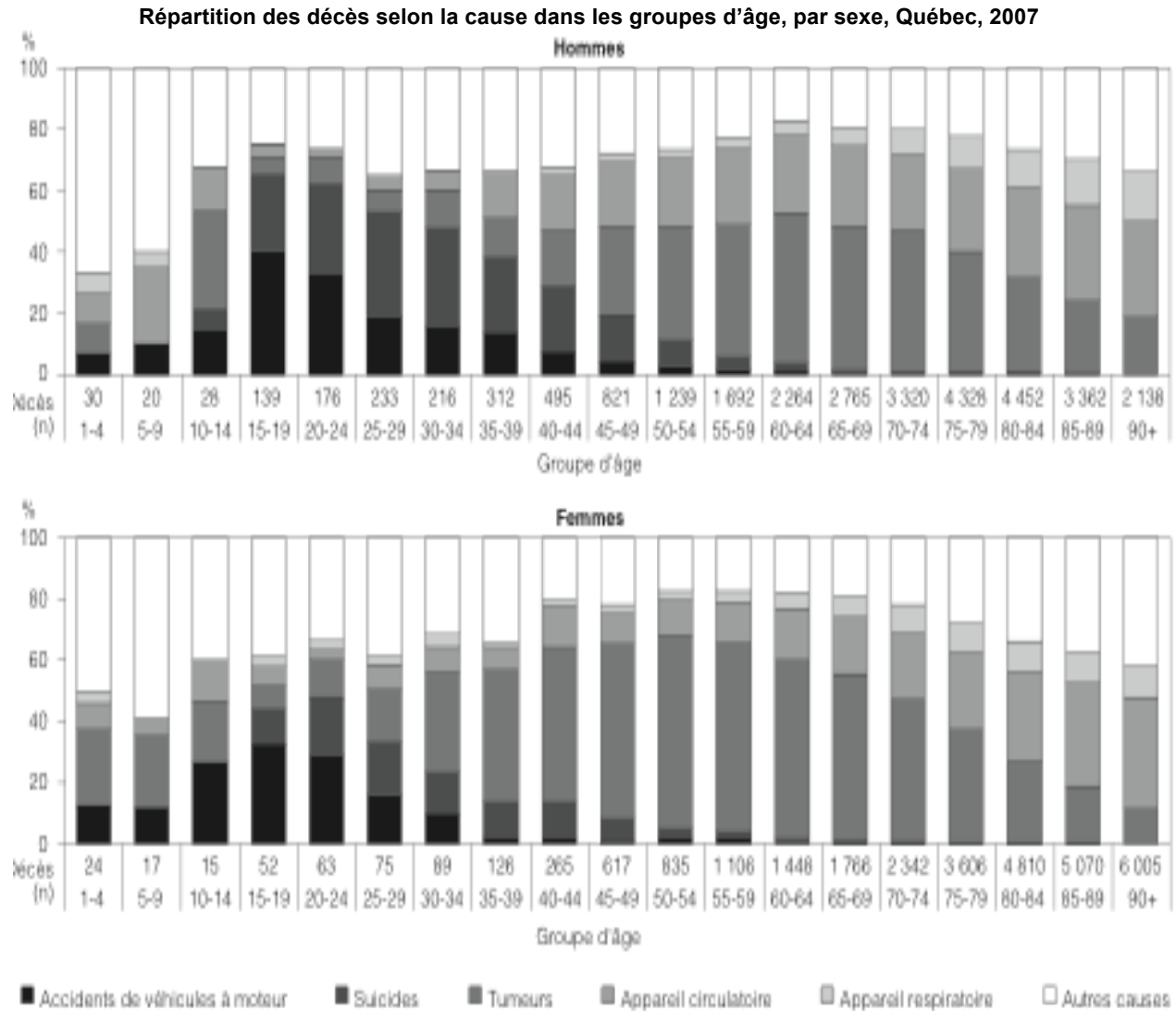
Pour tout d'abord donner une idée globale des causes de décès chez les jeunes, en 2001, chez les 25-34 ans, 30,9 % des décès étaient des suicides. Les tumeurs et les accidents impliquant un véhicule à moteur (14,5) suivaient derrière les décès d'autres causes (28,6 %).

Répartition des décès des 25-34 ans selon la cause, Québec, 2001



Source: ISQ, *Registre des événements démographiques, recompilation effectuée par le ministère de la Famille et des Aînés pour des groupes d'âge en particulier, 2008.*

Le tableau ci-dessous illustre plus en détail les diverses causes de décès en 2007 chez les hommes et les femmes en fonction des tranches d'âges.



Source : ISQ, 2010, p53

En premier lieu, l'ISQ explique que la mortalité des hommes est nettement supérieure à celle des femmes, principalement entre 20 et 30 ans. Durant cette période, on compte pratiquement trois fois plus de décès chez les hommes que chez les femmes (ISQ, 2010, p.50).

On remarque également en regardant le graphique ci-dessus qu'on ne meurt pas pour les mêmes raisons à différents stades de la vie. Chez les jeunes, les accidents de véhicules à moteur demeurent une cause majeure de décès, avec le suicide. Ces deux

causes réunies ont été responsables, en 2007, de 56 % des décès masculins entre 15 et 35 ans, contre 46 % des décès féminins entre 15 et 25 (ISQ, 2010, p. 52).

En ce qui a trait au suicide, qui demeure un phénomène majeur au Québec et qui touche principalement les jeunes hommes, l'INSPQ a toutefois récemment noté une certaine baisse pour tous les groupes d'âge masculins entre 1999 et 2007 (Gagné, 2009, p.1). Les 15 à 19 ans ont connu la plus grande diminution (-11,8 % par année) suivis des 20 à 34 ans (-6,9 % par année).

Pour ce qui est du taux de suicide chez les femmes, la baisse a été la plus grande chez les jeunes adolescentes (-6 % entre 1999 et 2007), alors que la catégorie des femmes de 20 à 34 ans a connu une baisse de 4 % (Gagné, 2009, p.1).

Exclusion sociale

Lorsque l'on parle des différents angles des conditions de vie des jeunes, il est important de bien saisir le concept de l'exclusion sociale. L'étude menée par Lionel-Henri Groulx pour le CEPE, parue en mars 2011, offre un survol de la littérature se penchant sur les facteurs d'exclusion sociale au Canada. L'étude note quatre façons de percevoir l'exclusion.

La première école est celle de l'exclusion sociale comme conséquence de la **défavorisation**. Dans cette perspective, une accumulation de désavantages mène à une défavorisation permanente et deux processus se conjuguent : « celui de la précarisation de la situation par rapport à l'emploi (faible rémunération, travail à temps partiel, alternance emploi et chômage, chômage) et celui d'un affaiblissement des réseaux de relations sociales ou de solidarité (liens familiaux et communautaires) » (Groulx, 2011, p.v).

La seconde vision est celle de l'exclusion en tant que **stigmatisation et discrimination**. Dans cette optique, l'exclusion n'est pas qu'une question matérielle, mais bien de relations de pouvoir et de discrimination, où l'exclusion est activement créée par des individus qui ont un contrôle sur les conditions d'exclusion. On cible surtout les rapports sociaux d'où vient l'exclusion et on s'intéresse aux diverses situations d'inégalité et de domination, comme le racisme, le sexisme, l'homophobie, etc.

La troisième avenue étudiée est celle des **trajectoires ou parcours de vie**. Cette école refuse une vision déterministe de l'exclusion. Autrement dit, on préfère parler d'un processus où les individus sont des acteurs actifs de leur vie au final.

La dernière façon de percevoir l'exclusion le fait en fonction de la **concentration spatiale de désavantages**. On parle de **géographie de l'exclusion**. C'est donc le fait qu'un individu se situe dans un territoire pauvre ou désavantagé qui devient déterminant pour l'exclusion.

Pour plus d'information, vous pouvez vous référer à l'intégralité de la recherche très détaillée de M. Groulx. Dans tous les cas, les jeunes appartiennent à une catégorie plus fortement vulnérable à l'exclusion et les divers facteurs exposés dans cette section de la recherche donnent matière à réflexion, que l'on adopte l'une ou l'autre de ces approches.

On ne doit pas oublier que si les jeunes n'ont pas les mêmes conditions et sont parfois isolés par rapport aux autres générations qui les précèdent, des écarts et des facteurs de discrimination existent également au sein même de la génération des jeunes.

2. État des lieux du marché de l'emploi

Dans cette section sur l'état des lieux du marché de l'emploi, nous prévoyons aborder la question du salaire et de la rémunération, pour ensuite nous pencher sur celle des régimes de pension. Nous analyserons par la suite la situation de l'âge, de la santé et de la sécurité au travail. Nous aborderons aussi brièvement la question de l'exclusion sociale. En fonction de divers éléments étudiés plus tôt, nous analyserons les particularités du travail chez les jeunes.

Lorsque nous parlerons de rémunération, il sera question de deux catégories : la rémunération directe et indirecte. Lorsque nous parlons de rémunération directe, d'après la classification de l'ISQ, cela inclut le salaire, la rémunération variable à court terme et les remboursements de congés de maladie qui n'ont pas été utilisés. Lors que nous parlons de rémunération indirecte, il s'agit d'assurances collectives (vie, dentaire, etc.), de régimes de retraite, de régimes étatiques (CSST, assurance-emploi, etc.) et de compensation pour les congés familiaux (ex. : congés de maternité). Dans ces deux catégories, nous nous concentrons surtout sur les salaires et les régimes de pension publics et privés.

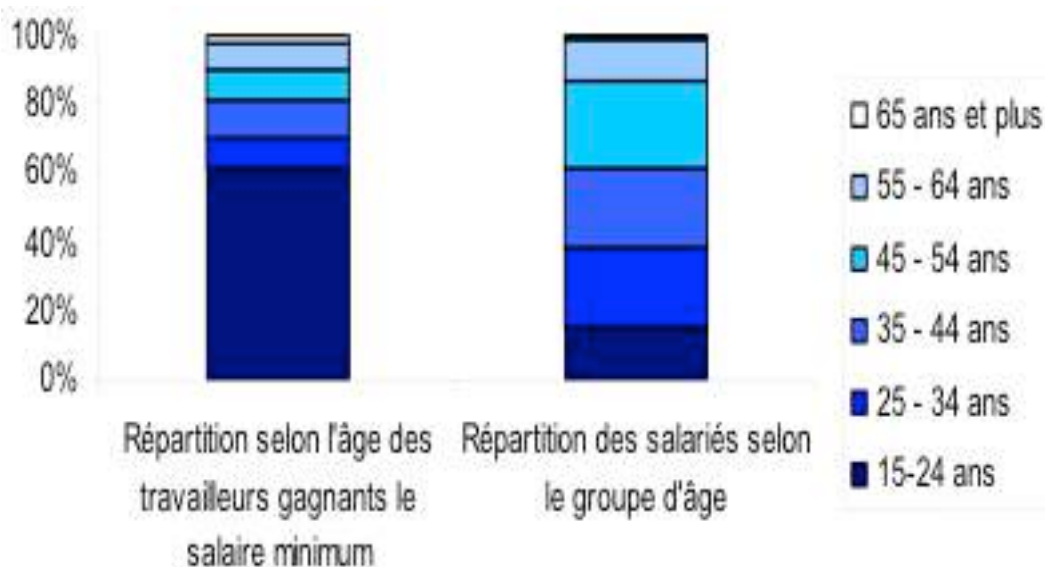
2.1. Salaires et rémunération

La question du salaire refait fréquemment surface dans les médias, et les comparaisons avec l'Ontario sont nombreuses. Nous avons donc ajouté cette province pour y aller d'une analyse dans cet esprit et couvrir la question sous plusieurs angles, afin de voir de quelle façon celle-ci affecte les jeunes aujourd'hui.

En 2011, le salaire horaire minimum au Québec se situe à 9,65 \$, alors qu'il est de 10,25 \$ en Ontario. Regardons la répartition des salariés selon leurs âges et le pourcentage étant au salaire minimum.

Pour donner un aperçu de la place des jeunes quant à la question du salaire minimum, le tableau suivant illustre le poids relatif des différentes catégories d'âge de salariés par rapport aux salariés au salaire minimum. On constate principalement que les 15 à 24 ans surreprésentent clairement les employés au salaire minimum et détrônent tous les autres groupes d'âge, alors qu'ils forment pourtant le second groupe le moins nombreux de salariés.

Comparatif du poids relatif selon l'âge des salariés et des salariés au salaire minimum, 2009



Sources : Legris, 2007, p.12.

Pour donner une idée de l'évolution des choses, entre 1979 et 2009, la hausse du salaire minimum a représenté au Canada une croissance de 191,5 %. Pour l'Ontario, la croissance a été de 216,67 %, alors que le Québec se situe sous la moyenne canadienne, avec une hausse de 159,37 %.

Salaire minimum horaire par juridiction, 2009

	Salaire minimum horaire (\$)	Croissance 1979-2009 (%)
Québec	9	159,37
Canada	8,78	191,5
Ontario	9,5	216,67

Source : Ministère du Travail du Canada, données compilées par le CIRANO,

Le tableau ci-dessous répertorie les salaires moyens en fonction des secteurs d'activité, au Québec et en Ontario, ainsi qu'en fonction de la moyenne canadienne. En moyenne, le salaire hebdomadaire moyen au Québec est de 737,76 \$, alors qu'il est de 832,64 \$ en Ontario et de 804,68 \$ au Canada.

Salaire hebdomadaire moyen selon le secteur d'activité, 2009

Secteur d'activité	Salaire moyen			% du salaire moyen de toutes les industries		
	Québec (\$)	Canada (\$)	Ontario (\$)	Québec (%)	Canada (%)	Ontario (%)
Services publics	1126,23	1215,49	1267,64	153	151,1	152
Administrations publiques	987,92	1091,87	1167,33	134	135,7	140
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	952,74	1286,54	1159,81	129	159,9	139
Services professionnels, scientifiques et techniques	928,73	1055,53	1107,27	126	131,2	133
Construction	908,76	960,83	941,65	123	119,4	113
Services d'enseignement	876,36	922,15	969,95	119	114,6	116
Fabrication	828,08	889,52	932,28	112	110,5	112
Finance, assurances, immobilier et location	811,63	903,73	975,78	110	112,3	117
Transport et entreposage	806,04	862,27	834,52	109	107,2	100
Information, culture et loisirs	743,51	751,27	772,78	101	93,4	93
Soins de santé et assistance sociale	710,04	782,54	819,33	96	97,2	98
Autres services	587,08	670,71	692,75	80	83,4	83
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres	555,06	606,06	619,1	75	75,3	74
Commerce	546,44	589,38	601,66	74	73,2	72
Agriculture	484,6	550,46	531,23	66	68,4	64
Hébergement et services de restauration	360,84	384,18	379,29	49	47,7	46
Toutes les industries	737,76	804,68	832,64	100	100	100

Source : Statistique Canada, données compilées par le CIRANO,

La taille de l'entreprise est également une variable centrale pour ce qui est du salaire hebdomadaire. Au Québec, le salaire moyen au sein d'une entreprise de moins de 50 employés est de 635,82 \$, alors que la moyenne canadienne est de 717,82 \$ et de 756,10 \$ en Ontario. Dans les entreprises qui comptent de 50 à 299 employés, la moyenne passe à 707,08 \$ au Québec, ce qui constitue un plus grand écart que celui que connaît l'Ontario (796,49 \$), par exemple.

Dans les entreprises de 300 employés et plus, le salaire québécois hebdomadaire moyen est de 869,20 \$, comparativement à 904,27 \$ pour la moyenne canadienne. Il faut mentionner que l'augmentation de la taille de l'entreprise fait aussi augmenter les chances que celle-ci soit syndiquée. Comme nous le verrons plus tard, ce facteur peut jouer sur la question du salaire.

Salaire hebdomadaire moyen selon la taille de l'entreprise, 2009

	Québec (\$)	Canada (\$)	Ontario (\$)
0 à 49 employés	635,82	717,82	756,1
50 à 299 employés	707,08	776,93	796,49
300 employés et plus	869,2	904,27	914,26

Source : Statistique Canada, données compilées par le CIRANO.

La question de l'âge joue aussi un rôle déterminant pour le salaire chez les hommes et les femmes. Au Québec, en 2009, selon l'ISQ, le salaire horaire moyen était de 19,41 \$ chez les femmes et de 22,19 \$ chez les hommes. Les 15 à 24 ans connaissent le plus grand écart à ce niveau, le salaire moyen étant de 11,83 \$ chez les femmes et de 12,53 \$ chez les hommes.

Chez les 25 à 44 ans, le salaire moyen bondit à 20,85 \$ chez les femmes et 22,97 \$ chez les hommes. L'âge est donc un facteur pour le salaire des moins de 25 ans, mais les femmes sont systématiquement défavorisées par rapport aux hommes.

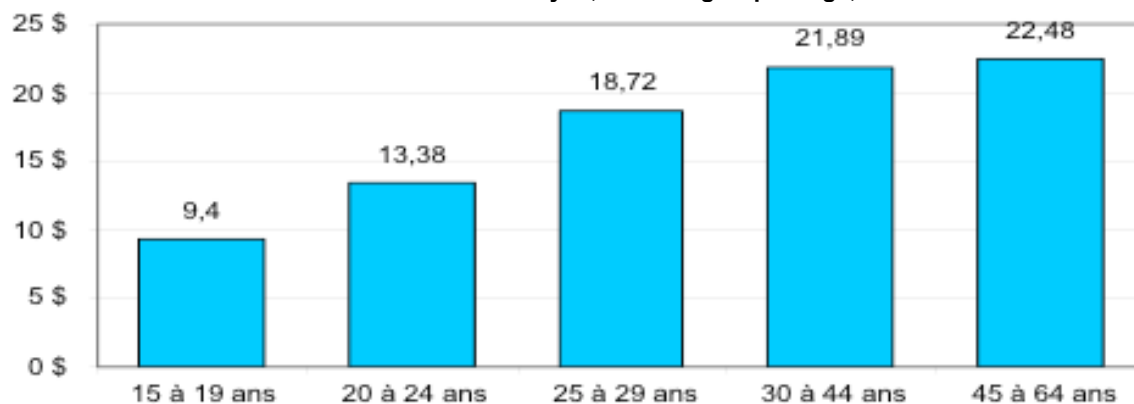
Rémunération horaire selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2001-2009

	Femmes					Hommes				
	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Ensemble	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	\$									
2001	15,07	9,45	16,09	16,85	15,09	18,06	10,39	18,66	21,65	20,10
2002	15,46	9,70	16,55	17,25	15,70	18,35	10,55	18,87	21,97	20,72
2003	15,93	10,25	16,97	17,97	15,88	18,82	10,60	19,53	22,34	20,95
2004	16,60	10,19	17,74	18,82	16,66	19,31	10,93	20,04	22,65	21,29
2005	17,02	10,48	18,14	19,23	17,23	19,79	11,23	20,26	23,43	21,98
2006	17,48	10,62	18,35	20,01	18,05	20,18	11,46	20,76	23,58	22,64
2007	18,02	10,90	19,00	20,61	18,41	20,66	11,62	21,53	24,06	22,67
2008	18,65	11,26	19,99	20,82	19,30	21,39	12,21	22,10	24,69	24,37
2009	19,41	11,83	20,85	21,24	20,22	22,19	12,53	22,97	26,15	23,62
Variation 2001-2009 (%)	28,8	25,2	29,6	26,1	34,0	22,9	20,6	23,1	20,8	17,5

Source : Statistique Canada, données traitées par l'Institut de la statistique du Québec, Annuaire québécois des statistiques du travail, p.54

Bien que l'on doive faire attention aux statistiques utilisant des moyennes lors qu'il est question de salaires (on utilise autrement la médiane), l'illustration donne une bonne idée de l'écart entre les groupes d'âge, en fonction du salaire moyen. Les 15 à 24 ans gagnent respectivement un salaire horaire moyen de 9,40 \$ et 13,38 \$, alors que le taux monte à 18,72 \$, soit le double du salaire moyen des 15-19 ans, et à 21,89 \$ et 22,48 \$ chez les 30-44 et 45-64 ans.

Salaire horaire moyen, selon le groupe d'âge, 2008



Sources : Legris 2007, p7.

Pour ce qui est des différences en fonction de l'âge, nonobstant les progressions indiquées ci-dessus, l'étude de Y. Chassin rapporte que l'on constate aujourd'hui que les salaires des jeunes ont en fin de compte diminué en valeur réelle. La tendance n'est pas limitée au phénomène du vieillissement des baby-boomers, mais transcende plutôt les secteurs d'activité économique et professionnels des jeunes employés :

Il y a eu un transfert important vers les niveaux de rémunération inférieurs des emplois à plein temps chez les 16 à 24 ans dans chaque secteur [souligné dans le texte] et chaque catégorie professionnelle de l'économie, y compris ceux qui offrent des salaires élevés. Chez les 25 à 34 ans, il y a eu un déplacement des niveaux les mieux rémunérés vers les emplois offrant des salaires moyens et ce, dans presque chaque secteur et dans de nombreuses catégories professionnelles. Ces phénomènes ont été généralisés et spectaculaires (Chassin, 2005, p.70-71).

Chassin écrit que l'écart salarial entre les jeunes de moins de 35 ans et les plus âgés a continué à augmenter depuis les vingt dernières années, et que les conditions davantage précaires auxquelles sont confrontés les plus jeunes affectent leurs conditions de travail et semblent contribuer à la diminution des gains réels en matière de salaire.

Entre 1986 et 2004, on constate que les 15 à 24 ans ont été nettement moins bien rémunérés, mais si on regarde la moyenne des 17 à 34 ans, lors de la même période, les employés faiblement rémunérés sont passés de 26 % à 32,9 % chez les hommes et de 39,4 % à 41,9 % chez les femmes (Chassin, 2005, p. 72). Hélas, aujourd'hui encore, les statistiques exposées précédemment semblent indiquer que la tendance se maintient.

On réalise aussi que la proportion de jeunes de 17 à 35 ans sur le marché du travail a diminué durant la même période, alors que ses conditions salariales se détérioraient du même coup. On sait aussi que les jeunes ont vu une baisse relative de leur nombre d'heures de travail dans une semaine, mais que la diminution de leurs gains vient

surtout de la diminution de leur salaire réel. En somme, globalement, les jeunes ne travaillent pas moins qu'ils le faisaient, mais sont moins bien payés pour ce qu'ils font.

Quant au niveau de scolarité des jeunes, les diplômés universitaires ne semblent pas avoir permis aux jeunes d'éviter un glissement de leur rémunération en fonction de leur âge. Selon Chassin, « il semble que la progression du niveau de scolarité de la jeune génération ne soit pas substantielle comparée à la génération précédente et contribue peu ou pas aux variations salariales observées » (Chassin, 2005, p. 75). Les jeunes seraient donc au final toujours défavorisés en matière de salaire et de rémunération sur le marché du travail.

Autrement, tel qu'évoqué précédemment, la couverture syndicale influe sur le salaire moyen, partout au Canada. Au Québec, le salaire hebdomadaire moyen pour un individu qui n'est pas couvert par un syndicat est de 676,32 \$, alors qu'il monte à 830,66 \$ pour les individus couverts par un syndicat.

La moyenne canadienne passe de 756,54 \$ à 909,67 \$ lorsque les employés sont couverts, alors qu'en Ontario, le salaire bondit de 782,56 \$ au 964,09 \$.

Salaire hebdomadaire moyen selon la couverture syndicale, 2009

	Québec (\$)	Canada (\$)	Ontario (\$)
Couvert par un syndicat	830,66	909,67	964,09
Non couvert par un syndicat	676,32	756,54	782,56

Source : Statistique Canada, données compilées par le CIRANO.

Nous parlerons à nouveau de la question de la syndicalisation plus tard, mais avant, la question des régimes de pension constitue un autre aspect de la rémunération – indirecte dans ce cas.

2.2. Régimes de pension

Dans l'étude des conditions d'emploi, participer à un régime de pension constitue le principal avantage non salarial d'un employé (Chassin, 2005, p.76). Pour dresser un parallèle, aux États-Unis, par exemple, le fait d'avoir accès à une assurance-maladie représente un point majeur des conditions de travail pour un employé. Au Québec, la même importance peut être attribuée à l'accès à un régime de pension. La question est d'autant plus importante que la réalité n'est plus celle, aujourd'hui, des promesses de Liberté 55.

Malheureusement, trop peu de jeunes portent suffisamment attention à leur régime de retraite. Également, dans le monde politique, la pérennité de ces régimes de pension n'est pas une préoccupation assez grande. Récemment, plusieurs interventions ont eu

lieu sur le sujet. On pense entre autres à Castonguay et à sa suggestion d'un RÉER obligatoire, ainsi qu'au débat autour de la modification des taux de cotisation à la RRQ.

Force Jeunesse a rappelé qu'actuellement, « 38 % de la population n'a aucun régime de retraite autre que ceux provenant du gouvernement fédéral et de la Régie des rentes du Québec (RRQ) » (Force Jeunesse, 2010). Selon le regroupement, les versements mensuels effectués par la RRQ sont insuffisants à eux seuls.

La situation même du marché de l'emploi n'est plus la même qu'il y a 10, 15 ou 20 ans. Pensons au travail atypique, aux travailleurs autonomes et autres positions. Les jeunes doivent être conscients qu'il est important d'épargner pour leur retraite, mais ils n'en ont malheureusement pas les moyens.

Afin d'affronter le défi démographique, plusieurs sociétés mettent en place divers programmes visant à augmenter l'âge de vie active (repousser l'âge de la retraite). Il faut toutefois être conscient que près de la moitié des gens prennent leur retraite avant 60 ans (Grenier, 2010, p.24). Les données de Statistique Canada sont éloquentes :

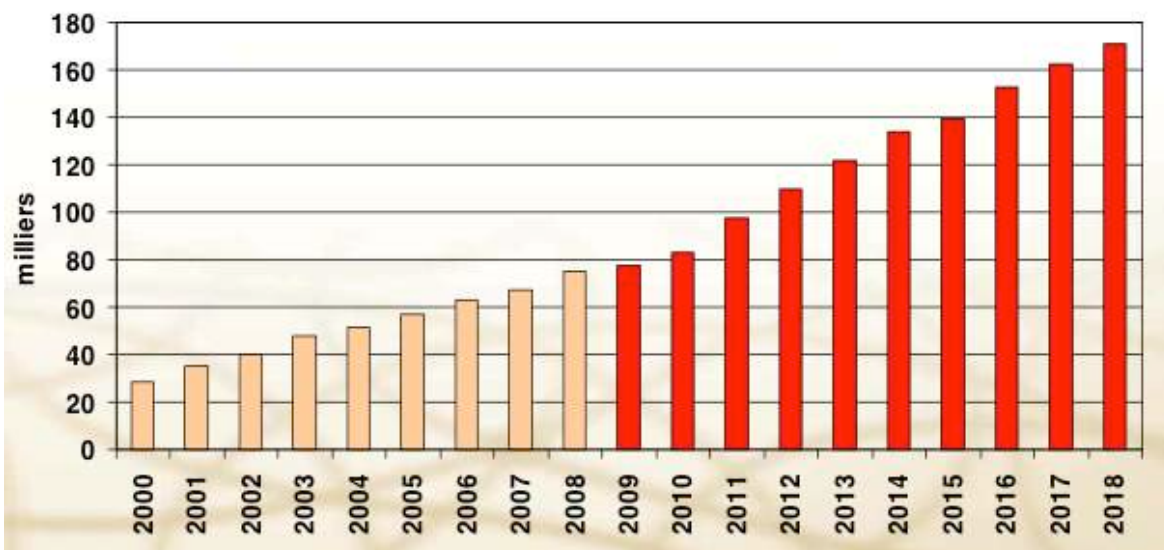
Prise de retraite selon l'âge en 1976, 1997 et 2009

	1976	1997	2009
moins de 60 ans	0,13	0,62	0,44
60 à 64 ans	0,21	0,22	0,36
65 ans et +	0,66	0,16	0,2

Source : Statistique Canada

Le tableau ci-dessous illustre bien la place que prend la population de 65 ans ou plus sur le marché du travail depuis quelques années et ce qui est prévu à ce niveau.

Population active de 65 ans ou plus



Source : 2000 à 2008 : Statistique Canada; prévisions : Emploi-Québec

Ce phénomène ramène plus largement aux changements en vue. Il est d'ailleurs crucial que ces changements s'opèrent dans une discussion avec la population. Autrement, ces changements sont perçus de manière négative par les employés, comme l'ont démontré les énormes manifestations survenues en Europe occidentale (ex. : France, Espagne, Portugal, Angleterre, etc.).

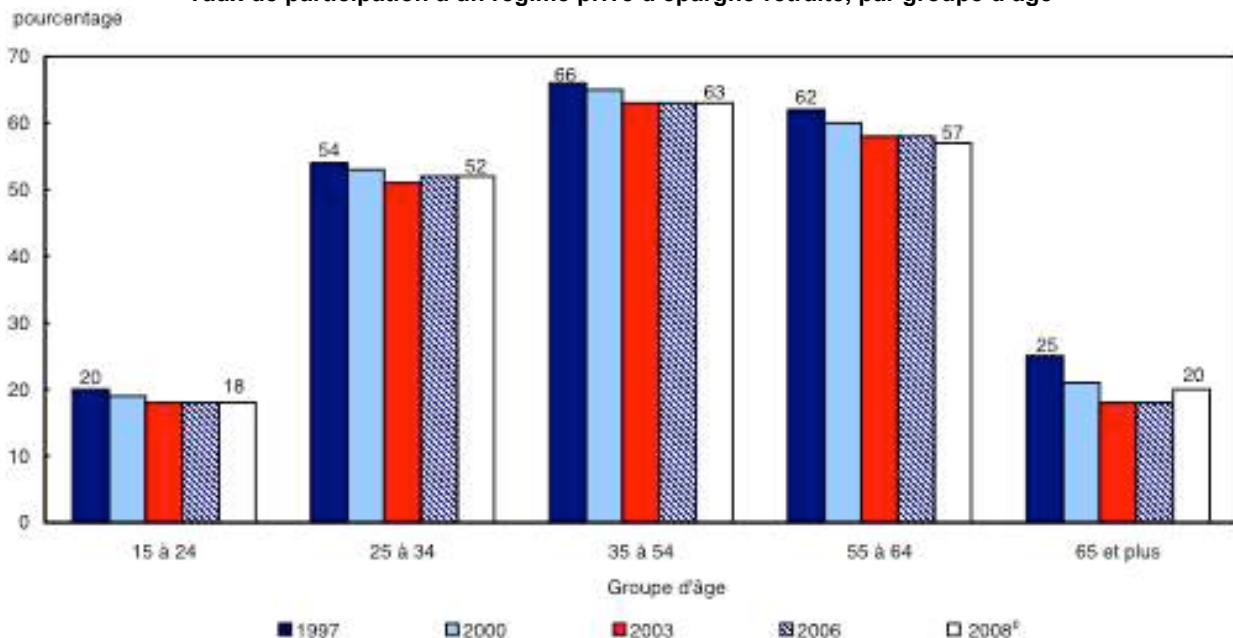
Au Québec, le gouvernement Charest suit également cette tendance sans avoir revu suffisamment la question de la hausse du taux de cotisation, comme le demande Force Jeunesse, qui demande notamment de doubler la rente à la retraite. Cette tendance est aussi présente au niveau fédéral et Force Jeunesse demande également de hausser d'au moins 15 % les barèmes du Supplément de revenu garanti, de rendre l'inscription automatique et de payer la rétroactivité aux aînés lésés par l'application du programme en place (Force Jeunesse, 2010).

Sur la question de la participation à un régime privé d'épargne-retraite de type RÉER, si l'on regarde les études de Statistique Canada sur la question, on peut observer une certaine stabilité de 1997 à 2008 dans les taux. Parallèlement, on note une lente amélioration du taux de participation à un régime de retraite de l'employeur.

Pour les régimes privés, bien que l'étude révèle des données au sujet des tendances des 15 à 24 et 25 à 34 ans, l'analyse se concentre davantage sur les travailleurs « d'âge intermédiaire » (Moussaly, 2010, p.12), soit les 35 à 54 ans, puisque 63 % d'entre eux-ci participaient à un régime privé en 2006, contre 66 % en 1997.

Dans le graphique ci-dessous, on remarque que le nombre d'individus de 15 ans et plus avec un revenu d'emploi et qui participaient à un régime privé d'épargne-retraite a augmenté, passant de 8,1 millions en 1997 à 8,9 millions en 2008, ce qui représente une hausse de 11 %.

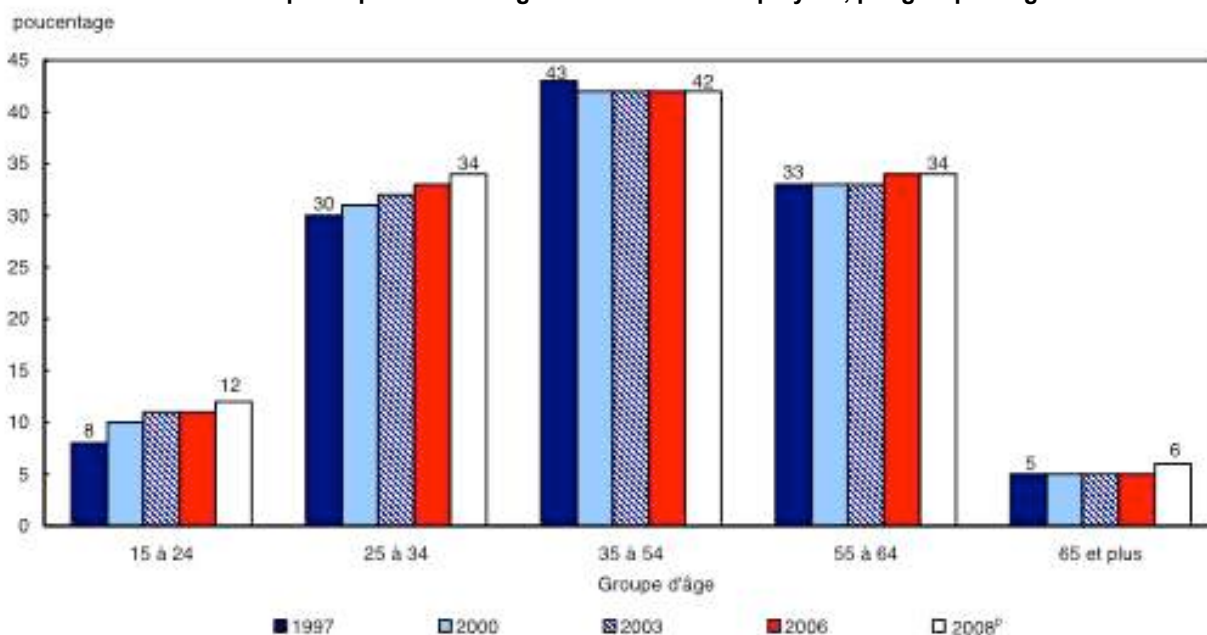
Taux de participation à un régime privé d'épargne-retraite, par groupe d'âge



Source : Moussaly 2010, p.13

Le tableau suivant démontre que si le nombre de déclarants avec un revenu d'emploi et qui participaient à un régime privé d'épargne-retraite a augmenté de 11%, comme on enregistrait simultanément une hausse de 19% de déclarants ayant un revenu d'emploi, cela revient au fait que la part de déclarants avec revenus qui participaient à un régime privé d'épargne-retraite a diminué de 54% en 1997 à 50% en 2008 (Moussaly, 2010, p.10).

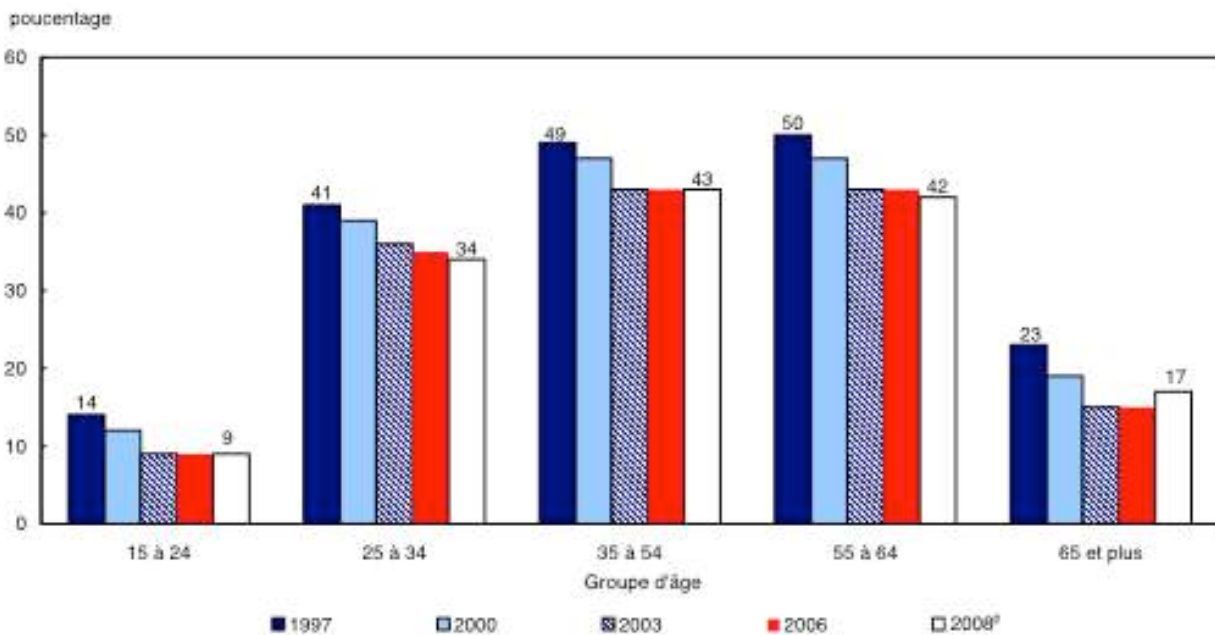
Taux de participation à un régime de retraite d'employeur, par groupe d'âge



Source : Moussaly 2010, p. 13

Le tableau suivant démontre la répartition dans la population des différents groupes d'âge de la population à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) entre 1997 et 2008. On note une claire baisse au départ et une stabilisation par la suite du taux dans toutes les catégories, à l'exception des 65 ans et plus. Les 15 à 34 ans ont augmenté leur niveau de participation à un régime de retraite d'employeur de manière beaucoup plus significative que les autres catégories d'âge qui ont parfois même diminué. Pourtant, tel que le démontre le tableau, la participation à un REER a diminué.

Taux de participation à un régime enregistré d'épargne-retraite, par groupe d'âge



Source : Moussaly 2010, p.14

Le tableau ci-dessous donne un meilleur portrait des 15 à 24 ans et des 25 à 34 ans et de l'évolution entre 1997 et 2008 de leurs situations en matière de cotisation.

Déclarants ayant un revenu d'emploi, par groupe d'âge

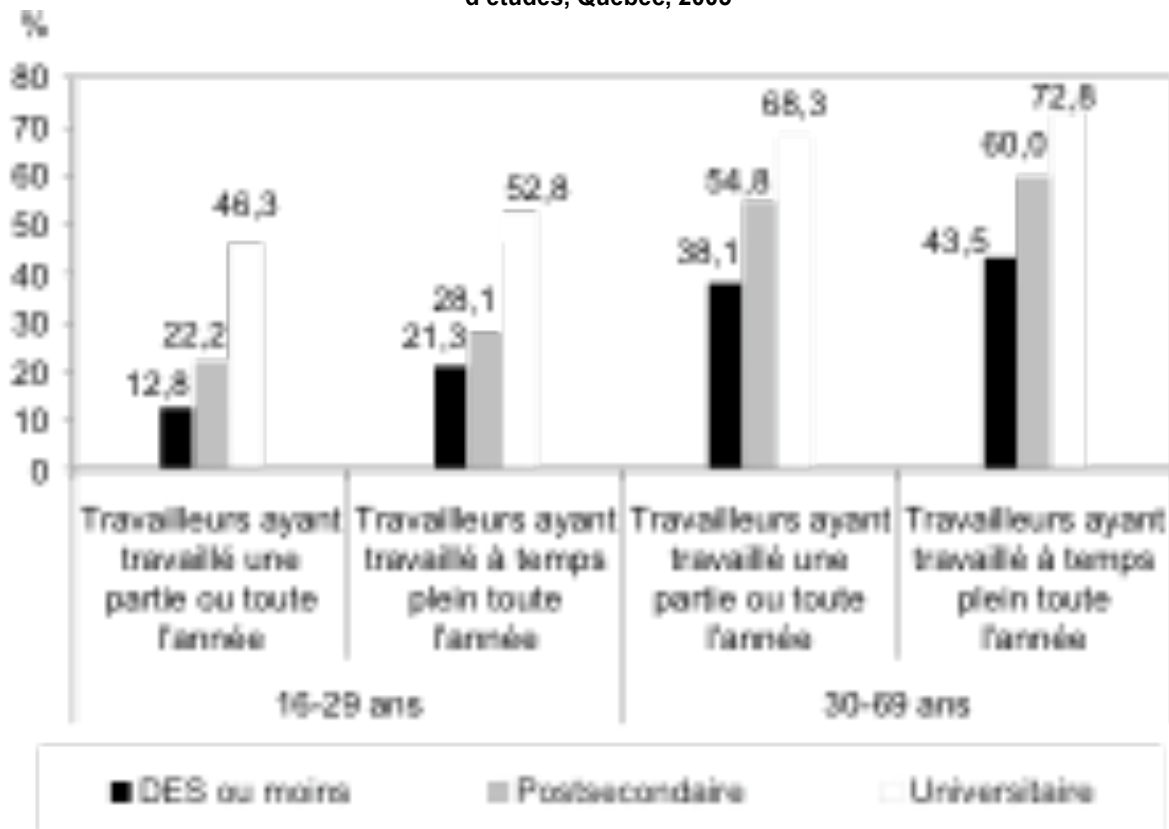
	1997	2000	2003	2006	2008 ^p
	nombre				
Total					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	14 869 733	16 026 051	16 914 123	17 742 903	17 663 665
Un FE ¹ seulement	2 004 971	2 249 628	2 717 676	2 864 158	2 878 924
Des cotisations à un REER ² seulement	3 271 722	3 358 714	3 149 671	3 280 788	3 196 410
Un FE	4 792 024	5 113 695	5 453 873	5 744 515	5 714 705
Des cotisations à un REER	6 058 775	6 222 781	5 885 868	6 161 145	6 032 191
Un FE ou des cotisations à un REER	8 063 746	8 472 409	8 603 544	9 025 303	8 911 115
Un FE et des cotisations à un REER	2 787 053	2 864 067	2 736 197	2 880 357	2 835 781
Sans FE ni cotisation à un REER	6 805 987	7 553 642	8 310 579	8 717 600	8 752 550
15 à 24 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	2 273 100	2 605 586	2 663 505	2 778 594	2 778 625
Un FE seulement	125 264	186 244	224 624	247 920	268 014
Des cotisations à un REER seulement	258 594	234 616	184 091	185 068	171 848
Un FE	187 879	259 037	291 633	313 818	336 663
Des cotisations à un REER	321 209	307 409	251 100	250 966	240 497
Un FE ou des cotisations à un REER	446 473	493 653	475 724	498 886	508 511
Un FE et des cotisations à un REER	62 615	72 793	67 009	65 898	68 649
Sans FE ni cotisation à un REER	1 826 627	2 111 933	2 187 781	2 279 708	2 270 114
25 à 34 ans					
Déclarants ayant un revenu d'emploi avec	3 521 563	3 390 918	3 417 901	3 482 550	3 450 208
Un FE seulement	462 097	465 031	540 109	581 138	607 108
Des cotisations à un REER seulement	835 684	765 829	672 292	669 309	635 893
Un FE	1 056 668	1 037 580	1 087 788	1 138 830	1 160 264
Des cotisations à un REER	1 430 255	1 338 378	1 219 971	1 227 001	1 189 049
Un FE ou des cotisations à un REER	1 892 352	1 803 409	1 760 080	1 808 139	1 796 157
Un FE et des cotisations à un REER	594 571	572 549	547 679	557 692	553 156
Sans FE ni cotisation à un REER	1 829 211	1 587 509	1 657 821	1 674 411	1 654 051

Source : *Moussaly 2010, p.21*

On y observe une diminution en matière de protection offerte aux jeunes travailleurs. René Morissette et Marie Drolet ont effectué une étude pour le compte de Statistique Canada qui suggère que cette tendance est liée à un taux de syndicalisation plus faible chez les plus jeunes et au glissement de ceux-ci du milieu de la fabrication vers le milieu des services aux individus et aux entreprises (Morissette et Drolet, 1999, p.12).

L'ISQ rapporte que chez les 16 à 29 ans, la fréquence de la présence d'un régime de retraite augmente en fonction du niveau d'études des jeunes. Par exemple, comme on le voit ci-dessous, chez les travailleurs moins scolarisés, seulement 12,8% ont un régime, alors que le taux grimpe à 22,2% chez ceux qui détiennent des études postsecondaires et à 46,3% chez les universitaires. Même si les taux sont moins élevés dans leur cas, on note un phénomène similaire chez les 30 à 69 ans.

Proportion d'employés bénéficiant d'un régime de retraite lié à leur emploi selon le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Traitement : Institut de la statistique du Québec.
ISQ 2007, p92

Même si les écarts sont moins élevés dans leur cas, on note un phénomène similaire chez les 30 à 69 ans et le lien entre éducation et participation à un régime de retraite demeure positif. Néanmoins, même si la fréquence de régime de retraite augmente chez les jeunes si on ne considère que ceux qui ont travaillé à temps plein, le taux demeure plus bas que chez les travailleurs plus âgés.

2.3. Syndicalisation

Tous les points précédents sont liés et influencés par la syndicalisation. Si on observe une transformation dans les tendances liées au marché du travail, il n'est pas surprenant qu'on en remarque une dans ce domaine.

Le tableau suivant démontre l'évolution de la situation des jeunes en matière de syndicalisation. Alors que chez les 15 à 24 ans, en 1997, le taux était de 19,3 %, il était

de 23,9 % en 2009. Pour les 25 à 44 ans, le taux est passé de 42,9 % en 1997 à 40,7 % en 2009. La moyenne globale est passée de 41,5 % en 1997 à 39,8 % en 2009.

Taux de syndicalisation selon l'âge, au Québec (%)

Âge	Années	
	1997	2009
Population active	41,5	39,8
15 à 24 ans	19,3	23,9
25 ans et plus	45,5	42,8
25 à 44 ans	42,9	40,7
45 ans et plus	50,4	45,4

Source : Calculs FTQ à partir des données de Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2009, no. de catalogue 71F0004XCB.

On constate en tout cas que les jeunes de 15 à 24 ans se situent très loin sous la moyenne des autres groupes d'âge pour leur taux de syndicalisation. Les données de l'ISQ montraient à ce sujet en 2007 un taux de syndicalisation avoisinant le 30 % pour la catégorie des 15 à 29 ans. Cela signifie que les 25 à 29 ans, qui ne sont pas présents plus haut, sont beaucoup plus syndiqués et augmentent la moyenne des 15 à 24 ans. Ce biais est à considérer dans l'évaluation du taux de syndicalisation chez les moins de 30 ans.

Autrement, pour la question des salaires, une recherche menée par Atim Léon pour la FTQ suggère que les écarts salariaux sont fort possiblement un reflet direct de ce que l'auteur qualifie d'« avantage syndical ». Pour les 15 à 24 ans, on constate un avantage de près de 50 % sur les revenus des travailleurs qui ont une couverture syndicale comparativement à ceux qui ne le sont pas.

Les statistiques montrent aussi que les jeunes syndiqués travaillent un nombre d'heures plus élevé par semaine que les jeunes qui ne sont pas syndiqués, car ces derniers sont souvent des étudiants qui travaillent à temps partiel dans des milieux très peu syndiqués (Léon, 2010).

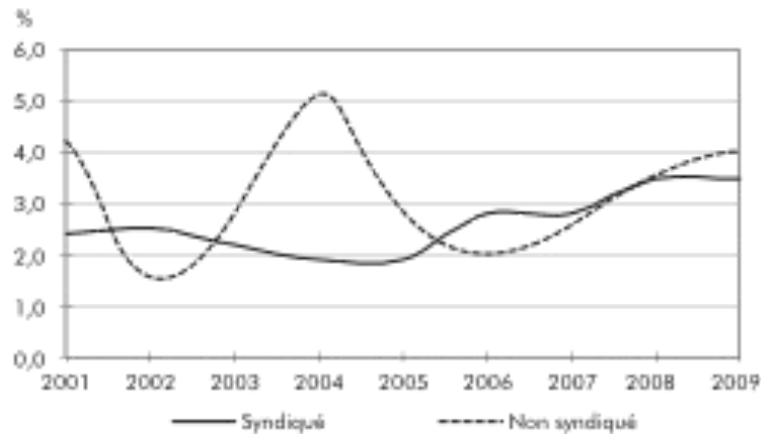
Rémunération horaire selon la couverture syndicale, Québec

	Ensemble	Syndiqué	Non-Syndiqué
2002	\$16,97	\$19,55	\$15,20
2005	\$18,43	\$20,74	\$16,88
2007	\$19,35	\$21,92	\$17,66
2009	\$20,80	\$23,48	\$19,03

Source : Statistique Canada, tableau # 282-0074; données compilées par le CIRANO

Le graphique ci-dessous, tiré de l'*Annuaire québécois des statistiques du travail* de l'ISQ, illustre la croissance des salaires horaires en fonction de la présence ou de l'absence d'une couverture syndicale.

Croissance annuelle de la rémunération horaire selon la couverture syndicale



Source : ISQ, décembre 2010, p. 48

Pour revenir à l'évolution de la syndicalisation chez les jeunes, dans ses travaux, M. Laplatte remarque aussi qu'après une période de recul depuis le début des années 1980, on a assisté, chez les travailleurs de 17 à 34 ans, à une progression de l'emploi syndiqué chez les jeunes entre 1997 et 2004. Durant cet intervalle, près de la moitié des nouveaux emplois ont été des emplois syndiqués. Cela donne un taux plus élevé que celui des 30 ans et plus, qui sont syndiqués à 27,3 % (Laplatte, 2010, p.33).

On assiste donc à un rétrécissement de l'écart en matière de syndicalisation entre les 30 ans et plus et les jeunes de 15 à 29 ans, passant de 22 % en 1997 à 14,7 % en 2005 (ISQ, 2007).

2.4. Santé et sécurité au travail

Radio-Canada annonçait récemment que les accidents de travail avaient diminué de 37 % en 10 ans⁸. Avec ne serait-ce que l'arrivée des NTIC, le monde du travail est en pleine transformation et la tendance n'affecte pas uniquement le Québec. En Europe comme en Amérique du Nord en général, on assiste à une baisse des accidents de travail. Avec un travail qui subit de plus en plus un glissement des capacités physiques vers les capacités intellectuelles, les demandes d'indemnisation pour des journées de travail perdues ont globalement diminué dans la dernière décennie (Breslin, 2006, p.20). Au Québec, selon la CSST, le nombre de lésions a chuté, peu importe le groupe d'âge.

On note surtout une baisse importante à ce niveau chez les jeunes de 24 ans ou moins. Ce groupe d'âge a connu 53 % moins de lésions entre 2000 et 2009, comparativement

⁸ Radio-Canada, « Les accidents de travail ont diminué de 37% en 10 ans », 24 avril 2011 [En Ligne] <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2011/04/28/002-csst-statistiques-2010.shtml> (Page consultée le 28 avril 2011)

à une baisse de 31 % chez les 25 ans et plus. Les 24 ans ou moins ont donc subi près d'une lésion sur sept - 12 000 en tout - lors de la dernière décennie (CSST, 2009, p.6).

L'ISQ montre, dans ses statistiques ci-dessous, la variation entre 2001 et 2009 du nombre de travailleurs à temps plein couverts par la CSST (-38 700 chez les 15 à 24 ans et + 84 600 chez les 25 à 34 ans). On y voit aussi la baisse du nombre de dossiers ouverts et acceptés (- 12 147 pour les 15 à 24 ans et -12 108 pour les 25 à 34 ans). Les accidents acceptés, comme pour les maladies professionnelles acceptées, sont en baisse pour les 15 à 24 ans.

Travailleurs à temps plein couverts par le régime de santé et de sécurité du travail et dossiers ouverts et acceptés selon l'événement et selon le groupe d'âge, Québec, 2001-2009

	Travailleurs à temps plein couverts ¹					Ensemble des dossiers ouverts et acceptés				
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n									
2001	307 400	659 100	878 100	733 700	271 100	24 632	32 765	41 991	30 461	11 434
2002	313 900	671 500	876 300	770 200	299 000	23 407	31 388	40 129	30 762	11 770
2003	313 500	676 500	854 800	784 500	328 300	22 163	30 535	38 197	32 024	12 805
2004	302 200	694 400	849 600	811 800	354 000	21 191	29 922	36 527	32 066	13 200
2005	294 700	707 700	824 000	841 100	376 200	19 213	28 497	33 398	31 345	13 478
2006	289 500	728 000	814 600	855 200	392 100	18 031	27 091	31 062	31 636	14 266
2007	289 000	747 700	804 100	880 600	415 300	15 872	24 625	27 542	29 887	14 083
2008	293 800	751 400	794 000	884 400	434 400	15 026	23 456	26 059	29 500	14 717
2009	268 700	743 700	774 200	881 800	457 200	12 485	20 657	21 850	26 576	14 029
Variation 2001-2009	-38 700	84 600	-103 900	148 100	186 100	-12 147	-12 108	-20 141	-3 885	2 595
	Accident du travail					Maladie professionnelle				
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
	n									
2001	24 138	31 938	40 655	29 232	10 034	494	827	1 336	1 229	1 400
2002	22 974	30 717	38 956	29 496	10 342	433	671	1 173	1 266	1 428
2003	21 777	29 908	37 145	30 713	11 090	386	627	1 052	1 311	1 715
2004	20 844	29 287	35 530	30 890	11 553	347	635	997	1 176	1 647
2005	18 919	27 987	32 527	30 177	11 683	294	510	871	1 168	1 795
2006	17 806	26 600	30 301	30 424	12 414	225	491	761	1 212	1 852
2007	15 713	24 207	26 935	28 757	12 000	159	418	607	1 130	2 083
2008	14 863	23 133	25 543	28 434	12 518	163	323	516	1 066	2 199
2009	12 375	20 422	21 453	25 552	11 578	110	235	397	1 024	2 451
Variation 2001-2009	-11 763	-11 516	-19 202	-3 680	1 544	-384	-592	-939	-205	1 051

1. Correspond au nombre de travailleurs à temps plein de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Source : Commission de la santé et de la sécurité du travail, Service de la statistique, et Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Source : ISQ, décembre 2010, p. 234

Les jeunes demeurent ciblés par des campagnes de sensibilisation, et la majorité des décès chez les jeunes travailleurs surviennent chez les hommes (voir tableau ci-dessous). Malgré tout, la tendance en matière d'accidents et de décès est à la baisse depuis plusieurs années et les statistiques de 2009 sont loin d'être aussi élevées que celles du début des années 2000.

Ratio « décès/100 000 travailleurs couverts » selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2001-2009

	Sexe			Groupe d'âge				
	Ensemble	Hommes	Femmes	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus
2001	6,3	10,3	0,5	4,9	2,9	2,4	4,0	35,4
2002	6,4	10,6	0,3	2,5	3,1	3,3	4,3	32,4
2003	5,9	10,0	0,2	2,9	1,2	3,3	3,4	31,4
2004	5,8	9,8	0,4	3,0	1,9	2,1	3,6	30,2
2005	7,3	12,6	0,2	3,4	2,8	4,0	2,0	38,0
2006	6,7	11,2	0,6	4,1	3,3	2,7	2,9	31,4
2007	6,6	11,2	0,5	1,7	2,3	2,5	2,8	33,7
2008	6,2	10,3	0,9	4,4	1,2	2,1	3,8	28,1
2009	5,9	10,0	0,5	1,5	1,7	1,3	2,2	30,4
Variation 2001-2009	-0,4	-0,3	0,0	-3,4	-1,2	-1,1	-1,8	-5,0

Sources : Commission de la santé et de la sécurité au travail, Service de la statistique, et Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec.

Source : ISQ, décembre 2010, p. 237

On remarque aussi que le taux d'accidents de travail chez les moins de 19 ans monte en flèche l'été. Par exemple, alors que les taux grimpent un peu chez les 20 à 24 ans l'été et demeurent relativement stables pour les 25 ans et plus, en 2009, alors qu'on notait 251 lésions en avril et 301 en mai, celles-ci grimpent à 391 en juin, 523 en juillet et 483 en août (ISQ, 2009, p.17).

On peut notamment associer cette hausse distincte aux fluctuations d'emplois occupés, principalement l'été, mais on doit inclure le fait que les jeunes sont inexpérimentés et parfois mal encadrés. Près de la moitié des accidents affectant les jeunes surviennent d'ailleurs lors des six premiers mois de travail. Selon le professeur Jean Bernier, on tend aujourd'hui à reléguer aux jeunes les tâches les plus risquées. Cela fait en sorte que « les jeunes ont une fois et demie plus d'accidents compte tenu du nombre d'heures travaillées » (Bernier, actes du colloque, 2008, p.12).

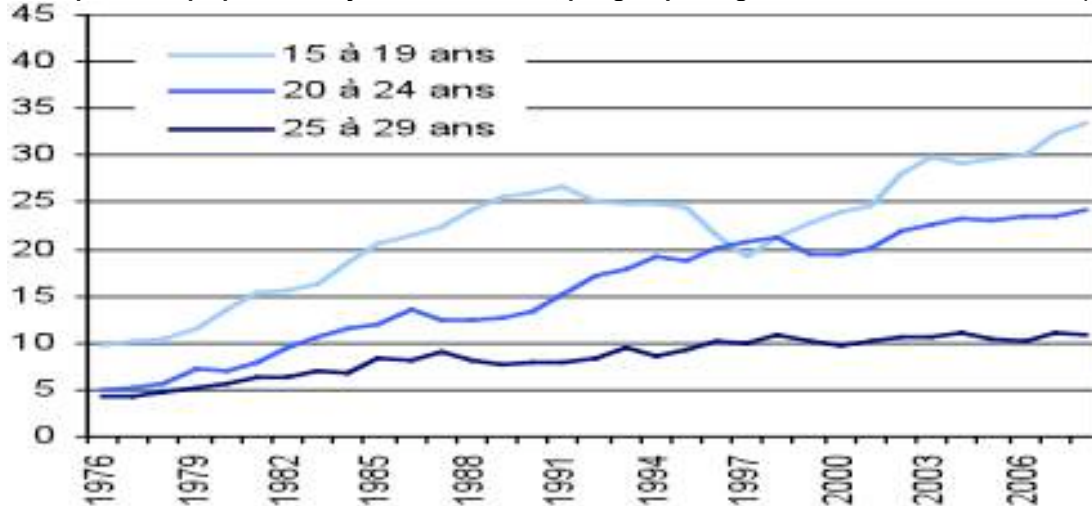
Si on ajoute à cela le manque de connaissances des jeunes par rapport à leur milieu de travail, leurs droits et leurs limites, ainsi que l'écart qui existe entre le savoir qu'ils ont acquis à l'école et les connaissances nécessaires sur le marché du travail, on comprend à quel point il est crucial que les efforts pour diminuer les accidents chez les jeunes ciblent la culture des milieux de travail dans son ensemble.

2.5. Particularités du travail chez les jeunes

Les sections précédentes nous ont permis de mieux apprécier les diverses particularités que nous allons exposer dans cette section. Il existe une différence systématique en termes de conditions de travail pour les jeunes, autant au niveau de la santé et de la sécurité qu'au niveau du salaire et de la rémunération.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, l'emploi atypique constitue aujourd'hui une réalité pour plus de la moitié des jeunes de 15 à 29 ans et fait de plus en plus partie intégrante des possibilités pour les jeunes de garder un pied à terre au sein du marché du travail.

Taux d'emploi à temps partiel des jeunes Québécois, par groupe d'âge, les deux sexes, 1976-2008 (en %)



Source : Vultur, 2010, p18

Sur la question de la rémunération, les recherches d'Atim Léon pour la FTQ suggèrent une évolution au niveau des écarts de salaire entre les 15-24 ans et les 25-54 ans.

Écarts salariaux entre deux groupes d'âge, les 15 à 24 ans et les 25 à 54 ans, selon le statut d'emploi, Québec, 1997 et 2009 (%)

Années	Total	Temps plein	Temps partiel
1997	0,446	0,544	0,45
2009	0,396	0,605	0,459

Source : Calculs FTQ à partir des données sur le salaire hebdomadaire médian en fonction de l'âge de Statistique Canada, *Revue chronologique de la population active*, 2009, no. de catalogue 71F0004XCB.

Entre 1997 et 2009, les écarts salariaux totaux ont augmenté, faisant en sorte que les jeunes de 15 à 24 ans, qui touchaient 44,6 % du salaire de 25 à 54 ans, en 2009, touchaient 39,6 % du salaire de leurs aînés. On constate surtout que les employés travaillant à temps partiel sont les plus touchés par ces écarts, puisqu'ils ne touchent pas beaucoup plus en 2009 (45,9 %) que ce qu'ils touchaient en 1997 (45 %), contrairement aux employés à temps plein (Léon, 2010).

Pour illustrer autrement ces écarts, le tableau suivant montre que si les revenus hebdomadaires médians ont augmenté pour tous les groupes d'âge, on voit que les gains pour les 15 à 24 ans ont été de 18,8 % entre 1997 et 2009 alors que les 25 à 54 ans ont connu des gains de 33,9 %.

Gains salariaux par catégories d'âge pour la période de 1997 à 2009, Québec (%)

Âge	Total	Temps plein	Temps partiel
15 ans et plus	34,6	33,9	30,9
15 à 24 ans	18,8	48,3	38,9
25 à 54 ans	33,9	33,4	45
55 ans et plus	28,5	26,1	45,5

Source : Calculs FTQ à partir des données sur le salaire hebdomadaire médian en fonction de l'âge de Statistique Canada, Revue chronologique de la population active, 2009, no. de catalogue 71F0004XCB.

Léon explique le très grand écart entre le gain total de 18,8 % pour les 15 à 24 ans et leurs gains à temps plein (48,3 %) et partiel (38,9 %) par l'énorme augmentation du nombre d'employés travaillant à temps partiel. La plus grande part de l'augmentation d'employés chez les 15 à 24 ans est par ailleurs due aux emplois à temps partiel. Comme le montre le tableau plus bas, la différence entre les emplois à temps plein et partiel est notable. De 1997 à 2009, on assiste à une augmentation de près de 120 000 emplois chez les 15 à 24 ans au total, alors que 88 700 d'entre eux sont à temps partiel.

Emplois des 15 à 24 ans selon l'année, Québec, en milliers d'emplois

Années	Total	Temps plein	Temps partiel
1997	405,3	229,9	175,5
2009	525,2	261	264,2

Source : Atim Léon, compilation, octobre 2010

D'ailleurs, comme les emplois à temps partiel sont très souvent plus près du salaire minimum et que les indications médianes permettent d'illustrer la façon dont est distribué un groupe, on peut comprendre pourquoi la médiane du salaire n'a augmenté que de 18,8 % chez les 15 à 24 entre 1997 et 2009.

On comprend aussi à travers ces données que les revenus des adultes de 25 à 54 ans continuent à croître davantage que ceux des 15 à 24 ans et que la tendance ne semble pas sur le point de s'inverser.

Entre 1976 et 2006, on voit une évolution du taux d'emploi à temps plein chez les jeunes étudiants de 15 à 29 ans. Alors qu'en 1976, 31,5 % des 25 à 29 ans étaient employés à temps plein, en 2006, 40,2 % de ceux-ci étaient dans la même situation. Le nombre de jeunes de 15 à 29 ans à temps plein a plus que doublé, passant de 14,5 % en 1976 à 33,3 % en 2006, tout comme les 20 à 24 ans qui sont passés de 25,4 % à 51,6 % travaillant à temps plein.

Taux d'emploi des jeunes étudiants à temps plein de 15 à 29 ans, selon le groupe d'âge, le type d'établissement et le sexe, Québec, 1976 à 2006

	1976	2006
Groupe d'âge		
15-19 ans	14,5	33,3
20-24 ans	25,4	51,6
25-29 ans	31,5	40,2
Total 15-29 ans	16,8	39,4
Type d'établissement		
Secondaire et primaire	12,0	21,8
Cégep	23,1	56,1
Université	24,4	49,3
Sexe		
Hommes	18,1	35,9
Femmes	15,3	42,6

Source : ISQ, 2007

Alors que moins du quart des cégépiens (23,1 %) et des universitaires (24,4 %) travaillaient à temps plein en 1976, ils étaient respectivement 56,1 % et 49 % à temps plein en 2006. Pour ce qui est des jeunes dans un établissement secondaire et primaire, plus d'un jeune sur cinq (21,8 %) travaille à temps plein, alors qu'ils étaient 12 % en 1976. Les femmes sont les plus nombreuses à travailler à temps plein, à 42,6 % (une croissance de près du triple du niveau de 15,3 % de 1976), contre 35,9 % pour les hommes (contre 18,1 % en 1976).

L'écart entre la progression des employés à temps partiel chez les 15 à 29 ans et les 30 ans et plus, de 1976 à 2008, est ici bien illustré :

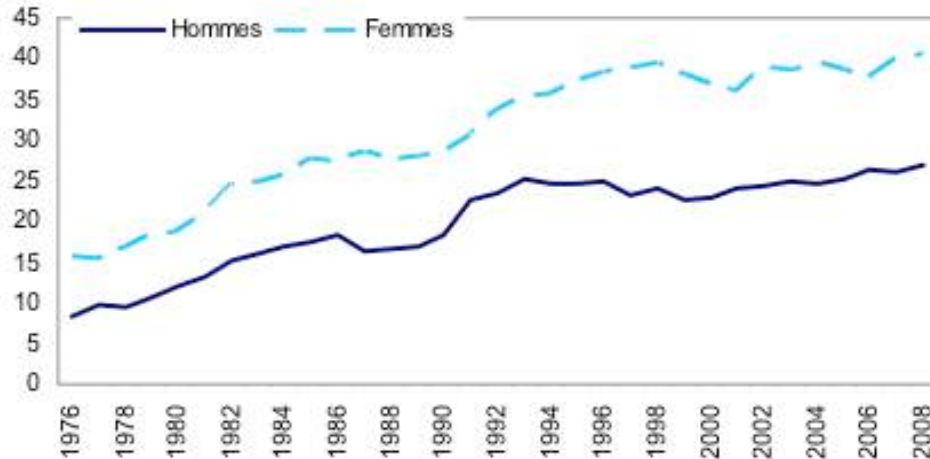
Proportion du travail à temps partiel, selon le groupe d'âge, les deux sexes, 1976 à 2008 (en %)



Source : Legris, 2007, p.14

On remarque que les femmes sont historiquement plus touchées par la situation que les hommes et que l'écart entre les deux sexes n'est pas en voie de se résorber pour ce qui est des emplois à temps partiel.

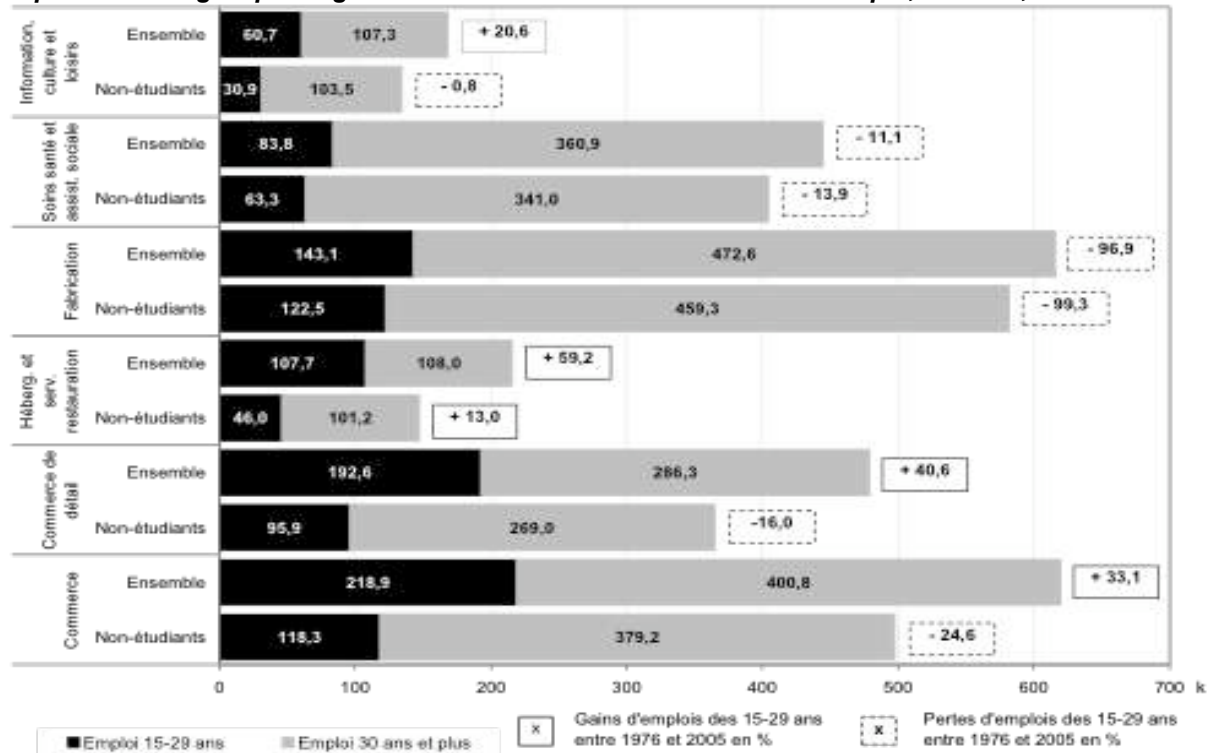
Proportion du travail à temps partiel selon le sexe, 15-29 ans, 1976 à 2008 (en %)



Source : Legris 2007, p.15

L'ISQ décrit dans le graphique suivant les emplois occupés par les jeunes selon les secteurs d'activité économique. On observe bien la différence entre la répartition chez les jeunes de 15 à 29 ans et celle chez les 30 ans et plus.

Emploi selon le groupe d'âge et certains secteurs d'activité économique, Québec, 2005



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Traitement : Institut de la statistique du Québec. ISQ 2007, p52

Le graphique suivant illustre l'évolution de la répartition de l'emploi des jeunes de 1976 à 2005. Globalement, pour les 15 à 29 ans, on y constate l'évident déclin du domaine de

la fabrication, passant de 24,5 % (1976) à 15 % (2005). On note une augmentation générale dans tous les autres domaines, à l'exception de la sphère des soins de la santé et de l'assistance sociale, qui a connu une baisse entre 1976 (9 %) et 1997 (7,9 %), pour remonter à 8,8 % en 2005. On doit cette remontée statistique aux 20-24 et 25-29 ans qui sont pratiquement revenus à leur niveau de 1976 (9,7 % et 10,3%).

Les 15 à 19 ans ont également nettement augmenté en proportion dans les domaines du commerce (de 24,3 % en 1976 à 38,5 % en 2005) et, surtout, dans le domaine de l'hébergement et de la restauration (de 8,5 % en 1976 à 24,2 % en 2005).

Répartition de l'emploi des jeunes au sein de certains secteurs d'activité économique selon le groupe d'âge, Québec, 1976, 1997 et 2005

	15-29 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans
	%			
Commerce				
1976	17,7	24,3	17,6	13,7
1997	22,9	31,9	24,5	17,8
2005	23,4	38,5	23,9	14,9
Fabrication				
1976	24,5	24,5	23,7	21,0
1997	17,0	10,5	17,9	18,9
2005	15,0	8,4	13,8	19,1
Héberg. et serv. restauration				
1976	4,6	8,5	4,0	2,9
1997	11,6	18,4	14,5	6,4
2005	11,3	24,2	11,7	4,9
Soins santé et ass. sociale				
1976	9,0	5,9	9,7	10,3
1997	7,9	6,7	6,1	9,8
2005	8,8	3,3	9,5	10,7
Information, culture et loisirs				
1976	3,8	4,3	3,6	3,7
1997	4,8	5,3	4,5	4,8
2005	6,4	7,2	5,7	6,6

1. Les données de 1997 sont présentées pour permettre d'établir des liens avec d'autres indicateurs dont la première année de disponibilité des données est 1997.

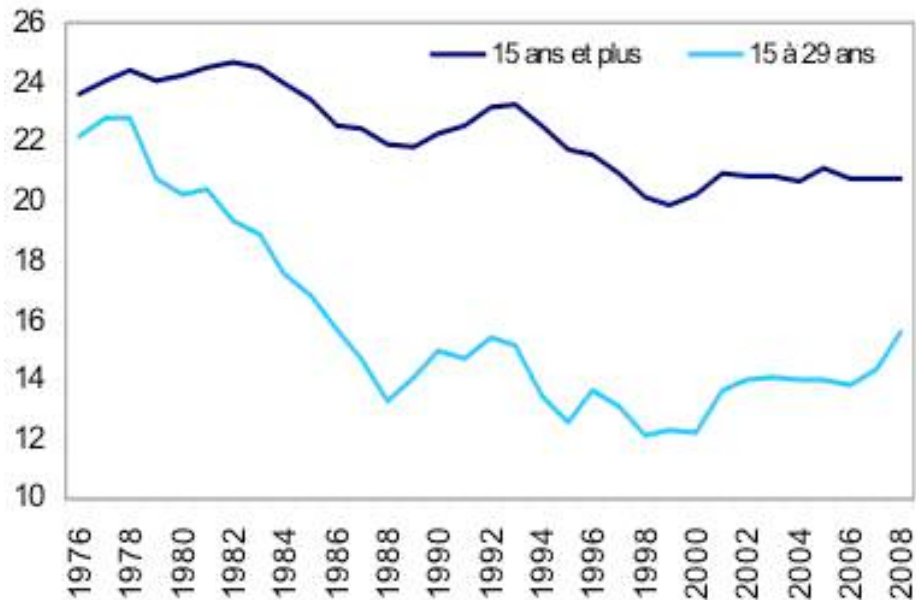
Note : Le total n'égalise pas 100 % car certains secteurs ne sont pas présentés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Traitement : Institut de la statistique du Québec, ISQ 2007, p53

On note chez les jeunes, que le travail autonome n'est pas un facteur dominant dans la contribution au travail atypique des 15 à 35 ans, principalement chez les 15 à 29 ans qui sont aujourd'hui moins d'un travailleur autonome sur vingt travailleurs (Legris, 2007, p.16).

On remarque aussi que les 15 à 29 ans sont à peine présents au sein du secteur public. Alors que l'écart entre les 15 ans et plus et les 15-29 ans était minime en 1976, comme on peut voir ci-dessous, celui-ci s'est creusé depuis.

Proportion des personnes en emploi étant employées du secteur public selon le groupe d'âge, 1976 à 2008 (en %)



Source : Legris, 2007, p.18

Le travail autonome et le secteur public ne sont pas des secteurs jouissant d'une présence significative des jeunes de moins de 30 ans.

Un autre phénomène qui atteint toutefois particulièrement les jeunes aujourd'hui est celui du travail intérimaire. On parle d'une industrie dont les revenus, en 2008, dépassaient le milliard de dollars⁹. Comme le milieu n'est pas particulièrement réglementé, la question en vient à rejoindre celle des problèmes discutés plus tôt en matière de santé et de sécurité et de conditions généralement moins stables et plus risquées pour les jeunes, que le travail intérimaire peut favoriser.

Des organismes comme Au bas de l'échelle en parlent aujourd'hui, mais comme l'explique cet organisme, il est difficile de produire des données détaillées sur le sujet. Le CCJ a réalisé une étude exploratoire (Bourguignon, 2009), qui constitue un point de départ sur cette question qui, considérant la tendance actuelle, bénéficierait d'un approfondissement.

⁹ Au bas de l'échelle, « À la défense des travailleuses et des travailleurs d'agence de placement » [En Ligne] <http://www.aubasdelechelle.ca/campagne-agences.html> (Page consultée le 25 mars 2011)

3. Perspectives et constats

En nous appuyant sur les données statistiques quant à la situation socioéconomique des jeunes et à l'état des lieux du marché de l'emploi, nous nous sommes permis dans cette section de regarder vers l'avenir. Une analyse prospective a été effectuée en se servant des données actuellement disponibles et de l'avis des spécialistes de ces questions.

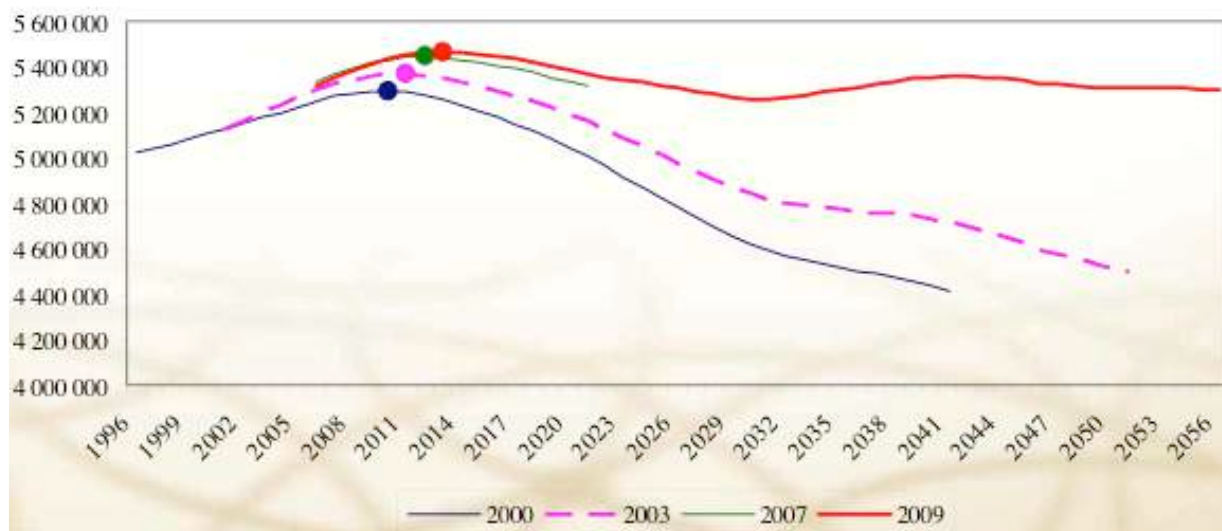
Une projection de la situation démographique découle de ce constat. Nous analysons la tendance du marché du travail pour les années à venir, en portant spécifiquement attention aux perspectives d'emploi selon le sexe, l'âge et le niveau de scolarité. Nous émettons également des recommandations basées sur ce qui a été exposé dans les sections précédentes.

Pour ce qui est des données structurantes dans l'évolution du marché de l'emploi, une réflexion s'impose notamment sur la question de la formation. Certains vont jusqu'à questionner la valeur de la scolarité en percevant une inflation des titres scolaires qui mène à des diplômés surqualifiés ou insuffisamment outillés pour un marché du travail en transformation. Une réflexion a également été effectuée sur la question des pénuries de main-d'œuvre.

3.1. Situation démographique

La situation démographique actuelle peut faire appréhender des risques de pénurie de main-d'œuvre. Il faut néanmoins faire attention avec les prévisions. Prenons par exemple les diverses prévisions par rapport à la décroissance de la population québécoise qu'avait réalisées l'ISQ au cours des dernières années.

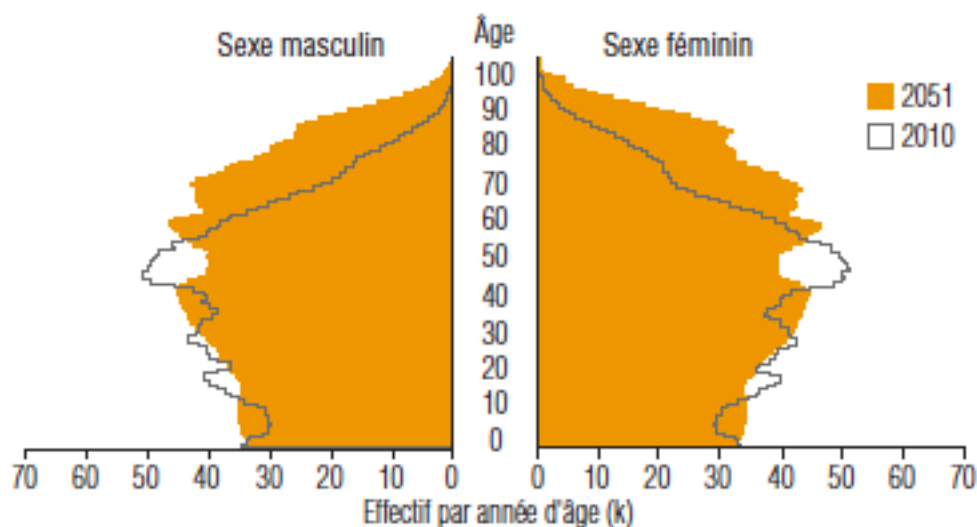
Évolution de la population de 15 à 64 ans selon les scénarios de l'ISQ



Source : Grenier, 2010, p. 20 compilation de ISQ, Perspectives démographiques, 2000, 2003, 2007 (pour E-Q), 2009.

Voici maintenant une projection de la pyramide des âges entre 2010 et 2051 :

Pyramide de âges 2010 et 2051

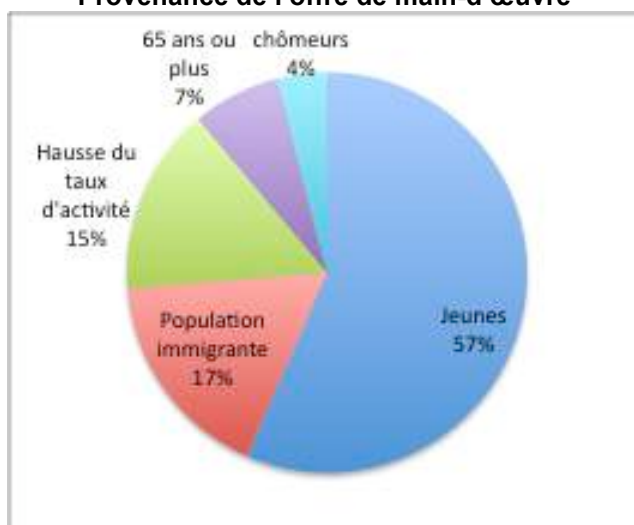


Source : QCM 2011, p.10

On peut observer un amincissement très important de la base et une massification au sommet. On peut également dire qu'il y aura plus de personnes âgées que de jeunes selon le Québec anticipé pour 2050 par les experts.

Les acteurs publics et du marché de l'emploi doivent se demander si nous sommes prêts à affronter cette nouvelle réalité. Comment remplacerons-nous tous ces retraités? Dans les perspectives à long terme sur le marché du travail (2010-2019) on apprend que 1,4 million de postes seront à pourvoir. André Grenier, économiste, identifie la provenance de l'offre future de main-d'œuvre.

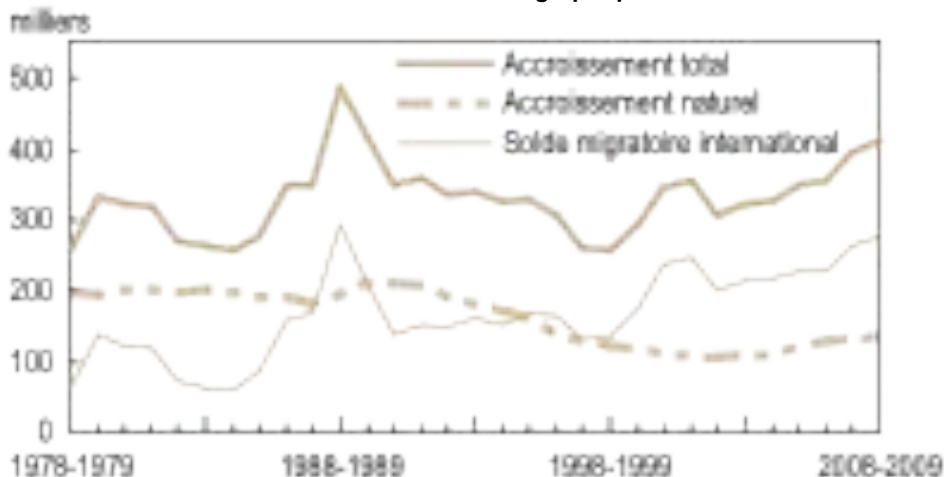
Provenance de l'offre de main-d'œuvre



Source : Grenier, 2010, p. 47

La plus grande part de l'effort proviendra des jeunes (54 %), de la population immigrante (17 %), d'une hausse du taux d'activité (14 %), des personnes au chômage (8 %) et des personnes de 65 ans ou plus (7 %). Malheureusement, dans le débat public actuel, on semble surtout se concentrer sur la mauvaise partie de la tarte.

Accroissement démographique



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0004, p.4

Afin d'affronter le défi démographique, plusieurs sociétés mettent en place divers programmes visant à augmenter l'âge de vie active (repousser l'âge de la retraite). Malgré l'idée d'aller chercher l'apport des « têtes blanches », il faut être conscient que près de la moitié des gens prennent leur retraite avant 60 ans (Grenier, 2010, p.24).

Prise de retraite selon l'âge en 1976, 1997 et 2009

	1976	1997	2009
moins de 60 ans	0,13	0,62	0,44

60 à 64 ans	0,21	0,22	0,36
65 ans et +	0,66	0,16	0,20

Source : Statistique Canada dans Grenier, 2010, p.24

Les données de statistique Canada nous indiquent que l'âge moyen de la retraite en 2009 est de 60,2 ans. On constate qu'il est particulièrement bas chez les employés du secteur public, alors que ceux-ci prennent en moyenne leur retraite à 58,6 ans, contre 61,4 ans pour les employés du secteur privé, et que les travailleurs indépendants prennent leur retraite en moyenne à 64,2 ans (Grenier, 2010, p.25).

3.2. Pénuries de main-d'œuvre appréhendées

Lorsque l'on parle de pénurie, il faut différencier deux concepts importants : les pénuries quantitatives - c'est-à-dire un nombre de personnes possédant les compétences normales pour accéder à la profession - et les pénuries qualitatives - c'est-à-dire que les personnes de la profession manquent de certaines compétences spécifiques recherchées par les employeurs (Grenier, 2010, p.6).

Il faut également regarder d'autres concepts afin de mieux circonscrire la pénurie. Pensons notamment à la rareté de la main-d'œuvre (taux de chômage faible), aux difficultés de recrutement (postes vacants de longue durée) et aux problèmes de rétention (roulement de personnel) (Grenier, 2010, p.11).

En 2008 nous pouvions observer un taux de vacances plus élevé dans les régions de ressources, comparativement au grand Montréal ou les régions du centre. Après l'enquête, les principales difficultés de recrutement sont : le manque d'expérience des candidats (31 %), peu de candidats ont répondu (28 %), le manque de candidats ayant la formation requise (16 %) et des attentes salariales jugées trop élevées (14 %) (Grenier, 2010, p.13-14).

Heureusement, moins du quart des 0,5 % des postes vacants de longue durée ont occasionné des conséquences, soit des délais de livraison (12 %) ou un refus de contrat (10 %). Les mesures palliatives pour résoudre ce problème sont des heures supplémentaires (29 %), la formation à l'interne (25 %), l'assouplissement des critères d'embauche (18 %) ou encore la sous-traitance (18 %).

Certains grands secteurs d'emploi subissent ou vivent des cycles selon la vitalité d'une industrie ou le prix des matières premières. Pensons notamment à l'aéronautique ou encore au secteur des mines. Selon Patricia Richard, directrice des contenus au national chez Jobboom, si la plupart des 39 secteurs d'emploi connaîtront des pénuries en matière de travailleurs qualifiés, celles-ci s'appliqueront différemment en fonction du secteur. Ainsi, « la construction, l'aérospatial, le transport, la comptabilité de même que la gestion et les technologies informatiques sont tous des domaines qui offriront de multiples possibilités d'emploi au cours des prochaines années » (Richard, actes du colloque, 2008, p.48).

3.3. Tendances dans le marché du travail pour les années à venir

Nous aborderons maintenant la question des tendances qui guettent les jeunes sur le marché dans un futur rapproché, ainsi que, plus spécifiquement, les tendances à venir en fonction du sexe et du niveau de scolarité.

Perspectives d'emploi pour les jeunes

L'une des perspectives persistantes sur le marché pour les jeunes est le fait que le taux de chômage, surtout chez les 15 à 24 ans, demeure à ce jour plus élevé que chez le reste de la population. Les données les plus récentes montrent que le taux de chômage, après quelques baisses, demeure plus haut chez les 15 à 19 ans (21,2 % en 2009) qu'il ne l'était en 2000 (18,1 %) et qu'il est légèrement plus bas chez les 20 à 24 ans (12,8 % en 2009) qu'il ne l'était en 2000 (14,6 %) ¹⁰.

Le vieillissement de la population a aussi son impact sur l'avenir des jeunes sur le marché de l'emploi. Comme la majorité des travailleurs, qui sont plus âgés, définit en quelque sorte les règles de la stabilité du marché – notamment en n'étant pas portés à changer d'emploi fréquemment ou volontairement – les jeunes sont ceux qui finissent par subir la grande partie des ajustements du marché de l'emploi en 2011. Or, comme l'explique Y. Chassin :

« Si tous les ajustements d'un marché du travail ayant un grand besoin de flexibilité se reportent sur les jeunes parce que les travailleurs plus âgés sont nombreux et moins flexibles, les difficultés professionnelles que connaît actuellement la jeunesse risquent de perdurer encore longtemps en regard des tendances démographiques. » (Chassin, 2005, p.90)

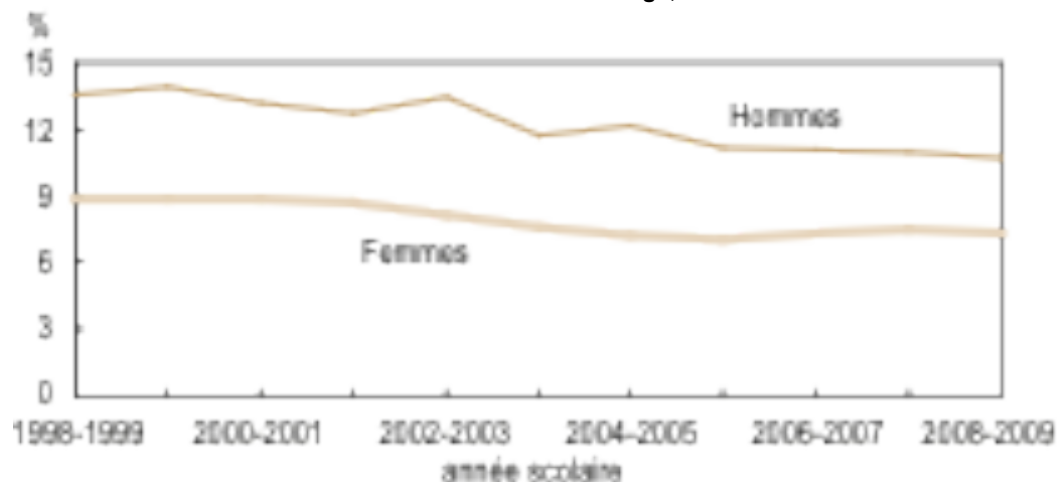
Jusqu'en 2008, la stabilité du contexte économique donnait place à la perspective d'une certaine croissance de l'emploi typique chez les jeunes de 15 à 24 ans, mais le contexte récent de récession rend les prédictions plus difficiles. D'autres facteurs sont d'autant plus importants pour comprendre ce qui attend les jeunes, notamment la tendance chez les femmes et le niveau de scolarité.

Perspectives d'emploi par sexe

La présence accrue des femmes sur le marché du travail est une tendance bien connue des dernières décennies, qui devrait se poursuivre dû à la scolarité élevée chez les femmes (Chassin, 2005, p.88). Comme on peut le voir ci-dessous, même si on note une certaine amélioration du côté des hommes, le taux de décrochage demeure à ce jour moins élevé chez les femmes.

¹⁰ Compilation effectuée par les chercheurs à partir des enquêtes relance du MELS.

Taux de décrochage, selon le sexe



Note : Les décrocheurs sont des personnes de 20 à 24 ans sans diplôme d'études secondaires et ne fréquentant pas l'école.

Source : Statistique Canada, produit no 81-004-X au catalogue. p.7

Dans une perspective démographique, la hausse de la participation des femmes au marché du travail est une bonne nouvelle, car elle peut contribuer à atténuer la décroissance de la population active.

Avec la féminisation progressive des carrières et les changements des valeurs chez les hommes, les questions touchant la conciliation travail-famille sont d'autant plus incontournables aujourd'hui pour les employeurs et les décideurs publics. Voir à cet effet l'étude récente du CCJ sur la conciliation études-travail-famille (Laplatte, 2010).

Perspectives d'emploi selon le niveau de scolarité

En 2005, Y. Chassin affirmait que le niveau de scolarité était une variable centrale dans l'aptitude à l'insertion des jeunes au marché du travail. Les données ci-dessous démontrent que le parcours scolaire a encore une incidence sur le statut de l'emploi, les conditions de rémunération et, comme le montrent les données ci-dessous, sur le risque de chômage.

Taux de chômage selon âge et niveau de scolarité, Québec, 2000 à 2010

	15-19 ans	20- 24 ans	25- 29 ans	15-65 ans	DEP	ASP	DEC tech.	Bacc	Maîtrise	Doctorat
2000	18,1	14,6	10,5	9	13	12,4	5,5	-	-	-
2001	20	11,3	8,2	9,3	12,3	10,7	5,4	4	3,7	6,3
2002	22	11,1	8,2	9,5	12	10,2	6	-	-	-
2003	19,8	13	9,5	9,7	11,7	12	5,6	4,9	4,6	-
2004	23,3	11,6	8,6	9,3	11,6	12	6	-	-	
2005	21,2	12,7	7	8,8	11,2	10,3	5,5	5,3	5,7	7,4
2006	23,7	10,3	8,4	9	10,8	10,2	4,5	-	-	-
2007	17,8	10,2	8,3	8,2	9,7	8,6	3,7	4	4,4	-
2008	15,6	10,2	5,9	10,2	9,6	9,4	3,6	-	-	-
2009	21,2	12,8	8	9,7	12,8	10,9	4,4	4,5	4,2	-
2010	-	-	-	8	12,5	12,4	-	-	-	5,2

Source : Compilation effectuée par les chercheurs à partir des enquêtes relance du MELS

On signifie par **DEP** le Diplôme d'études professionnelles, qui prépare à des métiers et à l'entrée directe sur le marché du travail. On parle d'**ASP** pour une attestation de spécialisation professionnelle, offerte après entre 300 et 900 heures d'études, que l'on obtient dans un domaine de profession à travers des programmes d'études qui s'ajoutent à la formation initiale des titulaires d'un DEP.

Comme nous l'avons vu plus tôt, on assiste à une tendance – répandue dans les pays industrialisés – où les emplois demandant une scolarité plus élevée connaissent une hausse, alors que les emplois qui ne requièrent pas de qualifications sont en baisse. On assiste à des besoins croissants en main-d'œuvre hautement qualifiée. Cette main-d'œuvre est « celle qui détient un diplôme collégial technique ou une formation universitaire » (Chassin, 2005, p.91).

3.4. Tendances liées à la formation

Le gouvernement doit s'intéresser à la formation. Celle-ci est un gage d'employabilité et facilite l'intégration sur le marché de l'emploi. De plus, la formation de la main-d'œuvre peut constituer un outil d'amélioration de la productivité nationale.

La demande pour les métiers demeure constante et, dans plusieurs cas, est supérieure à l'offre. Cela garantira des emplois bien rémunérés pour les individus qui ont les compétences et la formation adéquates.

Depuis un certain temps, le taux d'inscription aux universités québécoises est plus important au niveau des cycles supérieurs qu'auparavant. Nous avons même pu observer un phénomène d'augmentation d'inscriptions aux programmes courts dans les

universités québécoises, ainsi qu'au niveau postdoctoral dans certains domaines. Y. Chassin aborde les notions d'inflation des titres scolaires et de la surqualification. Ces questions mériteraient d'être traitées à part lors qu'une recherche ultérieure.

Le tableau suivant illustre la situation des diplômés au Québec deux ans après qu'ils aient terminé leurs études. Le MELS procède à une enquête relance auprès des diplômés deux ans après l'obtention de leur diplôme. Cette enquête recèle également les statistiques en fonction des domaines d'étude. Nous avons placé des tableaux en annexe concernant le niveau universitaire.

Situation des diplômés 2 ans après la fin de leurs études, Québec, 2010

	DEP	ASP	DEC tech	Bacc*	Maitrise*	Doctorat
En emploi (%)	73,8	68,1	65,7	69,8	78,7	70
Aux études(%)	11,2	14,3	29,3	24,2	15,1	4,9
Inactifs (%)	4,4	7,9	2,3	2,7	2,8	4,4
A plein temps (%)						
	87,4	82,3	85	88,6	91,1	86,1
En rapport avec la formation (%)	76,7	63,5	84,5	82,1	85,8	91,7
Nombre	32 673	6 808	15 841	30 204	7 965	1 215
Salaire hebdomadaire brut moyen (\$)						
	647	674	664	859	1121	1283
Salaire annuel brut moyen (\$) **	33 644	35 048	34 528	44 668	58 292	66 716

*Données pour 2009 ** Salaire hebdomadaire brut moyen x 52

Source : Compilation enquête relance du MELS

On constate notamment que plus les jeunes auront étudié, plus leur emploi sera en lien avec leur formation. On doit rappeler que la relation entre la durée des études et le niveau de salaire est en corrélation en moyenne. Toutefois, il s'agit d'une moyenne qui peut cacher le fait que certains, avec moins d'années d'études, peuvent décrocher des emplois mieux rémunérés.

Formation tout au long de la vie

En 1995, le gouvernement du Québec adoptait la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre. Celle-ci a été modifiée en 2007. Cette loi requiert des employeurs dont la masse salariale dépasse le million de dollars d'investir 1 % de leur masse salariale en formation afin d'améliorer les compétences de leur main-d'œuvre. Si ces sommes ne sont pas investies en formation, elles sont acheminées vers un fond qui sert à subventionner divers des projets liés au développement des compétences.

La formation continue est importante lorsque l'on considère que plusieurs changements d'emploi surviendront tout au long d'une carrière. Les emplois qui attendent généralement les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas ceux qui attendaient les jeunes d'une époque dorénavant révolue.

Avec les statistiques et les situations décrites plus tôt, nous affirmons que les employeurs ont également une responsabilité en matière de formation de leurs employés. Cela implique de considérer des options alternatives d'aménagement d'horaires, de remboursements, de cours suivis à l'extérieur, pour ne donner que quelques exemples.

Les jeunes comprennent et sont prêts à s'engager dans des formations afin d'être mieux préparés et plus productifs dans leur emploi. Les employeurs se doivent de fournir des formations continues afin de maintenir et d'augmenter la productivité de leurs entreprises. Chez beaucoup d'autres citoyens, il peut y avoir aussi un désir de parfaire des connaissances répondant à leur goût de l'apprentissage et de la découverte. D'autres souhaitent également acquérir de nouvelles compétences afin de procéder à une réorientation de carrière.

Dans la perspective du défi démographique attendu au Québec, il faut parvenir à assurer la relève nécessaire au marché de l'emploi tout en effectuant adéquatement le transfert des connaissances. Ces connaissances ont notamment besoin de mentorat pour que le transfert des connaissances puisse s'effectuer d'une génération de travailleurs à l'autre. Ce qu'on apprend à l'école est important, mais l'expérience de travail est incontournable. Ces connaissances ont notamment besoin de mentorat pour que le transfert des connaissances puisse s'effectuer d'une génération de travailleurs à l'autre.

Conclusion

En guise de conclusion, nous tenons à souligner que la jeunesse peut être analysée comme une construction sociale, une période de transition ou encore une perspective générationnelle. Nous avons observé qu'il y a des différences quant à l'emploi et à la situation socio-économique entre des classes d'âge – nous pensons notamment aux 15 à 19 ans, aux 20 à 24 ans et aux 25 à 34 ans. Selon la fréquentation scolaire et les différents facteurs de condition de vie, d'autres différences peuvent émerger.

Les données sur le marché peuvent laisser espérer des améliorations, mais les jeunes demeurent néanmoins plus vulnérables aux soubresauts de l'économie et sont davantage en proie à des conditions précaires que les autres catégories d'âge. Les particularités du travail des jeunes nous donnent un bon aperçu des problématiques systémiques auxquelles ils sont confrontés, notamment dans les emplois atypiques et leurs conditions de vie, autant dans les risques d'accident au travail que dans les incertitudes financières et psychologiques du quotidien.

Toutefois, les jeunes, dans la vivacité et la vision des choses qu'ils amènent sur le marché de l'emploi, demeurent une force incontournable du redressement et de l'amélioration de la situation globale de l'emploi. Ces améliorations passent notamment par l'éducation, par l'amélioration des conditions entre hommes et femmes, et par un travail au niveau des relations intergénérationnelles.

On doit donc encourager la discussion sur les questions d'accessibilité à la formation et d'intégration au marché du travail. Les jeunes sont les premiers à ressentir et à subir les transformations du marché, et on doit s'assurer, en songeant à adopter de nouvelles mesures ou à renforcer celles qui existent face aux défis collectifs qui nous attendent (on pense entre autres aux régimes de retraite), que nous n'échappons personne, car nous n'en avons pas les moyens comme société.

Bibliographie

ANCTIL, Mélanie, *La relève dans le secteur des emplois hautement qualifiés : recension des travaux*, INRS Urbanisation, Culture et Société, février 2004, 68 p.

ARRACHE, Rabah, *Le marché du travail au Québec : La situation des diplômés universitaires*, CETECH, présenté à l'Université Laval, Québec, le 11 février 2009, 43 diapos.

BERNIER, Jean, « Les transformations du marché du travail : amélioration ou détérioration? » In. Actes du colloque : *Les jeunes en emploi : Comment relever les défis de demain?* », 6 novembre 2008, p. 12-13

BOURGUIGNON, Émilie, *Le travail temporaire en agence, une forme particulière d'emploi*, Comité consultatif Jeunes, Québec, 2009, 96 p.

BRESLIN, F. Curtis, Peter SMITH, Mieke KOEHOORN et Hyunmi LEE, « Va-t-on vers plus de sécurité au travail? » In. *Perspectives*, Statistique Canada, juillet 2006, n°75-001-XIF, p.20-25, 6 p.

CHARBONNEAU, Johanne, *Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte*, Collection Inédits, no 2004-01, Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 2004, 38 p.

CHOUINARD, Yvon, *Les acheteurs de logements neufs au Québec en 2006*, Société d'habitation du Québec, 2009, 29 p.

Conseil supérieur de l'éducation, *Les services offerts aux entreprises par le réseau de l'éducation : pour un meilleur accès aux ressources collectives*, décembre 2010, 121 p.

DESCHENAUX, Frédéric et Geneviève ASPIROS, avec la collaboration de Guillaume BÉLANGER et Benjamin LAPRATTE, *L'insertion professionnelle et la mobilité géographique des néodiplômés et des étudiants universitaires en région*, Rapport de recherche, Fédération étudiante universitaire du Québec et Observatoire Jeunes et Société, mars 2007, 102 p.

DESJARDINS, Louise, Darren KING, *Espérances et résultats sur le marché du travail des titulaires de doctorat des universités canadiennes*, Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation, N°089, janvier 2011, 62 p.

DUSSAULT, Olivier, *L'accès à la propriété des nouveaux propriétaires : Un ticket vers le surendettement?*, Option Consommateurs, juin 2006, 6 p.

FAUSSURIER, Éric, *Le logement dans les villes universitaires : une situation précaire*, Fédération étudiante universitaire du Québec, 22-24 août 2009, 77 p.

Fédération des cégeps, *Portrait de santé des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans*, 2010, 60 p.

GAGNÉ, Mathieu, Danielle ST-LAURENT, *La mortalité par suicide au Québec : tendances et données récentes – 1981 à 2007*, Institut national de santé publique du Québec, 2009, n° de publication 890, 19 p.

GAUTHIER, Madeleine et Mégane GIRARD. [Caractéristiques générales des jeunes adultes de 25-35 ans au Québec](#), Québec, Observatoire Jeunes et Société et INRS Urbanisation, Culture et Société, préparé pour le Conseil supérieur de la langue française, 2008, 138 p.

GAUTHIER, Madeleine, Jacques HAMEL, Marc MOLGAT, Claude TROTTIER, Claire TURCOTTE, Mircea VULTUR avec la collaboration de Benoît Gendron, Janelle Lalonde, Tania Paiement et Manon Lavoie, *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. Étude rétrospective*, 2004, INRS-UCS.

GAUTHIER, Madeleine, *Jeunes, migration et attentes concernant le lieu d'habitation*, SHQ, Saint-Hyacinthe, 4 octobre 2010, 22 diapos.

GAUTHIER, Madeleine, Marc MOLGAT, Serge CÔTÉ, *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*. Institut national de la recherche scientifique. Urbanisation, Culture et Société, 2^e édition, octobre 2001. 113 p.

GAUTHIER, Madeleine, *La mouvance sociale des jeunes : quelques approches*, présenté dans le cadre du colloque du CAPRES, 8 mai 2008, 16 p.

GRENIER, André, *Le marché du travail au Québec : vers des pénuries de main-d'œuvre?*, présenté au colloque de l'IRÉC « Main-d'œuvre : Québec face à ses pénuries », Emploi-Québec, 11 mai 2010, 50 diapos.

GRENIER, André, *Le marché du travail au Québec. Perspectives à long terme 2010-2019*, Information sur le marché du travail, novembre 2010, 38 p.

HAMZAOUÏ, Malika, *Enquête sur le recrutement et l'emploi au Québec*, Groupe de travail sur les pénuries de main d'œuvre, présenté le 22 octobre 2008, Montréal, 24 diapos.

HOULE, Guillaume, *Sources et modes de financement des étudiants de premier cycle 2009*, Fédération étudiante universitaire du Québec, 2010, 149 p.

- Institut de la Statistique du Québec, *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail*, vol. 6, n° 2, décembre 2010, 245 p.
- Institut de la Statistique du Québec, *Le bilan démographique du Québec*, édition 2010, décembre 2010, 90 p.
- Institut de la Statistique du Québec, *État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2010*, mars 2011, 45 p.
- Institut de la Statistique du Québec, *Le Québec chiffres en main. Édition 2011*, mars 2011, 71 p.
- Institut de la Statistique du Québec, « Faits saillants » In. « Réalité des jeunes sur le marché du travail en 2005 » In. *Travail et rémunération*, octobre 2007, 6 p.
- Institut de la Statistique du Québec, « Réalité des jeunes sur le marché du travail en 2005 » In. *Travail et rémunération*, octobre 2007, 153 p.
- Institut de la Statistique du Québec, *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2010*, mars 2011, 195 p.
- Institut de la Statistique du Québec, *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2006*, septembre 2009, 247 p.
- LAPLATTE, Benjamin, Frédéric LALANDE, *La conciliation familiale chez les jeunes*, Comité consultatif Jeunes, avril 2010, p. 117.
- LEBLANC, Patrice, Judy-Ann CONNELLY, Madeleine GAUTHIER, Serge CÔTÉ, *La migration des jeunes québécois originaires du milieu rural. Résultats d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, INRS, août 2007, 200 p.
- LEDOUX, Élise, Marie LABERGE, *Bilan et perspectives de recherche sur la SST des jeunes travailleurs*, IRSST, R-481, décembre 2006, 71 p.
- LEGRIS, Richard, Guylaine BARIL, mise à jour : Catherine OUELLET, *Les jeunes et le marché du travail québécois. Portrait économique des 15 à 29 ans sur le marché du travail depuis 1976*, IMT, 8 octobre 2009, 20 diapos.
- LÉON, Atim, « L'évolution de la situation relative des jeunes : taux de syndicalisation, écarts et gains salariaux. Comparaison des données de Statistique Canada pour le Québec entre 1997 et 2009 », service de recherche de la FTQ, octobre 2010.

- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des politiques, de la recherche et de la planification stratégique, *Indicateurs de l'éducation – Édition 2010*, 2010, 136 p.[En Ligne]
<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=126>
 (Page consultée le 14 mars 2011)
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La relance au collégial en formation technique : La situation d'emploi au 31 mars 2010 des personnes diplômées de 2008-2009*, 31 mars 2010, 36 p.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La relance au secondaire en formation professionnelle : La situation d'emploi au 31 mars 2010 des personnes diplômées de 2008-2009*, 31 mars 2010, 42 p.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La relance à l'université, baccalauréat et maîtrise: La situation d'emploi des personnes diplômées de 2007 pendant la semaine du 18 au 24 janvier 2009*, janvier 2009, 42 p.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *La relance à l'université – 2010 : La situation d'emploi des personnes titulaires d'un doctorat, enquêtes de 2005 et de 2010*, 2010, 11 p.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Enquête sur les conditions de vie des étudiants de la formation professionnelle, du collégial et de l'université*, 2007, 272 p.
- MOLGAT, Marc, *Les difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*, INRS – Culture et Société, novembre 1999, 101 p.
- MORISSETTE, René et Marie DROLET, *L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada*, Statistique Canada, Ottawa, décembre 1999, 72 p.
- MOUSSALY, Karim, *Participation aux régimes privés d'épargne-retraite, 1997 à 2008*, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, 2010, 33 p.
- PETIT, Mélaine, sous la supervision de Anne BOURHIS et Denis CHÊNEVERT, *Les attentes professionnelles des jeunes de la génération Y*, CSMOCA, 20 août 2008, 72 p.
- Ressources humaines et Développement social Canada, « Les pénuries de main-d'œuvre actuelles et futures au Canada » In. *Perspectives du marché du travail canadien pour la prochaine décennie (2006-2015)*, 29 janvier 2007, 7 p.

Ressources humaines et Développement social Canada, *Sondage de suivi sur l'assurance-emploi. Rapport Final*, mars 2008, 74 p.

RICHARD, Patricia, « Quels sont les domaines d'avenir pour les jeunes ? » In. Actes du colloque : *Les jeunes en emploi : Comment relever les défis de demain?* », 6 novembre 2008, p. 48.

RIVEST, François, *Les ménages à taux d'effort élevé. Analyse des données provenant de l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu (2002-2004)*, Société d'habitation du Québec, avril 2008, 89 p.

ROY, Normand, *Les jeunes dans un marché du travail en transformation. Amélioration ou détérioration?*, CETECH et IMT, 2011, 13 diapos.

Société d'habitation du Québec, *Les personnes seules et le logement : vers un nouveau mode de vie?* , Société d'habitation du Québec, mars 2008, 126 p.

Statistique Canada, *Un coup d'œil sur le Canada 2010*, Publié par la Division des communications et des services de bibliothèque, ISSN 1701-5774, 2010, 24 p.

TURCOTTE, Martin, « L'accèsion des jeunes adultes à la propriété résidentielle » In. *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, octobre 2007, 31 p.

UPPAL, Sharanjit, « La syndicalisation, 2010 » In. *Perspective*, Statistique Canada, octobre 2010, n° 75-001-X, p. 20-29, 10 p.

USALCAS, Jeannine, « Les jeunes et le marché du travail » In. *Perspective*, Statistique Canada, novembre 2005, n° 75-001-XIF, p. 5-11, 7 p.

VENNE, Jean-François, *Le travail atypique au Québec – avis*, Comité Aviseur-jeunes d'Emploi-Québec, 4 décembre 2007, 76 p.

VINCENT, François, *Avis portant sur le renouvellement de la main-d'œuvre, Le travail atypique au Québec – avis*, Comité consultatif Jeunes, février 2009, 16 p.

VULTUR, Mircea, Mélanie GAGNON, Audrey WALKER, Annick MERCIER et Sylvain DELISLE, *L'insertion des jeunes sur le marché du travail : processus de recrutement et trajectoires professionnelles*, Rapport de recherche, Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2007.

VULTUR, Mircea, « Formes d'entrée sur le marché du travail et trajectoires professionnelles des jeunes faiblement scolarisés » In. *Éducation et francophonie*, vol. XXXV :1, printemps 2007, pp. 120-139.

VULTUR, Mircea, *Les jeunes Québécois : situation sur le marché de l'emploi, valeurs au travail et attitudes par rapport aux normes managériales*, Observatoire Jeunes

et Société, présenté lors du colloque « Main-d'œuvre : le Québec face à ses pénuries », 11 mai 2010, 40 diapositives.

Articles

Au bas de l'échelle, « À la défense des travailleuses et des travailleurs d'agence de placement » [En Ligne] <http://www.aubasdelechelle.ca/campagne-agences.html> (Page consultée le 25 mars 2011).

BOIVIN, Micheline, « Le vieillissement de la population : une calamité? » In. *Le Devoir*, mercredi 3 mars 2010, p. a9 [En Ligne] <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/284183/le-vieillissement-de-la-population-une-calamite> (Page consultée le 14 mars 2011).

GRÉGOIRE, Isabelle, « Abitibi : Une mine d'emplois » In. *L'actualité*, 15 mars 2010, p.24-25.

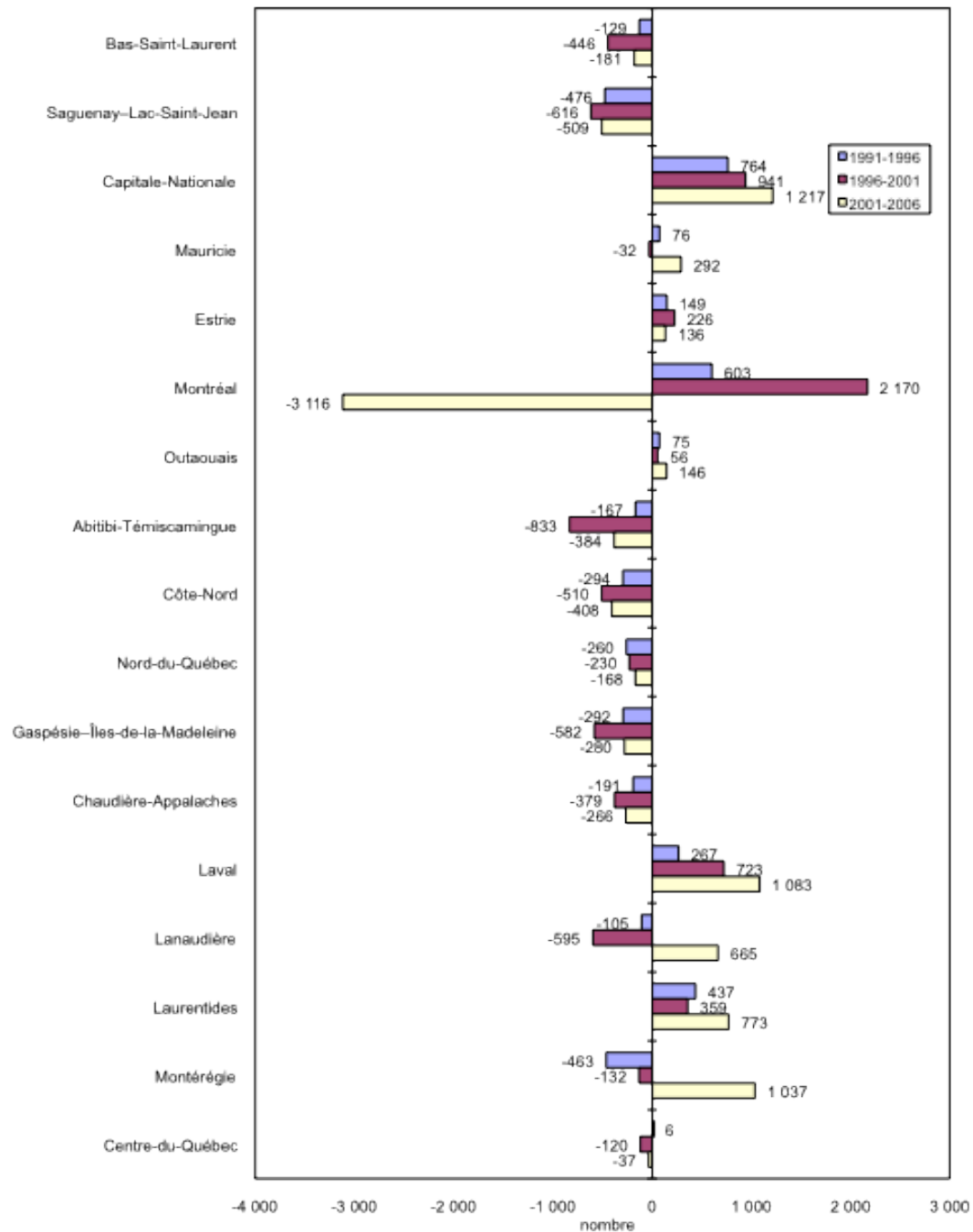
FONTAINE, Hugo, Malorie BEAUCHEMIN, « Deux fois plus de jeunes à l'assurance-emploi » In. *La Presse*, 29 juillet 2009 [En Ligne] <http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/economie/macro-economie/200907/29/01-888106-deux-fois-plus-de-jeunes-a-lassurance-emploi.php> (Page consultée le 14 mars 2011).

Force Jeunesse, « Il faut sécuriser et augmenter les revenus de retraite », 24 octobre 2010 [En Ligne] http://forcejeunesse.qc.ca/nouvelle/il_faut_securiser_et_augmenter_les_revenus_de_retraite (Page consultée le 14 mars 2011).

Radio-Canada, « Les accidents de travail ont diminué de 37% en 10 ans », 24 avril 2011 [En Ligne] <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2011/04/28/002-csst-statistiques-2010.shtml> (Page consultée le 28 avril 2011).

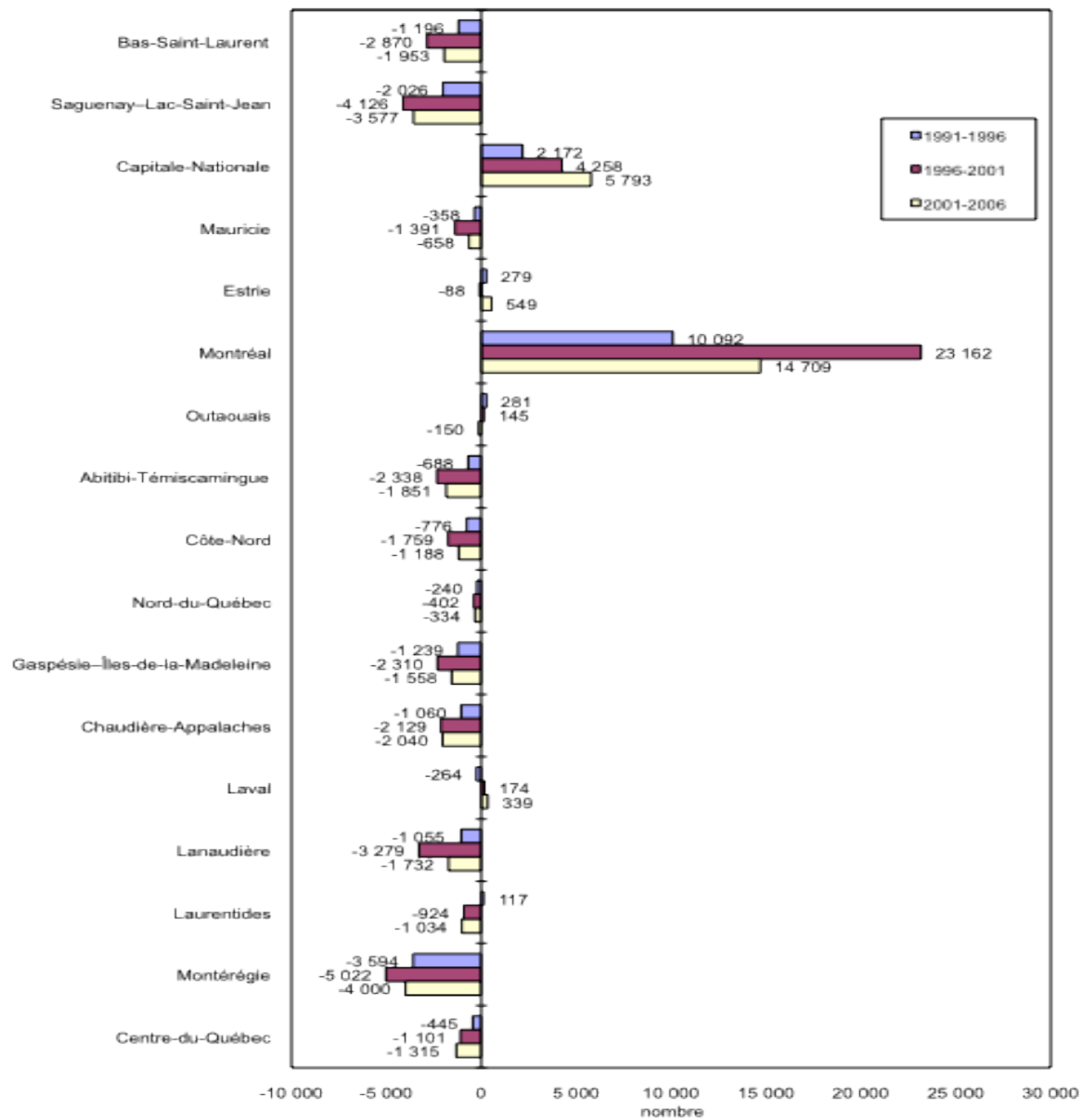
Annexe

Soldes migratoires interrégionaux des 15-19 ans¹, par région administrative, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006

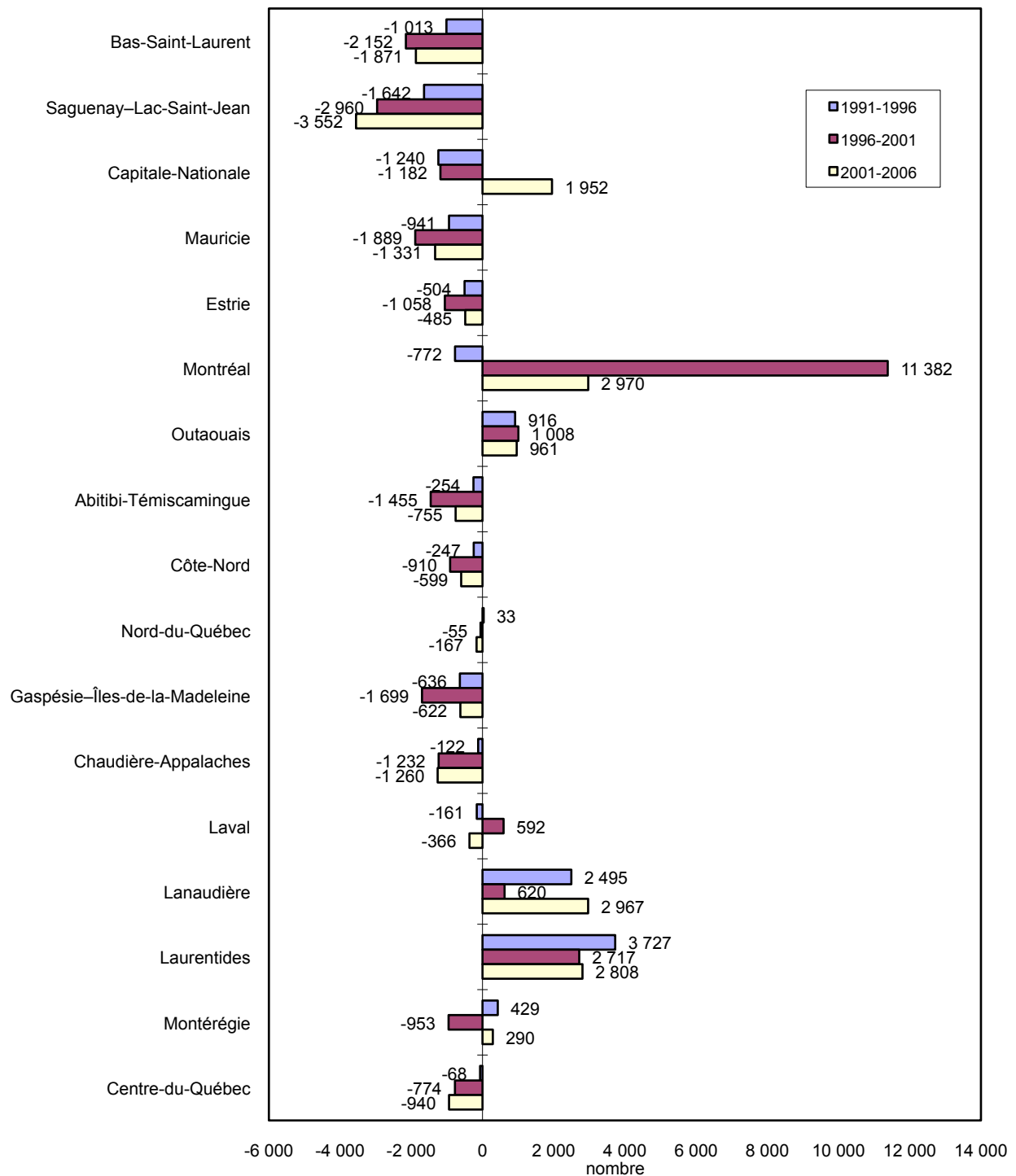


Note : La comparaison de l'intensité de la migration interne entre 1991-1996 et les périodes subséquentes est sujette à caution

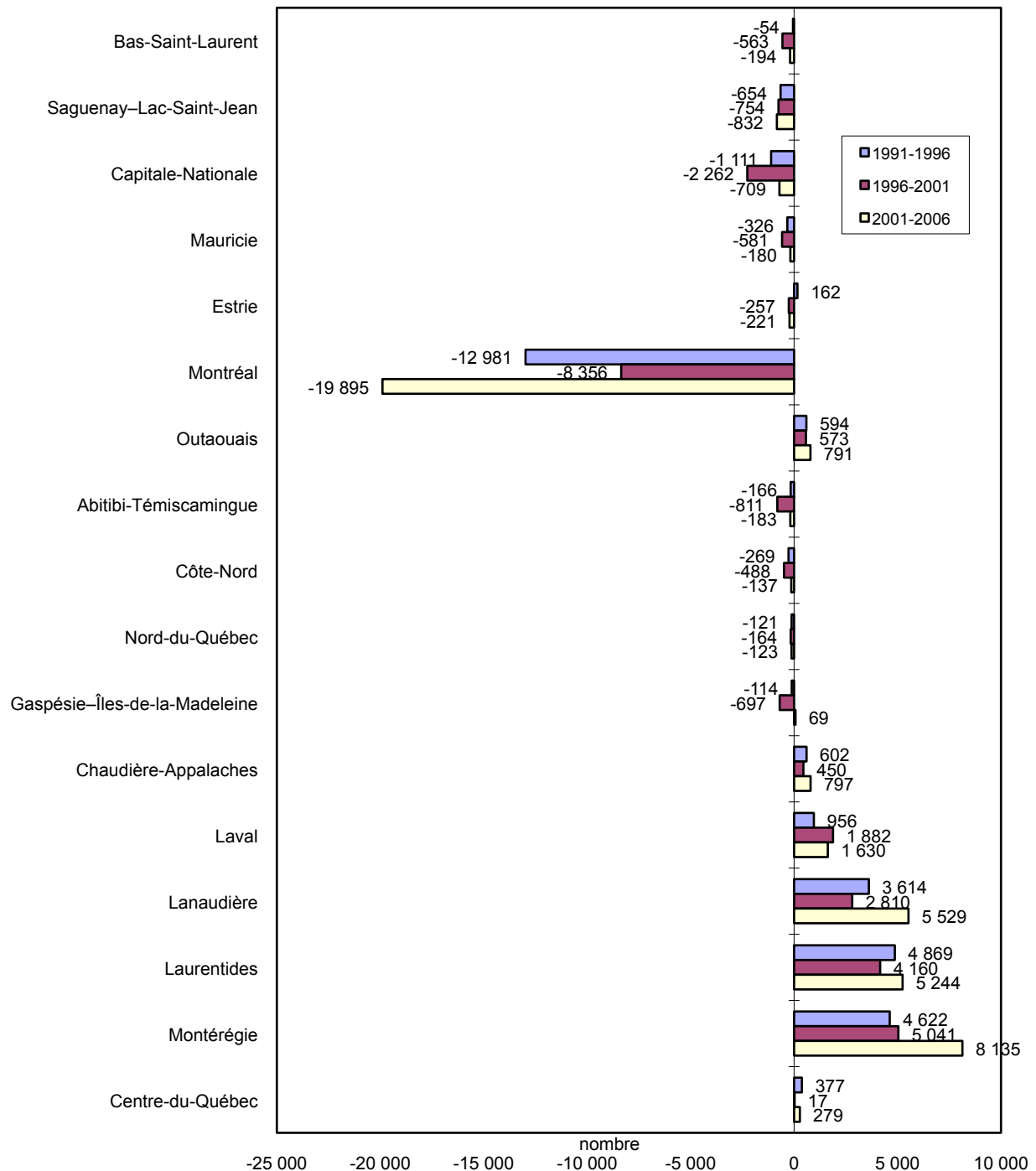
Soldes migratoires interrégionaux des 20-24 ans¹, par région administrative, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006



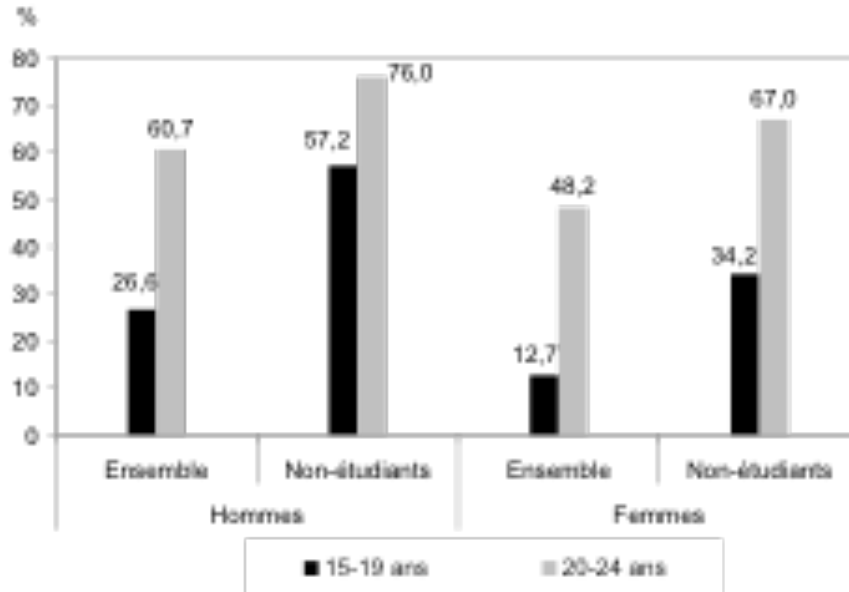
Soldes migratoires interrégionaux des 25-29 ans¹, par région administrative, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006



Soldes migratoires interrégionaux des 30-34 ans¹, par région administrative, 1991-1996, 1996-2001 et 2001-2006

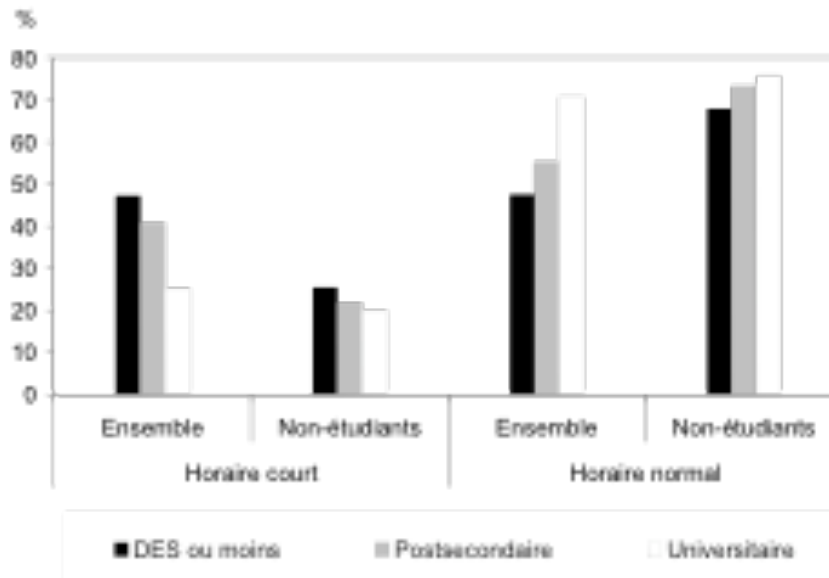


Proportion de l'horaire normal selon le sexe, Québec, 2005



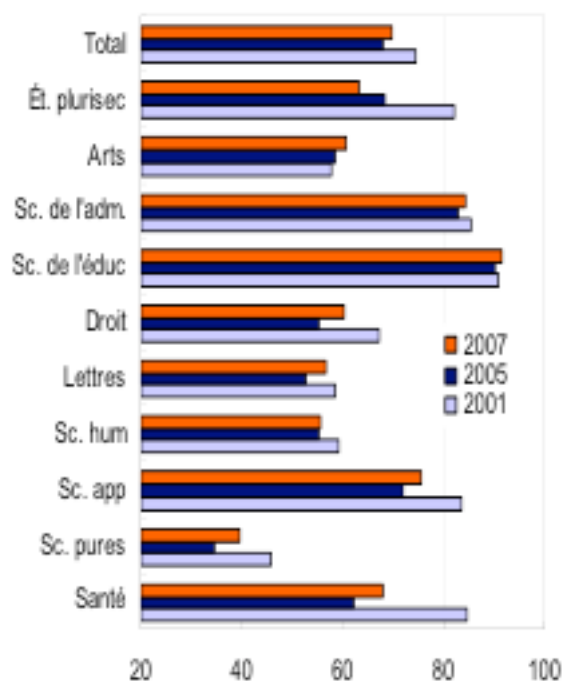
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Traitement : Institut de la statistique du Québec. ISQ 2007, p87

Proportion de l'horaire court et de l'horaire normale selon le niveau d'études, 15-29 ans, Québec, 2005



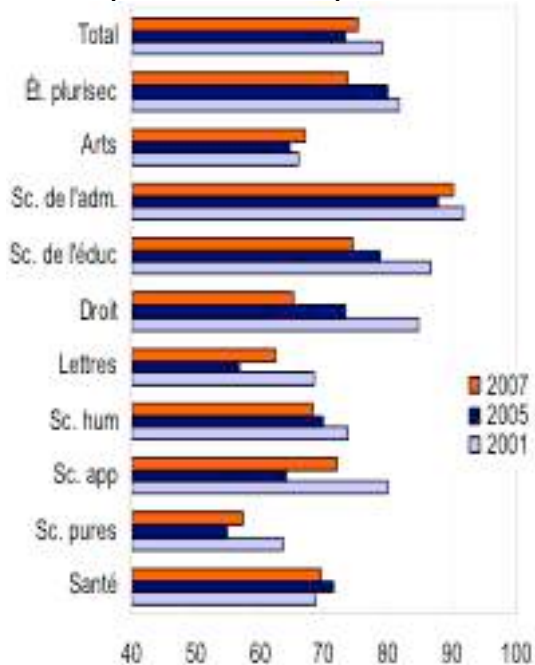
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Traitement : Institut de la statistique du Québec. ISQ 2007, p89

Taux d'emploi des bacheliers par domaine d'études (en %)



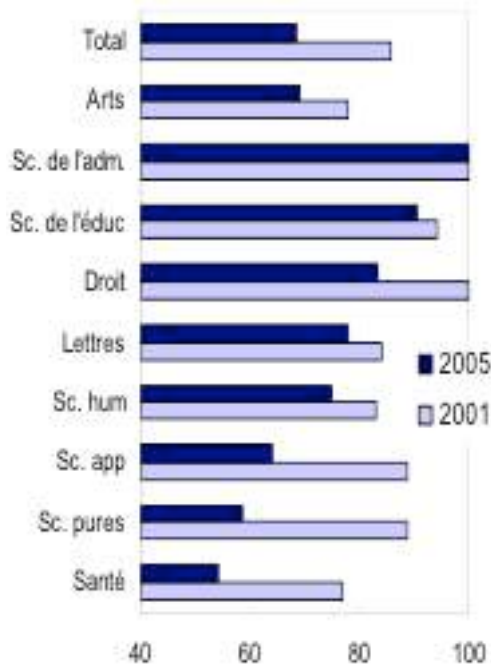
Source : Arrache 2009, p. 26

Taux d'emploi des diplômés de maîtrise par domaine d'études (en %)



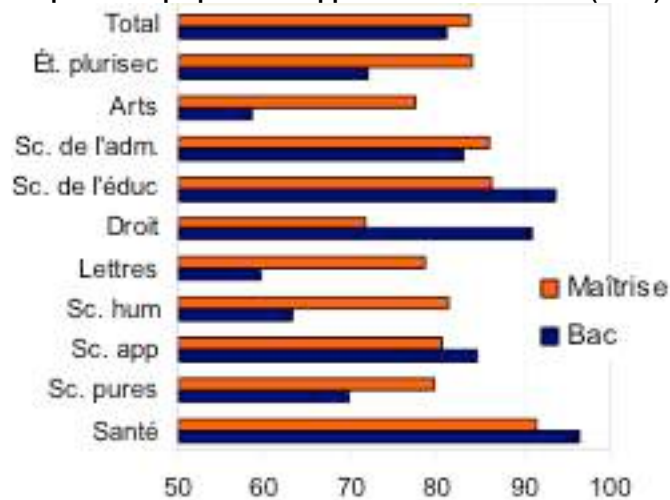
Source : Arrache 2009, p.26

Taux d'emploi des docteurs par domaine d'études (en %)



Source : Arrache 2009, p.26

Emploi à temps plein en rapport avec la formation (en%)



Source : Arrache 2009, p.27